ASSOCIATION MÉMOIRES DU CONVOI 6

MEMOIRES DU CONVOI 6 Notre Lien

L'association « Mémoires du Convoi 6 » est dédiée à la recherche des enfants, familles, amis des déportés du Convoi 6 et à la transmission de leur mémoire

Lettre d'information trimestrielle — édition N°19 - Octobre 2008

Vie de l'association
Permanences, Nouveaux adhérents, Nos Joies , Nos Peines, Annonces 4
La cérémonie à pithiviers le 17 juillet 2008..... 6-10
Compte rendu de la seconde table ronde à Pithiviers 11-21
On a parlé de nous..... 22-24
La parution du livre 24

Les infos générales
Commemoration de la rafle du du Vel d'Hiv 26-31
Le Passage Amplifié 32-33
Les survivants de la Shoah enfin entendus en Israël 36

Chroniques d'Alain Rubin
Antisémitisme, pas antisémitisme ?34
Antisémitisme, pas... ? suite..... 35
Rue Petit, suite mais pas fin.....35-36

Culture
« Du cristal à la fumée »: la pièce d'Attali qui fait débat.....37
Les Violons de l'espoir.....38-39
Inauguration d'un Mémorial de la Shoah à Toulouse 39

EN AVANT PREMIÈRE

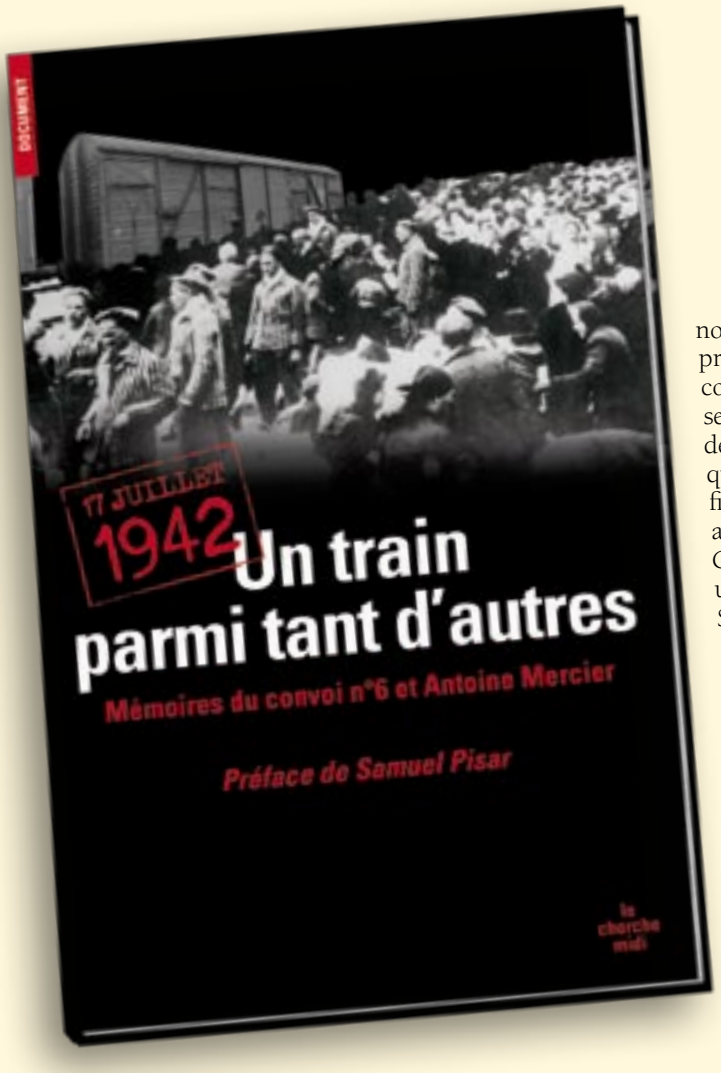

nous vous présentons la couverture de notre second ouvrage de témoignages qui doit sortir fin novembre aux Editions du Cherche Midi avec une préface de Samuel PISAR.

EDITORIAL

Qui aurait cru….

Qui aurait cru un instant, en 1999, lorsqu' un petit groupe de personnes décida de se réunir pour glaner des renseignements sur le convoi 6, que l'on ferait un si beau travail de Mémoire ? La publication d'un livre de témoignages sur ce convoi nous semblait alors utopique.
Et, à sa sortie en mai 2005 (« Convoi 6- Destination Auschwitz » aux éditions du Cherche-midi), il pouvait sembler que notre but principal avait été atteint.
Mais à force de persévérance, avec surtout la conviction que le travail n'était pas fini et qu'il fallait retrouver les autres enfants de notre « famille » afin qu'ils perpétuent, à leur tour, le souvenir de leurs parents dans la Mémoire Collective, grâce aussi au succès d'estime de notre ouvrage et à sa large diffusion auprès du « grand public » -qui nous permis de faire émerger de nouveaux témoignages- nous voici, à notre grande satisfaction, au volume 2.
Qui aurait cru que les Editions du Cherche Midi après nous avoir donné la formidable opportunité de publier notre premier ouvrage, accepte sans hésitation à publier le second ?
Je tiens ici à remercier Pierre Drachline, directeur de Collection, Philippe Heraclès directeur du Cherche Midi et toute l'équipe d'édition sous la direction d'Emmanuel Fourmont qui nous ont tout naturellement dit « qu'ils suivaient toujours leurs auteurs… » et qu'ils étaient agréablement surpris que •••

Composition du Bureau et Contacts

Mémoires du Convoi 6
Mémorial de la Shoah
17 rue Geoffroy l'Asnier 75004 PARIS
Notre site : http://convoi6.neuf.fr
Notre adresse E-mail : convoi6@yahoo.fr

ALEXANDRE BORYCKI,
(Président et Responsable Expositions) 06 19 30 06 92
aborycki@neuf.fr

FANNY MORGENSTERN
(Responsabledes recherches)
01 46 60 10 55
fanny.mem@club-internet.fr

ANDRE ZYLBERSZTEJN,
(Vice-président, Rédaction du **Lien**, Contact Etranger)
06 09 38 37 02
avry@club-internet.fr

DANIEL WANCIER
(Responsable Edition & Publications)
06 07 42 55 18
daniel.wancier@wanadoo.fr

RENEE BORYCKI-SIERAZKI,
(Trésorière)
01 42 78 57 56
aborycki@neuf.fr

MARCEL SZTEJNBERG
(Responsable des Permanences)
06 80 31 94 69
marcel.sztejnberg@aliceadsl.fr

COLETTE SATTINGER,
(Secrétaire)

SUZANNE BAKON
(Responsable des Cérémonies)
06 76 43 03 88
01 42 40 21 62

JOYCE MALAI
(Responsable Relations publiques et communications)
06 03 98 52 06
joyce.malai@paris.fr

EDITORIAL

Quelques documents parmi les nombreux reproduits dans notre livre

••• nous ayons encore retrouvé plus de 70 nouveaux témoignages après la publication du premier livre.
Qui aurait cru qu'un homme aussi connu que Maître Samuel Pisar lui-même ancien déporté, un « Mensch » comme on dit chez nous, nous ferait l'honneur d'accepter de préfacer cet ouvrage ?
Non seulement le préfacer mais aussi de devenir Membre d'Honneur de notre association.
Vous pouvez, évidemment, imaginer le moment inoubliable que j'ai passé lorsque Maître Pisar m'a invité chez lui pour discuter du livre et surtout ce sentiment d'être compris et de partager des souvenirs avec lui.
Je ne peux résister à l'envie de vous en relater certains moments intimes qu'il ne m'en voudra certainement pas de dévoiler…comme cet instant où Samuel Pisar parcourant les pages du manuscrit de notre nouveau livre et observant avec attention les photos et document qu'il contient, se retourne vers moi en me faisant remarquer la chance extraordinaire de ces membres de l'association qui ont encore une photo de leur famille ou une date de naissance ou de mort, lui qui venant de Bialystok à 150km de Varsovie n'a aucune photo ni aucun document et ayant été déporté jeune, ne se souvient pas bien de la date de naissance de tous les membres de sa famille morts pendant la Shoah…. A la fin de l'entrevue, il me raccompagne à la porte en me disant : « Ce que vous faites dans votre association est extraordinaire : vous reconstruisez au niveau microscopique par la biographie de chacun de ces déportés, ce qu'Hitler a voulu détruire au niveau macroscopique en voulant exterminer la peuple Juif tout entier !! ». Merci Maître Pisar.
Qui aurait cru que le journaliste que nous avions engagé pour nous aider dans la rédaction de notre premier livre, notre cher ami Antoine Mercier, continuerais à travailler pour l'association et s'implique dans la vie « intime » de ce groupe jusqu'à en devenir adhérent et membre du Conseil d'Administration ? Et bien sûr nous aide à coordonner le second ouvrage…Merci Antoine.
Qui aurait cru qu'après notre premier livre, nous puissions encore retrouver tant de personnes concernées par le convoi 6 et qu'elles acceptent de nous confier leurs souvenirs, leurs sentiments, leurs peines…
Tous ont tant à nous raconter du drame des leurs…
Car nous avons tous passé une jeunesse terrible. Personne ne s'est vraiment soucié de nos traumatismes d'enfants, nous qui n'avions ni Noël ni Hanoukka et qui devions nous cacher et surtout ne pas nous faire entendre alors que nous avions perdu un père ou une mère, parfois les deux, des frères ou des sœurs.
Notre après-guerre fut hantée par les recherches désespérées pour retrouver vivant un membre de notre famille, sans parler des maisons d'enfants pour ceux qui n'ont retrouvé personne….
Pour ceux enfin qui étaient supposément "favorisés" pour avoir retrouver un père ou une mère , la frustration demeurait immense tant ces parents revenus de l'enfer n'étaient plus tout à fait les mêmes.
Le travail va et doit continuer en souvenir de tous ces déportés. Il y aura peut être un troisième volume de témoignages car Marcel SZTEJNBERG et ma Maman Renée BORYCKI quand ils ont crée tous les deux le noyau de notre futur association en 1999, rêvaient de retrouver les familles des 928 déportés du convoi 6.

Depuis la parution du premier ouvrage, nous avons continué notre travail de recherche pour retrouver des familles concernées. Nous diffusons également notre travail par le biais de nos expositions dans les lycées et collèges, les mairies et les CDI de Paris et de Province. Nous avons organisé 4 voyages à Auschwitz accompagné d'élèves pour essayer de leur transmettre la mémoire de ces déportés mais aussi pour leur faire comprendre en quoi la Shoah, bien qu'elle ait visé d'abord les juifs, a une portée universelle en ce qu'elle montre à quoi peut mener la barbarie humaine, l'indifférence, la peur de l'autre. Pour essayer de leur faire comprendre que la guerre en ex-Yougoslavie, ce qui se passe au Darfour, au Rwanda ou en Côte d'Ivoire sont des conflits qui peuvent être regardés comme des répliques de ce qui s'est produit pendant la Seconde Guerre Mondiale pour les Juifs. Pour les amener à être « des passeurs de Mémoire » vigilants, actifs et surtout afin qu'ils ne restent pas indifférents ; car rester indifférent à des

EDITORIAL

propos racistes, antisémites, xénophobes ou homophobes c'est déjà participer à l'exclusion de l'autre et permettre que s'amorce l'engrenage de la Haine qui a conduit les Nazis à commettre leurs crimes. Laisser dire « sale juif, sale arabe, sale métèque ou sale homo » c'est déjà devenir coupable.
Si nous arrivons à faire comprendre cela à seulement un élève sur une classe entière, peut être aurons-nous contribué à ce que l'avenir de notre humanité soit un peu meilleur et à ce qu'il n'y ait pas de répétition de l'Histoire.
Nous essayons également d'honorer la Mémoire de nos déportés en allant chaque année, le 17 juillet, à Pithiviers pour commémorer le départ du Convoi 6. Là bas nous retrouvons des gens de bonne volonté, des pithivériens qui au fil des années nous ont rejoint pour partager des souvenirs de part et d'autres de ces barbelés qui séparaient les habitants des internés. C'est dans cet esprit de réconciliation et non de vengeance ou de reproche que nous nous retrouvons au fil des ans lors de Tables Rondes après les cérémonies commémoratives sous l'impulsion de Lucien PELLOY, Président du Souvenir Français local et de Philippe PINTAUX, ancien Maire de Pithiviers qui nous a soutenu dans nos actions depuis le début. Il n'était pas facile, ni pour les uns, ni pour les autres de mettre tous les ressentiments de côté pour dialoguer, mais nous y sommes parvenus. Les témoignages de ces hommes de bonnes volontés reproduits dans ce second ouvrage sont un peu l'aboutissement de ce travail. Ils scellent ainsi cet attachement pour l'Eternité. Dans le même esprit, nous avons également fait planté un Bosquet de plus de 1000 arbres en Israël dans « la Forêt des Martyrs » à Kissalon près de Jérusalem en souvenir des 928 déportés du convoi 6. Le projet, initié par l'association et qui devrait aboutir d'ici la fin de cette année, d'édifier six stèles comportant la liste des déportés des six convois partis de Pithiviers -soit près de 6000 noms- en lieu et place de l'ancien camp d'internement s'inscrit dans ce même objectif.

Tout ce travail ne se fait pas sans heurts, jalousies, ni résistances. Les uns trouvent que cela fait longtemps qu'on ne devrait plus en parler, que la « vie continue », que chacun est occupé à d'autres choses. Certains soutiennent qu'ils n'ont pas le temps de s'occuper de "ça" car ils ouvrent un restaurant ou une autre activité. Les autres affirment ne pas vouloir mettre sur les épaules de leurs enfants une Mémoire qu'ils ont, eux-mêmes, eu du mal à porter. Pour quelques-uns, enfin, un travail collectif ne sert pas suffisamment leur envie de voir leur seul nom « briller » au firmament de la mémoire.
Avant de conclure, je voudrais m'adresser aux jeunes de ma génération. Nous avons quasiment tous eu une enfance « dorée » et nous essayons de faire de même avec nos enfants en leur donnant des cadeaux à toutes les fêtes, des vêtements de marque et des ordinateurs qui remplacent parfois la chaleur d'une famille réunie autour de la table. Ce sont ces mêmes enfants qui répondent « laisse moi tranquille, je joue à l'ordinateur » lorsqu'on tente de leur expliquer pourquoi "on est si peu dans la famille..."
Il n'est pas trop tard pour résister aux tentations futiles par lesquelles on croit trop souvent s'exonérer de ses devoirs. Il est toujours et encore possible de faire quelque chose pour la Mémoire. Non pas en donnant de l'argent comme on le fait parfois en imaginant aller au Paradis, mais en participant à une action, une exposition, en écrivant un texte par exemple sur son enfance passée avec des parents qui ont vécu ce drame. Il ne faut pas craindre que l'évocation du passé soit un traumatisme insurmontable pour nos enfants. 80% d'entre eux ne savent rien de tout cela. N'est-ce pas cela le plus traumatisant ? J'entends des gens, dans notre association et ailleurs, dire que c'était notre problème, pas celui de nos enfants ou de nos petits enfants. A ce compte, on pourrait aussi bien dire que ce fut d'abord le problème de nos grands parents et parents qui ont subit la catastrophe ? Si vous vous trouvez cela comme excuse, alors que doivent penser les négationnistes ?

Il ne faut pas craindre que l'évocation du passé soit un traumatisme insurmontable pour nos enfants. 80% d'entre eux ne savent rien de tout cela. N'est-ce pas cela le plus traumatisant ?

Il ne faut pas compter seulement sur l'école. Il faut que chacun fasse son travail. La mémoire nous appartient. A nous de la faire vivre et de la transmettre, avec le cœur et à haute voix, pas comme une prière qu'on murmure sans comprendre ! Il faut faire sienne le fameux adage qui dit :« Une société qui ne se souvient pas de son Histoire, est condamnée à la revivre… »
Pour que nos enfants aient une vie heureuse, ce n'est pas seulement de cadeaux dont ils ont besoin, c'est aussi et surtout de l'amour de leur famille et de confiance dans le monde où ils vivent. Dans un monde de Paix où les mots Respect, Mémoire et Transmission veulent dire quelque chose…Ceci afin qu'ils ne vous reprochent pas un jour ce que vous reprochez souvent à vos parents : de n'avoir pas raconté.
Pour qu'il n'y ait plus jamais d'Auschwitz, de génocides Arméniens, Rwandais ou autres. N'oubliez jamais et prenez la relève car bientôt il sera trop tard.
Je tenais à vous présenter à tous, en mon nom, et en celui du Bureau et du Conseil d'Administration de l'association un grand Chana Tova et Gemar Hatima Tova pour cette année 5769 . Que cette année soit aussi douce que le miel pour vous et tous les êtres qui vous sont chers.

—Alexandre BORYCKI

REPUBLICATION

Lors de notre dernier bulletin, une erreur d'impression a « coupé » la fin de l'éditorial d'André Zylbersztejn pouvant ainsi « fausser » le sens qu'il voulait lui donner. Nous corrigeons donc cette erreur en republiant en entier, cette fois, son article.

Israël hier, aujourd'hui et à jamais

Quand nous avons découvert ISRAEL dans les années 1955, c'était un tout jeune état qui avait juste « l'âge de raison » et les habitants aussi étaient très raisonnables.L' esprit « Haloutsique « (pionnier) était une valeur dominante.
La nourriture de base (tomates, concombres, œufs, pain, poulet à shabbat fourni par le kibboutz, fromage blanc ou jaune du Joint) contentait tout le monde.
La faim n'existait pas ou peu car les gens étaient heureux d'avoir ce minimum.
Les habits également étaient sobres, short, jupe, pantalon « cova », chemise en toile, bleu ou kaki, très solides, faits pour durer !
Au kibboutz qui recouvrait les 1/3 de la surface, la terre était à défricher, à cultiver, à innover (les légumes comme les carottes ou pommes de terre, se ramassaient assis sur la terre, et le triage permettait d'envoyer les plus beaux à l'export).
Le reste pouvait faire des soupes pour la population, On commençait à innover des fruits plus sophistiqués, plus européens.
En ville on travaillait dur on cumulait souvent 2 emplois. Peu de voitures dans les rues, autobus bondés le tout dans la bonne humeur. Les salaires s'exprimaient en livres et les différences salariales étaient minimes. Pas de télévision, quelques radios dans les foyers mais surtout le café, le thé et les petits gâteaux attendaient les invités.
L'ameublement et les aménagements intérieurs étaient sobres et fonctionnels, souvent sur le même modèle.
La solidarité, la convivialité étaient omniprésentes, la différence entre les nantis et les autres n'apparaissait pas de manière flagrante.
L'idéal était le mot clé, le sionisme pour la plupart avait une résonance accrue.
Donc on faisait l'impasse sur le confort matériel et même moral, dopés par les difficultés.
A l'armée on « en bavait » mais pas un ne manquait à l'appel.

Aujourd'hui c'est un autre temps, un autre ISRAEL, avec d'autres objectifs.
Combines et intrigues politiques, intérêts personnels mis en avant, font la une des médias.
La grande misère de certains, les guerres, les attentats ont usé le moral et les forces de beaucoup.
ISRAEL est devenu un pays comme les autres (BEN GOURION avait dit cela lorsque le premier voleur avait été jugé), mais où il faut lutter beaucoup plus que dans la plupart des pays.
En effet, la seule démocratie du secteur est menacée en permanence dans son existence
Par une minorité d'extrémistes tant sur ses frontières contestées que sur son territoire intrinsèque.
Les tensions conduisent les Israéliens à se comporter en consommateurs effrénés, à brûler les étapes, ils éprouvent le besoin d'explorer le monde pour sortir du carcan des difficultés intérieures.
Malgré cela, les progrès technologiques, les recherches scientifiques poussées, le high tech, les avancées dans le domaine de la santé, la culture (cinéma, littérature, musique) sur place et à exporter font l'admiration et l'envie de nombreux beaucoup de pays.
Pourtant ces deux pôles de la vie d'ISRAEL font un cercle encore imparfait.
Quand se refermera, ce cercle magique qui conduira notre peuple à la paix ?

ISRAEL NOUS T'AIMONS SANS CONDITIONS MAIS AVEC LUCIDITE HEUREUX ANNIVERSAIRE JUSQU A LA FIN DES TEMPS !!!!!!!!!

—Myriam et André Zylbersztejn

VOTRE LIVRE «UN TRAIN PARMI TANT D'AUTRES» BIENTÔT DISPONIBLE

Réservez dés maintenant votre livre

Bulletin de souscription livre « Un Train parmi tant d'autres »

Nom_____ Prénom_____

Adresse_____

Code Postale/Ville_____

J'achète……. Exemplaire(s) du livre **« Un train parmi tant d'autres »**

Au prix unitaire de 20 euros soit ……. Euros + 5 € par exemplaire (frais)

J'achète ……...Exemplaire(s) du livre **« Convoi 6 – Destination Auschwitz »**

Au prix unitaire de 20 euros soit ……. Euros+ 5 € par exemplaire (frais)

Votre réservation ne sera définitive que si ce bon est accompagné par un chèque correspondant au nombre d'exemplaires désirés accompagné éventuellement de votre adhésion et libellé à l'ordre de l'association « Mémoires du Convoi 6 » et adressé à notre siège social .

Association « Mémoires du Convoi 6 », 17 rue Goeffroy-L'Asnier, 75004 Paris

NOUVEAUX ADHÉRENTS

Bienvenue

Mr NEUMAN Emile, pour son père - Mr Aristide BERNARD a adhéré à notre association en soutien de notre travail de mémoire

- Mr Franck PRAZAN a également adhéré à notre association pour soutenir notre travail

- Mme Janine LINDENBAUM pour ses oncles Moïse et Chaïm WAJNFELD

- Mme Paule MOURNAUD pour son père le Dr Max GRUBNER

- Mr Léon WODOWSKI pour son père Zelig WODOWSKI

-Mr Roger ZYLBERMAN pour son père Nachman ZYLBERMAN

Nous remercions tous ses nouveaux adhérents pour le soutien qu'ils nous apportent par leur adhésion.

C.D.J.C

Permanences

Le dernier jeudi de chaque mois à partir de 14 h.

Le projet principal est de rassembler les documents et les témoignages concernant les déportés du Convoi 6 en vue de la publication d'un second ouvrage.
Dans une ambiance conviviale (boissons et petits gâteaux sont les bienvenus), nous recevons les personnes qui veulent découvrir l'Association, les personnes qui viennent apporter ou demander des documents et renseignements,...
Si vous envisagez de venir nous rencontrer à cette occasion et si vous avez une demande précise, prévenez à l'avance pour que l'on vous cherche les documents qui vous intéressent.
Prochaines dates :

le Jeudi 23 Octobre 2008
le jeudi 27 Novembre 2008
le jeudi 18 Décembre 2008
Le jeudi 29 Janvier 2009

MÉMORIAL DE LA SHOAH

Apportez-nous vos documents !

Depuis Janvier 2006, nous avons signé une convention avec le Mémorial de la Shoah, au sujet de la constitution d'un fond d'archives « Convoi 6 »
Il est défini comme principe que les documents dont nous sommes possesseurs sont transmis en copie au CDJC, et que les adhérents seront sollicités par courrier pour remise des documents (copies) de leur choix.
Il s'agit d'un devoir moral dans l'esprit de la transmission de la Mémoire, non seulement par rapport au Centre de Documentation Juive Contemporaine avec lequel nous entretenons des liens amicaux depuis la création de notre Association et qui est devenu le premier lieu de mémoire de la Shoah en Europe, mais aussi un hommage que nous devons à nos parents disparus dans ce convoi.
A cette date, malheureusement, un grand nombre d'entre vous n'ont pas encore déposé leurs documents et photos et n'ont pas répondu au courrier de Lior Smadja, responsable de la photothèque au Mémorial de la Shoah-CDJC, et de son équipe.
Nous vous invitons à prendre contact avec elle pour prendre un rendez-vous ou venir un mardi après midi afin de laisser vos documents. Nous comptons sur vous !!

Lior Smadja, responsable de la photothèque

CARNET

Nos joies

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Bruno, fils de nos amis et adhérents Danielle et Raymond MITNIK, qui a eu lieu en juin dernier en Israël. Un grand Mazel Tov à Danielle et Raymond et toute la famille. Que ce mariage soit le début d'une longue vie de joies et de bonheur.

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de la petite fille de notre adhérent et ancien président de la synagogue de la Place des Vosges Mr Maurice RAJADE.
Nous lui présentons un grand Mazel Tov et beaucoup de bonheur pour les jeunes mariés

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance le 19 septembre dernier de Valerie Ella SWIRC fille de nos amis hollandais Maurice Swirc et Sanneke Kuipers. Maurice Swirc est le petit fils de Mosejk Swiercz déporté du Convoi 6. Un grand Mazel tov au Papa et à la Maman et beaucoup de bonheur et de santé à la petite Valerie Ella.

Nous avons la joie de vous annoncer le mariage cet été de Jacques LEWARTOWSKI , fils de notre chère amie et adhérente Pola LEWARTOWSKI à qui nous présentons un grand Mazel Tov pour cette union.

Nous avons la joie d'apprendre la naissance d'Iris le 10 Octobre 2008 4ème petit enfant de notre amie Lucienne CUKIERMAN, membre du Conseil d'Administration de l'association. Au nom de toute l'association nous lui souhaitons un grand Mazel Tov et beaucoup de « nachès ».

Nos peines

Nous venons d'apprendre le décès de Georgette GORODINE , mère de Gérard GORODINE dont le frère Lucien faisait parti du Convoi 6, le 28 juillet dernier. Elle avait 87 ans
Nous lui présentons nos sincères condoléances lui souhaitons beaucoup de courage dans cette épreuve.

Nous venons d'apprendre le décès de Leone Sabbatello à l'âge de 81ans le 5 Octobre dernier. Leone Sabbatello, Juif italien de Rome était un ancien déporté de Jawischowicz, mine de charbon annexe d'Auschwitz, que de nombreux déportés du Convoi 6 survivants et qui sont passés par ce camp connaissaient. Il avait été déporté depuis Rome à l'âge de 13ans.
Nous présentons à sa veuve Ryna et tous ses enfants nos sincères condoléances et lui souhaitons du courage dans cette épreuve douloureuse.

LA CÉRÉMONIE À PITHIVIERS LE 17 JUILLET 2008

La Gerbe de l'Association

Madame le Maire Thérèse Bonneau et Lucien Pelloy ont déposé une gerbe

La Fanfare de l'Alouette qui accompagne fidèlement nos cérémonies chaque année

Notre voyage de mémoire à Pithiviers

Comme nous en avons pris l'habitude chaque année depuis six ans, nous sommes partis le 17 juillet dernier pour honorer la mémoire de nos chers familles déportées par le convoi 6.

Il est 8 heures du matin et malgré la journée chaude qui s'annonce et la date de cette cérémonie qui tombe au milieu des vacances, nous étions une quarantaine de membres de l'association à nous retrouver devant l'hôtel Holiday Inn place de la république. Parmi les membres présents saluons et remercions la présent de Bernard Hubel , survivant du convoi, qui , malgré la fatigue, avait accepté de faire le déplacement avec son épouse Rachel. De même nous avions le plaisir de retrouver Salomon et Betty Goldberg qui fidèlement, chaque année, font le déplacement depuis la Belgique.
Le voyage jusqu'à Pithiviers se fit dans une ambiance bonne enfant et nous avons retrouvé, rue de l'Ancien Camp, une vingtaine de pithivériens qui ont bien voulu se joindre à notre cérémonie.
L'ancien maire Philippe Pintaux, Mr Thion, Mr et Mme Pelloy étaient comme chaque année présents fidèles au rendez vous donné par notre association, mais d'autres personnes, témoins des évènements de l'époque s'étaient joints à eux.
De même, le Directeur des hôpitaux de Pithiviers et Beaune la rolande, Mme Monique BEVIERE, conseillère régionale, Mme Hélène Mouchard-Zay du Cercil et Mme Florence Bordes directrice de la Communication de la Municipalité nous avaient fait le plaisir et l'honneur de se joindre à nous.
La cérémonie a commencé par les traditionnels discours de notre président Alexandre Borycki et de la nouvelle Maire Marie Thérèse Bonneau qui ont rappelé tour à tour les évènements douloureux qui se sont passés dans la ville et notre président a insisté sur le travail local qu'avait mené l'association à Pithiviers. Vous trouverez une transcription de ces discours ci-après.
Georges Jacknovitz a ensuite lu un texte émouvant qu'il a écrit intitulé « le convoi »
La matinée s'est poursuivie par la lecture des 928 noms des déportés du convoi qui a été commencé par Mme le Maire M.T Bonneau, suivi de Mrs Pintaux et Pelloy qui ont ainsi marqué l'amitié et le partage de ces instants émouvants entre notre association et les pithivériens.
Mme Mouchard-Zay a également accepté amicalement de lire quelques noms de la liste.
A la suite de cette lecture émouvante, le Directeur des hôpitaux de Pithiviers et Beaune a déposé une gerbe devant le monument, suivi par Mme le Maire de Pithiviers accompagnée de Mr Lucien Pelloy, Président du Souvenir Français et enfin ce sont nos amis Daniel Wancier et Bernard Hubel qui ont déposé la gerbe de l'association.
La commémoration s'est terminée par le « garde à vous » des drapeaux présents et la Sonnerie aux Morts interprétées par nos amis de la fanfare de l'Alouette qui répond chaque année présente à notre cérémonie, suivie par la lecture du kaddish faîte par notre amie Elie Braoudé.
Nous avons ensuite repris le car pour nous rendre à la salle Madeleine Roland à Pithiviers, lieu hautement symbolique puisque cette infirmière française a essayé d'aider de son mieux les internés dans le camp de Pithiviers.

Pendant l'heure du déjeuner nous avons pu ainsi échanger un « verre de l'amitié » avec nos amis pithivériens et prendre quelques bonnes « victuailles » que notre ami Lucien Pelloy avait eu la gentillesse d'acheter pour nous et ainsi prendre des forces pour la table ronde de l'après midi.
La journée s'est terminée par une halte, sur le chemin du retour sur Paris, devant le monument du camp de Beaune la Rolande où nous nous sommes tous recueillis et Elie Braoudé a récité un Kaddish à la mémoire de tous les internés de ce camp.
Nous sommes revenus sur Paris vers 19H avec le sentiment d'avoir partagé tous ensemble des moments d'émotions très forts mais surtout d'avoir fait notre devoir de mémoire envers nos chers familles disparus. Notre souhait est que nous soyons l'année prochaine plus nombreux à partager ce moment.

LA CÉRÉMONIE À PITHIVIERS LE 17 JUILLET 2008

Hommage aux déportés juifs du Convoi 6

Le voile noir

Discours de Marie-Thérèse Bonneau
Maire de Pithiviers

Une sinistre directive du préfet régional, en date du 15 juillet 1942, sur injonction du chef de la police de sûreté allemande, a scellé le sort de 928 juifs internés au camp de Pithiviers. A 6 h 15, le 17 juillet 1942, 928 personnes dont 119 femmes et, pour la première fois 24 enfants âgés de 12 à 17 ans, ont été enfermées brutalement dans des wagons à bestiaux. Destination : Auschwitz.

Un voile noir s'est alors posé sur vos parents. L'immense majorité a été anéantie : 91 survivants du convoi 6 ont échappé de l'enfer dont un seul enfant. Nous sommes ici réunis pour rendre hommage à ces victimes innocentes d'une idéologie raciste et xénophobe.

Si, pour eux, la vie s'est arrêtée d'une façon cruelle il y a 66 ans, pour vous, leurs familles, il s'est agi de vous construire et de vivre avec leur souvenir. Certains d'entre vous gardent en mémoire l'image de leurs parents, d'autres des photos, des écrits ou des objets fabriqués quelquefois ici même, dans le camp. Vous êtes tous unis dans la même douleur et nous la partageons aujourd'hui.

Monsieur Borycki, l'association Mémoires du convoi 6 que vous présidez, s'emploie avec énergie à conserver leur mémoire. Sachez que je suis sensible à votre cause.

Votre association a édité en 2005 un livre de témoignages, Convoi 6 Destination Auschwitz, préfacé par Elie Wiesel et Serge Klarsfeld. Des filles, des fils, des nièces, les orphelins de la Shoah… ont évoqué la personnalité de leurs proches avant leur déportation et, parfois, la vie qui continue pour ceux qui restent après la guerre. Un livre bouleversant pour ne pas oublier, pour rompre le silence, pour informer les nouvelles générations. Il va être suivi d'un second ouvrage à paraître en octobre prochain, comme vous me l'avez indiqué. Outre 70 témoignages inédits, je trouve pertinent qu'un chapitre soit réservé à l'histoire du camp de Pithiviers faisant suite à la table ronde organisée l'an dernier par votre association et la Ville de Pithiviers et au cours de laquelle Matthieu Dussauge, alors conservateur du musée, l'avait présentée. Monsieur Pelloy, président du Souvenir français de Pithiviers et fin connaisseur de ce triste épisode, ainsi que mon prédécesseur Monsieur Pintaux, y ont également apporté leur contribution.

Je vous remercie également d'avoir proposé de déposer des documents personnels des membres de votre association, ainsi que l'exposition « Convoi 6, un train parmi tant d'autres » dans l'espace pédagogique et informatif qui sera consacré au camp dans notre futur musée. Ce geste a une valeur symbolique qui rapprochera encore plus la population de Pithiviers et la communauté juive. Je pense que vous le concevez aussi comme un hommage que vous rendrez à vos disparus, une façon de transmettre leur mémoire et, au-delà, celle de la communauté juive dans sa globalité.

Votre passé douloureux m'amène à affirmer certaines valeurs auxquelles je crois : démocratie, dignité humaine, droits fondamentaux de la personne humaine, considération de l'Autre et de ses différences, lutte contre l'antisémitisme et le racisme. Nous devons tous être vigilants quant à leur respect. Nous devons les inculquer à nos jeunes pour une société plus tolérante. Avant de conclure, permettez-moi d'avoir une pensée pour une de mes parentes pithivérienne Madame Hureau-Tessier, Juste de France, qui n'a pas pu être des nôtres et que certains dans l'assemblée ont pu connaître lors d'une précédente commémoration.

Discours d'Alexandre Borycki
Président de l'association Mémoires du Convoi 6

Pour nous, membres de l'association « Mémoires du Convoi 6 » le 17 juillet, c'est l'occasion de nous souvenir des membres de notre famille qui ont été déporté en 1942 de Pithiviers vers Auschwitz. Il est 6H15 du matin, 928 personnes dont 119 femmes et pour la première fois 24 enfants sont rassemblées dans le camp d'internement de Pithiviers et sont poussés de façon brutale dans des wagons à bestiaux. Entassés, une centaine par wagon, ne pouvant à peine bouger, étant obligé de se relayer dix par dix pour pouvoir s'asseoir 5 minutes pour se reposer un peu. Trois jours de voyage interminable, sous la chaleur étouffante de ce mois de juillet 42, la soif, la faim, une petite ouverture de 30cm sur 30 qui fait rentrer un peu d'air chaud dans ce wagon déjà surchauffé, le manque d'hygiène avec un simple sceau pour effectuer leurs besoins.

A l'arrivée à Auschwitz, les wagons sont ouverts et de nombreuses personnes sont déjà mortes et leur première vision est la fumée des fours crématoires et cette odeur nauséabonde indescriptible. Les premiers sons qu'ils entendent ce sont les cris de douleurs de leurs compagnons qui reçoivent des coups de triques sous les ordres brutaux des officiers S.S. et ce discours du commandant d'Auschwitz Höss« vous rentrez dans ce camp par cette porte et vous n'en ressortirez que d'une seule façon, comme cela » en désignant la fumée des fours crématoires. Le début de l'enfer duquel bien •••

LA CÉRÉMONIE À PITHIVIERS LE 17 JUILLET 2008

Mme Bonneau a accepté de lire les noms des déportés du convoi 6 aidée par D.Wancier et A.Borycki

De gauche à droite Pola Lewartoswki, Mr et Mme HUBEL,Joyce Malai et Lucien Pelloy

Ensuite Lucien Pelloy et Philippe Pintaux ont accepté, eux aussi, de lire les noms des déportés

••• peu réchapperont : seulement 94 survivants pour le convoi 6 dont un seul des 24 enfants et une seule des 119 femmes.

Ces déportés, on peut considérer, qu'ils eurent un peu de chance, puisque quelques jours avant l'arrivée du convoi 6 il y a eût une grande « sélection » orchestrée comme souvent par l'horrible Docteur MENGELE , et les Allemands ayant alors besoin de « bras neufs » ne firent pas de sélection à l'arrivée de ce convoi et laissèrent rentrer tous les déportés dans le camp.
Quasiment tous ces déportés venaient de Pologne et de Russie, ayant fuient l'antisémitisme et les pogroms qui sévissaient dans les années 30 et leur seul crime était d'être nés juifs. Ils étaient venus en France, Pays des Droits de l'Homme, de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité pour recommencer leur vie, courageusement, en voulant s'intégrer. Au début ,la plupart ont travaillé durement, gagnant de maigres salaires à la sueur de leur front tout en vivant pour beaucoup dans des petites chambres d'hôtels miteux. Puis leur situation s'est améliorée, leur permettant d'acheter ou de louer de modeste appartement desquels ils seront spoliés après Janvier 1942 et la Conférence de Wansee qui décidera de l'organisation de la « Solution Finale » .
Avant cette date la plupart des déportés du convoi 6 qui habitaient Paris, avaient été « convoqués » par le fameux « Billet vert » en Mai 1941 pour contrôle de leur situation. Ils furent alors arrêter sans ménagement par la Police française sous la fallacieux prétexte d'être « en surnombre dans l'économie nationale » et parqués à 80km de Paris, à Pithiviers et Beaune la Rolande dans un des camps d'internement du Loiret, un de ces camps qui fait encore honte aujourd'hui à la France. Même si les conditions n'étaient pas comparables avec celles qu'ils vont connaître plus tard à Auschwitz, la vie à Pithiviers et Beaune la Rolande était dure, avec peu de nourriture, sous la surveillance des gendarmes et douaniers français. Certains de ces gardiens permettaient quelque fois de passer une lettre ou un colis de la famille et organisaient pour les plus bienveillants d'entre eux, une courte visite de la femme et des enfants.

Mais très vite, les conditions devinrent plus dures, malgré un semblant de vie sociale, comme peuvent en témoigner les quelques lettre et photos envoyés de ces camps du Loiret. Puis arrive le 16 Juillet 1942 et la grande Rafle dite du Vel-d'Hiv au cours de laquelle près de 13OOO juifs parisiens vont être arrêtés. C'est à cause de cette rafle que les Autorités Allemandes vont décider du départ du Convoi 6, pour « faire de la place » dans les camps de Pithiviers et Beaune aux personnes arrêtées la veille.

Bien sûr, les survivants se réjouissaient de la victoire de la liberté et de la justice sur l'oppression et l'arbitraire. Mais pour eux une question lancinante existait. Comment vivre maintenant ? Bien sûr, ils avaient jeté au feu l'étoile jaune qu'ils avaient portée durant de trop longues années. Mais comment vivre maintenant alors que pendant quatre ans ils ont tenté de survivre dans la quasi indifférence. Comment vivre maintenant sans l'amour protecteur du père et de la mère ?
Sans la douce complicité d'un frère ou d'une soeur ? Sans les rires de cousins et cousines chers ? Comment vivre sans l'affection de sa proche famille ? Comment vivre pour certains alors que 57 membres de leur famille ont disparu dans cet abominable génocide ? Et les fêtes religieuses ou de famille auront-elles le même éclat ? Et ces nuits où l'on se réveille en pensant à ce que l'on a enduré dans les camps ? Ces chiffres gravés à jamais sur l'avant bras. Et cette culpabilité qui parfois vous étreint ! Pourquoi suis-je là ? Pourquoi moi ? N'aurais-je pas pu sauver mon père et ma mère, alors que je me suis échappé sur leurs conseils ? Même aujourd'hui, en 2008, certains d'entre eux se réveillent encore en pleine nuit et se posent cette question.
Comment vivre maintenant, alors qu'ils ont été spoliés et le resteront toute leur vie ? Comment vivre maintenant alors que les responsables de la Shoah sont restés un temps en liberté avant

Ancien Maire M Pintaux et le Directeur de l'Hôpital de Pithiviers

Rachel Hubel et Daniel Wancier

Sylvain Braoudé a récité le Kaddich

LA CÉRÉMONIE À PITHIVIERS LE 17 JUILLET 2008

hommage aux 928 déportés du Convoi 6

Le Président de l'association a prononcé un discours émouvant

Marcel Sztejnberg lisant la liste des déportés

que la pugnacité de Beate et de Serge KLARSFELD ait permis de les confondre? Et que dire de ceux qui taisent, nient ou relativisent la réalité de l'holocauste ? Comment vivre? Oui, comment vivre ? Mais les vivants ne doivent pas faire oublier les morts, les près de 74 000 morts et en particulier les 11 400 enfants juifs martyrisés. Ces enfants dont l'acte d'accusation était constitué de leur seul acte de naissance.

Près de 60 ans après, l'Association « Mémoires du Convoi 6 » a vu le jour. Du désir des enfants et familles de ces déportés de ne pas oublier mais aussi de transmettre et de comprendre.
Transmettre nous le faisons par l'intermédiaire des témoignages que nous avons reçus de nos adhérents, par les documents, les photos et les dernières lettres écrites aux familles et que nous avons rassemblés dans notre exposition « convoi 6- Un train parmi tant d'autres » que nous avons monté ici à Pithiviers pour la première fois et qui depuis a été montré dans plus d'une dizaine de mairies à Paris et en Province et dans de nombreux établissements scolaires, par les voyages que nous organisons chaque année avec des élèves à Auschwitz et par les témoignages que font les derniers survivants du convoi ou leurs enfants dans les lycées. C'est également par l'intermédiaire de notre site Internet et du bulletin que nous diffusons trimestriellement.
Comprendre, voilà une tâche autrement plus délicate. C'est ce que nous avons essayé de faire, nous, association « Mémoires du Convoi6 » en étant la seule association à venir vraiment parler avec les habitants de Pithiviers. Il est facile d'étudier les archives, de récolter des témoignages et des documents et de juger des faits historiques, de loin quand on se trouve à Paris ou à la Préfecture de région...Comme s'il ne fallait pas trop s'approcher de cette ville « maudite » car on risquerait d'attraper la maladie… Alors on peut dire que Pithiviers était responsable, fautif d'avoir « accueilli » un camp d'internement pendant la guerre et sous ce prétexte de dire que la ville doit réparer cette prétendue « erreur » en participant financièrement à l'édification de tel centre ou de telle stèle.
Nous, nous avons choisit de venir parler aux pithivériens, directement, les yeux dans les yeux, sans préjugés, sans tabous afin d'essayer de comprendre. Nous leur avons tendu la main.
Quand nous sommes venus la première fois ici, il y a maintenant six ans cela n'était pas évident ni pour nous, ni pour vous habitants de Pithiviers ; la preuve en était la présence de seulement 3 ou 4 pithivériens lors de notre première cérémonie.
Il a fallu beaucoup de courage, d'humilité et de compréhension à toutes les familles de déportés que nous sommes pour venir nous asseoir à une table ici à Pithiviers et certainement autant de votre part. Mais cela en valait la peine car avant tout, nous avons fait des rencontres humaines extraordinaires avec des hommes de bonnes volontés.

Je pourrais évidemment citer le précédent Maire Mr Philippe Pintaux qui nous a accueilli, soutenu et aider tout au long de son mandat et avec qui nous partageons maintenant un respect et une amitié née au fil de ce travail de Mémoire mené en commun, mais également Mr Saillard l'ancien Maire de la ville qui se joint à nous chaque année et je suis certain que Mme BONNEAU continuera cet œuvre de rapprochement entre nos communautés. Je tiens également à rendre hommage aussi à notre ami Mr Lucien Pelloy qui collabore avec nous depuis des années et s'investit pleinement dans les recherches de témoins et dans l'élaboration des tables rondes chaque année. Je pourrais aussi citer Guy Thion ou nos amis de la Fanfare de l'Alouette fidèles chaque année à notre commémoration, de même que les représentants des anciens combattants. Il y a également Mr Denaix l'ancien proviseur du Lycée Duhamel du Monceau et les professeurs Mr Perot et Mme Herment avec qui nous avons réalisé un voyage avec des élèves de Pithiviers et des environs à Auschwitz, Mme Faux et Mme Bordes de la Municipalité, les journalistes Christian Siret, Elisa Bonnet et •••

Des pithivériens témoins de l'époque assistaient à la cérémonie du matin

Pès d'une soixantaine de personne s'étaient déplacées malgré la date

F.Morgenstern et Fanny Hochbaum des FFDJF

LA CÉRÉMONIE À PITHIVIERS LE 17 JUILLET 2008

••• Arnaud Basiège , Mr Valery historien local ainsi que Mr Matthieu Dussauge et Mme Florence Cornilleau l'ancien et la nouvelle Conservatrice du Musée de Pithiviers et je dois en oublier d'autres auprès desquels je m'excuse par avance…
Dans la Bible, Dieu dit à Lot qu'il ne détruira pas Sodome et Gomorrhe s'il trouve au moins dix Justes dans ces villes. Nous ne sommes pas Lot, nous avons trouvé largement plus de dix justes ici, Pithiviers n'est évidemment pas Sodome ou Gomorrhe et ne mérite donc pas d'être « détruite » même moralement…
L'année dernière au Centre Madeleine Rolland, lieu hautement symbolique puisque cette résistante, infirmière du camp de Pithiviers, a essayé d'aider de son mieux les prisonniers du camp; nous nous sommes tous retrouvés, membres de l'association et habitants de Pithiviers pour une Table Ronde.

Cette après midi fût vraiment une main tendue à la mémoire, où des gens de bonne volonté qui, au hasard de l'Histoire se sont retrouvés de part et d'autres des barbelés ; ont décidé de parler, de se souvenir.
Les uns et les autres ont parlé, sans tabous ni rancoeurs, pour la première fois, afin de se retrouver et en quelque sorte « faire tomber » cette barrière qui, au fil des années, avait continué à persister entre nous. Pour la première fois, 65 ans après le départ du Convoi n° 6 vers Auschwitz, nous avons pu dialoguer avec les habitants de Pithiviers qui avaient vécu à l'époque où nos parents étaient internés à Beaune la Rolande et à Pithiviers. Avant le débat de ce mardi après-midi, il y avait beaucoup d'appréhension de part et d'autre.
Pour les membres de notre association, certains avaient peur d'entendre de vive voix comment leurs parents avaient vécu les dernières semaines de leur vie avant d'entrer dans l'enfer de Birkenau, d'autres redoutaient que les habitants de Pithiviers ne veulent rien dire, d'autres encore craignaient de mettre en cause tous les habitants du Loiret de cette époque, presque tous étaient anxieux de voir la tournure qu'allait prendre les débats.
Pour les habitants de Pithiviers, la crainte était très forte de voir leur comportement durant la guerre mis en cause, d'être mis en accusation par le survivant et les enfants des déportés présents ce jour là.
Ce qu'il faut souligner, c'est que toutes les craintes et les appréhensions des uns et des autres furent effacées dès que les habitants de Pithiviers commencèrent à égrener leurs souvenirs, à raconter la vie de tous les jours, à donner des informations sur les lieux exacts du Camp d'internement, et puis surtout à indiquer ce qu'ils avaient vu, entendu.
Bien sûr, nous avons donné la parole en priorité aux habitants de Pithiviers, car c'est eux qui avaient le plus à dire. ce faisant au fil des minutes, ils se sont exprimés de plus en plus abondamment. Ils ont répondu à toutes les questions de nos membres, sans jamais éluder une question.
A certains moments, l'émotion était palpable dans la salle, tant certaines interventions nous touchaient au plus profond de nous-mêmes. Les demandes d'interventions n'ont jamais cessés, ce qui prouve l'intérêt de tous pour ce débat.
Il y eu très souvent des émotions très fortes en entendant des précisions sur la vie des internés.
Je veux aussi souligner la parfaite courtoisie avec laquelle les uns et les autres se sont écoutés, entendus et parfois....compris.
Que les habitants de Pithiviers, soient remerciés de nous avoir aidés à reconstituer les derniers moments de nos parents avant le voyage vers l'enfer.
Nous avons fait un grand pas pour la Mémoire, celle de nos parents disparus mais aussi pour Pithiviers. Nous avons tous le devoir de continuer sur cette voie.

Le Directeur des Hopitaux de Pithiviers et Beaune la Rolande a déposé une gerbe

Mr HUBEL, survivant du Convoi 6 et son épouse Rachel

Le train hurle à la mort
Dans la nuit de l'été
Il connaît le transport
De ses wagons plombés

L'enfant n'a que deux ans
Malheureux assoiffé
Il pleure en se tordant
Dans la promiscuité

Les wagons à bestiaux
N'ont pas de places assises
Les vivants d'un berceau
De leurs bras en font guise

Déjà juif à deux ans
Donc déjà déporté
Les gendarmes pères d'enfants
Ne l'ont pas épargné

Coups de crosse à l'appui
Les adultes impotents
Eux aussi ont suivi
Tout en serrant les dents

Le voyage a duré
Et trois jours et trois nuits
Les rations d'affamés
N'ont pas été suivies

C'est au fond du wagon
Que les morts sont poussés
La chaleur sans pardon
Les vivants assoiffés

Dans une gare inconnue
Le train s'est arrêté
La machine a tout bu
Mais pas les enfermés

De l'eau pour mon enfant
Crie une voix desséchée
Aux quelques rares passants
Qui n'osent pas s'approcher

L'odeur pestilentielle
Sort des wagons plombés
Ce sont des criminels
Qu'il vaut mieux éviter

Le train est reparti
Les souffrances sont restées
Encore peu ressenties
Du pire à l'arrivée

Georges Jacknovitz, Novembre 2007

Nota : le convoi n° 6, parti le 17 Juillet 1942, qui emmenait mon père est celui qui, bien entendu, me touche le plus. Mais le convoi n° 25, parti de Drancy le 28 Août 1942, m'est également insupportable car il emporte un enfant de deux ans, AlbertWarenrach, avec ses frères Henri, 6 ans, Simon 9 ans et encore bien d'autres petits enfants. Quel que soit le numéro du convoi ou la gare de départ l'horreur fût la même pour chaque « transport » qu'il parte en hiver ou en été.

COMPTE RENDU DE LA SECONDE TABLE RONDE À PITHIVIERS LE 17 JUILLET 2008

Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé une rencontre-débat entre les membres de notre association «Mémoires du Convoi n°6» et les habitants de Pithiviers.

Autant, l'an dernier, les langues furent longues à se délier, autant cette année la parole fut plus aisée, plus libre. La crainte pour les habitants de Pithiviers d'être mis en accusation avait disparue. Et pour les membres de notre association la retenue était moins grande.
Bien sûr, pour nous, l'émotion est toujours palpable, lorsque nous entendons raconter la vie de tous les jours de Pithiviers entre le 14 mai 1941 et le 17 juillet 1942. Mais aussi notre curiosité est insatiable, nous voulons tous savoir ce qui se passait exactement à Pithiviers durant cette période.
Nous voulons savoir comment nos parents ont vécu les mois et les semaines précédents le "funeste voyage" vers Auschwitz le 17 juillet 1942. Pour nous, chaque fait, chaque précision sont importants car ils nous retracent le chemin que nos parents ont parcouru.
Pour les habitants de Pithiviers aussi, cette journée fût importante, car elle leur a permis de parler , souvent pour la première fois, de cette période de leur vie qui restera à jamais entachée du départ des déportés de la gare de Pithiviers vers Auschwitz.
Un témoin de cette période ne disait-il pas " MERCI A VOTRE ASSOCIATION D'AVOIR ORGANISE CETTE RENCONTRE. AVEC VOUS NOUS POUVONS ENFIN PARLER DE CES ANNEES LA "
Nous devons continuer ces rencontres, pour chacun de nos membres il est important de SAVOIR..., pour les habitants de Pithiviers, témoins de cette période, il faut se dépêcher d'enregistrer leurs témoignages.
Un climat de "confiance et d'échanges" s'est créé, qui nous permettra d'approfondir nos relations et d'amplifier encore nos débats.
Nous avons aussi le sentiment que, à travers ces tables rondes et le recueil de tous ces témoignages, nous contribuons à l'histoire de la Shoah.
Il faut donc continuer ces rencontres et ces entretiens, éventuellement rechercher des témoins de cette époque qui habitaient à Beaune la Rolande, pour définir encore mieux ce que fût la vie de nos parents avant leur déportation.
Nous remercions, plus particulièrement, pour leurs contributions aux débats Messieurs PELLOY, THION, VALERY.
Vous lirez, par ailleurs, dans ce lien, le compte-rendu exhaustif de cette table-ronde du 17.07.2008. *Daniel WANCIER*

La vie de tous les jours à Pithiviers et Beaune-la-Rolande entre 1940 et 1943

ETAIENT PRESENTS À LA TRIBUNE :
– Monsieur Alexandre BORYCKI, Président de l'Association « Mémoires du CONVOI 6 »
– Madame Florence CORNILLAUD Responsable du musée de Pithiviers
– Madame Hélène MOUCHARD-ZAY Présidente du CERCIL
– Monsieur Lucien PELLOY, habitant de Pithiviers. Interface entre notre association et la ville de Pithiviers
– Monsieur Bernard VALERY, historien local, auteur du livre « LES HEURES NOIRES DE PITHIVIERS »
– Monsieur Daniel WANCIER, Président de séance
– Monsieur André ZYLBERSZTEJN Vice Président de l'association

Daniel WANCIER prend la parole et expose l'objet de la table ronde, il se présente :
- membre de l'association « Mémoires du convoi 6 » et ancien président de cette association.

André ZYLBERSZTEJN se présente :
- vice président de l'association, il contribue au développement à l'étranger et à la rédaction du bulletin de l'association.
Il désigne les participants à la Table Ronde, ce sont : les membres de l'association et les habitants de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande.
(Bernard HUBEL déporté rescapé, interné à Beaune-la-Rolande est présent dans la salle).

Il énonce : L'ORDRE DU JOUR.
La vie de tous les jours dans les deux villes de Pithiviers et Beaune-la-Rolande entre 1940 et 1943, en quels termes les habitants parlaient-ils des camps. Savaient-ils que des Juifs vivaient dans ces villes avant 1939 ?
Evasions et aide de la population, ravitaillement dans les camps.
Rôle et comportement de l'encadrement militaire français. La garde mobile, qui était-elle ? Comment s'est-elle comportée ? Pourquoi a-t-elle été dissoute après la guerre ?
La provenance des photos, quels travaux de recherches cela a nécessité.
L'enseignement, dans ces deux villes, de la Shoah et du sujet qui nous réunit aujourd'hui.

Hélène MOUCHARD-ZAY se présente :
Présidente du CERCIL, après en avoir été la Directrice durant de longues années.
Elle expose : Le CERCIL (CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES CAMPS D'INTERNEMENT DU LOIRET) a été créé en 1991 à un moment où l'on parlait très peu des camps du Loiret.
Ayant fait ses études secondaires à Orléans, elle n'en avait jamais entendu parler en cours.

En 1991, avec la Communauté Juive d'Orléans, le CRIF et avec l'aide de Serge KLARSFELD, le CERCIL a été créé avec trois objectifs :
1° La recherche historique à l'aide du fonds d'archives important, concernant les camps du Loiret, conservé au Centre d'Archives du Loiret, disponible à Orléans. Des liasses sont encore à découvrir dans ce fonds d'archives.
2° Le recueil de témoignages, débuté en 1991 avec peu de moyens, mais un peu renforcé actuellement. Il y a une équipe constituée d'un cinéaste et de deux personnes pour le recueil des témoignages relatifs aux camps du Loiret.
3° Constitution d'un fonds documentaire à partir de documents originaux ou de photocopies communiqués, ou confiés, par des familles.
Ceci a conduit le CERCIL a une activité de publication, débutée en 1992 par le catalogue d'une exposition qui circule dans toute la France depuis 1991 et actualisée à plusieurs reprises en fonction •••

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE DU 17 JUILLET 2008 A PITHIVIERS

de nombreux pithivériens ont assisté à cette table ronde

Florence Bordes chargée de la Communication de la Mairie de Pithiviers

Les deux animateurs de la table ronde D.Wancier et A.Zylbersztejn avec le Président

••• des nouveaux documents retrouvés dans les archives ou des nouveaux témoignages, la dernière actualisation ayant eu lieu il a deux ans. L'exposition est prêtée gratuitement.
Actuellement le CERCIL en est à sa dixième publication, cette dernière concerne un journal rédigé en yiddish par un interné de Beaune-la-Rolande. Pour échapper à la déportation, cet interné s'est fait passer pour fou et a été hospitalisé en psychiatrie à Fleury-Les-Aubrais, où se trouvaient d'autres internés des camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande, qui plus tard ont demandé à retourner dans les camps, constatant ce qui se passait dans les hôpitaux psychiatriques, où il y eut 40 000 morts pour diverses raisons.
Tous ont demandé à retourner dans les camps, sauf Abraham SOTOBRODA, qui a compris sont intérêt de rester à l'hôpital, avec la complicité d'un médecin. Cet internement psychiatrique lui a sauvé la vie même si cela ne lui a pas été facile.
Le Conseil d'Administration du CERCIL a prévu, également dans ses statuts, l'édification d'un lieu permanent à Orléans où il y aura une exposition permanente, un centre de documentation et une salle pédagogique. Ce sera l'objet du travail de deux historiens Benoît VERNIER et Catherine THION.
De plus, le CERCIL offre la possibilité de faire des recherches personnelles pour ceux qui désireraient retrouver, dans les archives, les traces concernant un proche. Pour cela il suffit d'envoyer un courrier au CERCIL.

Question de Renée BORYCKI : Pourquoi le lieu est-il prévu à Orléans plutôt qu'à Pithiviers ?

Réponse : La question a été débattue lors de la création du CERCIL, il y avait les quatre municipalités : ORLEANS pour la Préfecture, PITHIVIERS, BEAUNE-LA-ROLANDE et JARGEAU (camp de tsiganes, sans déportation).
De l'avis unanime du Conseil d'Administration du CERCIL, il a été décidé que le siège serait à ORLEANS pour sa proximité de Paris (la majorité des Juifs internés étaient parisiens), des universités, des lycées ; avec l'idée de travailler en complète synergie avec les lieux où se trouvaient les camps.

Florence CORNILLAUD se présente : Responsable du musée de Pithiviers qui vient d'entrer en fonction.
Elle prend la suite de Mathieu DUSSAUGE, rencontré l'année dernière à la précédente Table Ronde, qui a rassemblé durant sept ans les éléments nécessaires au musée. Elle arrive dans un musée encore fermé. Un gros travail a été fait sur les collections, il reste à élaborer le projet architectural, thème faisant partie du programme de campagne de la municipalité. Un espace consacré au camp de Pithiviers est prévu dans ce musée. Eventuellement des objets ou documents, confiés par l'association « Mémoires du Convoi 6 », pourraient y prendre place.

Lucien PELLOY, qui a travaillé avec l'association depuis de longues années, se présente : Président du souvenir français de Pithiviers, mais présent ici en tant que riverain du camp de Pithiviers, le long du chemin de ronde. Il a assisté à la séparation des femmes et des enfants, ce qui l'a motivé pour faire savoir l'émotion suscitée à Pithiviers par ces évènements.
Ses parents s'étaient investis dans les évasions, avec la participation de Madeleine ROLLAND, par l'intermédiaire des cabanes de jardin dans lesquelles étaient entreposés des vêtements pour les évadés afin de faciliter leur fuite.
Depuis 1995, il s'est chargé, avec Guy THION et Bernard VALERY, d'aller recueillir des témoignages parmi les habitants de Pithiviers. Malheureusement beaucoup de témoins de l'époque ont disparu, emportant leurs secrets, étant souvent frustrés de n'avoir pu venir en aide aux internés, ce qui rend difficile le recueil. Il va cependant obtenir les souvenirs d'une personne ayant recueilli douze Juifs qui ont été sauvés en séjournant dans une ferme près de Pithiviers.

Bernard VALERY prend la parole : il était enfant à l'époque des camps et habitait Pithiviers au centre ville. A travaillé sur la vie à Pithiviers, et dans les camps, de 1940 à 1944. A retrouvé plusieurs documents concernant ces camps de 1940 à 1945, dans des ouvrages et aux archives départementales.
Possède également une importante collection de photos de l'époque y compris celles du camp avant la déportation des internés. Il a donc rassemblé photos et témoignages de crainte que cela disparaisse avec ceux qui étaient présents à l'époque. Tout cela est rapporté dans un livre publié il y a quelques années.

Dans la salle se trouve Monsieur Guy THION qui a été un témoin oculaire. Il y a également la présence de Madame Florence CORDE, responsable de la communication de la mairie de Pithiviers.
Guy THION évoque des évasions spontanées parmi ceux qui travaillent dans des fermes et qui n'y sont pas retournés, ainsi que ceux qui ont utilisé une planche posée sur une baraque du camp surplombant le chemin de ronde, mais cela n'a pas duré longtemps.
Il a personnellement participé à aider des évasions, il raconte :
« Ce n'est pas un acte d'héroïsme, point s'en faut, ce n'était pas prémédité, mais on étaient contents de le faire, ce n'était pas pour sauver des Juifs ou d'autres internés, c'était pour embêter les « fritz ». On partait à pieds du centre ville jusqu'au silo où l'on travaillait. A l'entrée du silo, on réparait les sacs, et c'est là que les internés se cachaient, dans un tas de poussière.
Pour deux d'entre eux, qui ne parlaient pas français, on leur a donné, pour sortir une autre veste, une casquette et un sac à outils ».
Il ne sait pas ce qu'ils sont devenus. Ils les ont accompagné à l'extérieur, l'un a sauté par-dessus le mur du cimetière, ils ont disparu.

Lucien PELLOY évoque des courriers qui ont circulé après la guerre. Ils concernent une dame qui s'appelait Marie

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE DU 17 JUILLET 2008 A PITHIVIERS

GAUDIN, elle avait 65 ans en 1941, elle était la mère de Geneviève GIRY, cette lettre porte l'indication « mon père GIRY fût complice de l'évasion en 1942, quant à moi, Monique destinataire de cette lettre j'avais 4 ans et demi en 1942. Je suis la petite fille et fille des personnes citées dans la lettre. »

Lucien PELLOY fait la lecture de la lettre.

« Ma grand-mère était propriétaire de l'immeuble situé à Pithiviers à l'angle de la rue de la Pie et de la Place Jean Delataille. Elle y habitait et pour compléter ses revenus elle louait des chambres à des étudiants pendant l'année scolaire.

Durant l'été 1941, des Juifs arrivaient au camp de Pithiviers, arrêtés et internés brusquement sans pouvoir joindre leurs familles. Quelques Pithivériens se promenaient alors autour du camp pour aider ces prisonniers à prévenir les leurs.

M. MARTIN, alors directeur, bien connu des Pithivériens, de l'école primaire de garçons, Place de Gaulle, était l'un des relais. Une jeune institutrice de Paris, nommé Madeleine, fût présentée à ma grand-mère par Monsieur MARTIN. Elle était à la recherche d'une pension pour l'été 1941. Elle était française, mariée à un médecin Juif né à la frontière Pologne Russie. Sur les conseils de Monsieur MARTIN, elle ne révélât pas la vérité, disant simplement qu'elle avait besoin de repos à la campagne. Elle errait toute la journée dans Pithiviers pour essayer de passer quelques instants avec son mari interné au camp, mais que les allemands laissaient sortir seul pour aller chercher des médicaments nécessaires aux malades.

Son attitude intriguera ma grand-mère qui lui demande des explications. Madeleine, en pleurant, explique la vérité en craignant d'être rejetée. Ma grand-mère émue par cette histoire, et consciente du risque qu'elle prenait, proposa d'inviter son mari à passer quelques instants dans sa maison, retrouver sa femme lors de ses sorties en ville.

Un jour de mars 1942, le mari de Madeleine, conseillé par mes parents ne rentra pas au camp. Un taxi allait à l'hôpital chercher ma mère qui sortait d'une hospitalisation. Madeleine et Niouma les attendaient devant le café Faubourg d'Orléans (l'actuel café Bergerac). Maman est accompagnée chez elle, puis le taxi devait aller conduire ses deux clients à la gare de Beaune-la-Rolande prendre un train pour Lyon. (De mémoire je ne sais pas s'il y avait une gare à Beaune-La-Rolande, je pense que c'est la gare de Montargis).

Une émotion à la sortie de Pithiviers, un gendarme, en panne de véhicule, faisait du stop. Il a été utile, sans le savoir, jusqu'à Beaune. (Ainsi ce gendarme a accompagné une évasion, c'est là où l'histoire est cocasse. Il y avait des bons et des mauvais parmi ces gendarmes).

Après l'évasion, elle était institutrice, jusqu'à la fin de la guerre, en banlieue lyonnaise, alors que lui s'engageait comme médecin du Vercors

(La suite est quelque chose de fort).

Ils ont retrouvé Paris à la fin de la guerre. Marqués par ces évènements au début de leur vie de couple, ils n'ont jamais eu d'enfant.

Elle est décédée à 90 ans, en septembre 2003. Elle l'a rejoint le 4 avril 2005. Ils sont restés jusqu'à la fin de leur vie de vrais amis.

Avec témoignages et messages d'affection et de reconnaissance, la conclusion est dans cette dernière lettre à conserver par mes petits enfants Maurice et Julien ».

Lucien PELLOY précise : « j'avais proposé que cette personne, la petite fille vienne lire ce récit, cela m'aurait bien arrangé mais ils sont en vacances, ils se sont excusés. Pour continuer le récit, c'est Madeleine, qui écrit à Monique, la fille de Mme GAUDIN, Mme GIRY. »

Il est fait lecture de cette lettre :

« Dans la douleur de la solitude, dans la douleur de ces effroyables jours d'anniversaire, je pense avec beaucoup d'émotion à votre grand-mère et à votre maman sans oublier votre papa.

Je revois Pithiviers et la grande maison où j'avais l'immense bonheur de retrouver Niouma

Il est avec moi en pensée ce soir pour vous exprimer notre infinie reconnaissance pour lui avoir permis de survivre et de profiter d'un grand bonheur.

Je pense très fort à votre chère grand-mère, si vivante, si chaleureuse, à votre chère maman si discrète et si riche intellectuellement. Elles n'ont jamais disparu de nos mémoires.

Que Marine et Julien sachent que dans leur famille ont existé ces êtres exceptionnels qui ont marqué de leur grandeur d'âme cette période si ignoble de l'histoire de notre pays. Qu'ils en soient fiers !

Dans la terrible solitude de ces soirs douloureux, je vous redis notre reconnaissance à jamais.

J'espère que vous allez tous bien.

Je vous embrasse bien affectueusement.

Madeleine. »

Lettre datée du 25 janvier 2005.

Ces lettres étaient restées jusqu'alors dans la famille, elles ne sont sorties qu'il n'y a trois ans.

Daniel WANCIER fait remarquer que l'on a ainsi la preuve de la présence d'un « Juste » à Pithiviers. Il signale l'existence d'un organisme nommé « YAD VASHEM » créé par l'Etat d'Israël pour décerner le titre de « Juste parmi les Nations », c'est-à-dire , quelqu'un qui a sauvé un Juif au péril de sa vie peut recevoir, après étude du dossier, une médaille. En effet, dans la Bible il y est dit : « Qui a sauvé un Homme, a sauvé le Monde ». Il suggère que Monsieur PELLOY prenne contact avec le YAD VASHEM pour présenter un dossier concernant cette femme.

Daniel WANCIER demande s'il n'y a pas d'autres témoignages concernant les évasions. Il regrette qu'un membre de notre association, qui s'appelle Emile FRAJERMAN n'ait pas pu venir aujourd'hui, il s'était évadé de la Matelotte.

Hélène MOUCHARD-ZAY annonce un chiffre : au cours de l'été 1941 il y a eu environ 700 évasions pour les deux camps, favorisées par le fait que des internés travaillaient à l'extérieur, fermes, usines, etc. Ce que constatant, les allemands ont rappelé à l'ordre les autorités françaises, responsables des camps, en leur disant qu'il y avait trop d'évasions et ont demandé de boucler le camp. A partir de septembre 1941, beaucoup de personnes travaillant dans les fermes sont rentrées aux camps. Les évasions ont continué mais elles étaient plus difficiles et plus rares.

Florence CORNILLAUD signale que Madame Jeannine AUTISSIER de Pithiviers avait reçu le titre de « JUSTE » pour avoir aidé Monsieur POLAC.

Lucien PELLOY rappelle qu'il y avait beaucoup de complaisance parmi les gardiens qui s'appelaient les P.A. c'est-à-dire, Police Auxiliaire.

Daniel WANCIER raconte : « mon père qui était à Beaune-la-Rolande et qui a passé trois ans à Auschwitz et en est revenu, disait « quand nous discutions entre nous, pourquoi nous évader, on a rien fait, nous sommes légalistes, on a pas volé, on est sous la protection de la France ».

Je rappelle que le 14 juillet 1942, trois jours avant de partir pour Auschwitz, le Préfet du Loiret est venu d'Orléans faire un discours à Pithiviers ou à Beaune-la-Rolande, il a dit : « Vous ne risquez rien, vous êtes sous la protection de la France ».

Donc les internés ne pensaient pas à s'évader, ils allaient travailler dans les fermes ou aller couper du bois dans les forêts. Les évasions étaient faciles, mais étant légalistes et n'ayant commis aucun délit, il n'y avait pas de raison de s'évader ». •••

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE DU 17 JUILLET 2008 A PITHIVIERS

••• **Bernard HUBEL précise** que certains des évadés sont revenus au camp parce qu'ils avaient eu peur.

Un intervenant fait remarquer que même les internés qui sortaient du camp pour aller chercher du pain, ou pour aller voir leur femme, revenaient aussitôt car ils ne sentaient pas le danger,

Guy THION a connu deux Pithivériens qui ont été arrêté dans la ville et internés dans le camp. Ils n'ont pas cherché à s'évader. Ils faisaient confiance à nos institutions. Personne ne pensait que leur destin était d'être déporté.

Hélène MOUCHARD-ZAY ajoute : concernant les évasions ; il y avait aussi des militants politiques, bundistes, communistes pour lesquels les consignes étaient de ne pas s'évader pour soutenir les internés. Lorsque ces militants avaient des permissions pour rentrer chez eux, à Paris, leurs épouses leurs demandaient de ne pas retourner au camp, mais ils répondaient que les instructions des instances du parti étaient de ne pas s'évader. A partir de mars 1942, les menaces de départ vers l'Est se faisaient de plus en plus précises, à ce moment là, il y a eu un changement, mais il était trop tard pour pouvoir s'évader.

Fanny MORGENSTERN propose d'établir une fiche signalétique de tous les évadés dont on connaît le nom. Pour Pithiviers toutes les évasions ont fait l'objet d'un rapport de gendarmerie.

André ZYLBERSZTEJN a discuté avec Mr. ERVILLARD Georges qui semble avoir beaucoup de mémoire de cette époque.

Mr. ERVILLARD raconte : il avait 8 ans en 1942, il a connu l'exode, il était parti avec ses parents.
En revenant chez eux, à Pithiviers, il a vu des soldats français prisonniers dans le camp.
Il se souvient, étant gamin, au bout du sentier où il habitait, était le camp, il y avait une sentinelle qui montait la garde. Ils allaient voir les prisonniers, des soldats français, qui leurs donnaient leurs bidons de deux litres pour aller les remplir de vin et les leur rapporter.
Après il a vu l'arrivée des Juifs au camp, il a entendu les cris des mères et des enfants, c'était affreux, inimaginable, pas humain.
Il a assisté, sur la passerelle de la gare de Pithiviers, à l'embarquement, par les allemands, des déportés dans des wagons à bestiaux, à coups de bottes, à coups de crosses, puis au verrouillage des portes des wagons.

Monique BRAOUDE pose la question : « C'était très émouvant ce que vous avez dit, mais en plus de voir, avez-vous emmagasinez des sons ? »

Réponse : « Naturellement, ce que j'ai entendu je ne l'ai jamais oublié. On ne peut jamais oublier cela ! C'était en 1942, j'avais 10 ans ».

André ZYLBERSZTEJN aimerait savoir : « Vous qui avez vécu ce genre de chose, comme Mr. PELLOY et d'autres, en parliez-vous autour de vous ? En famille, entre copains, en quels termes parlait-on du fait qu'il y avait un camp avec des personnes prisonnières ? En parlait-on en catimini ? »

Réponse : peu de souvenirs étant gamin.

Bernard HUBEL raconte : « Un jour un S.S. est venu à Beaune-la-Rolande et a dit que l'on était maltraité ici ».
Une lettre a été écrite à ce sujet et a été retrouvée dans les archives du CERCIL indique Mme Hélène MOUCHARD-ZAY.

Guy THION relate : « Avec les copains on a attendu la fin de la guerre pour parler de ce que l'on avait vu des déportations. Comme on s'est séparé, certains ne l'ont jamais su. Chez nous on ne l'a pas dit non plus. A cette époque, il y avait le silo, le camp et derrière les champs.
La ville était loin, le camp était en dehors de la ville ; pour beaucoup d'habitants, le camp était là-bas.
Lorsque les prisonniers étaient des soldats français, plusieurs Phitivériens y étaient, puis il y a eu les communistes, mais je suis persuadé que beaucoup d'habitants ignoraient ce qui s'y passait.
Nous on se posait des questions, mais pourquoi étaient-ils là ? C'étaient des Juifs et en plus ils n'étaient même pas français ».

Georges ERVILLARD prend la parole : « A Pithiviers, il y a eu une femme, Mme AZY qui avait été enrôlée par les allemands pour fouiller les femmes Juives au camp en ce qui concerne les bijoux. J'ai entendu dire que certaines femmes cachaient leurs bijoux dans la terre. Est-ce vrai ? ».

Réponse : « C'est un bruit qui a couru mais on en connaît pas plus ».

Mr. KRIKAGER raconte : « Ma grand-mère avait enterré des pièces d'or et moi je suis resté seul quand mes parents ont été pris le 14 juillet, à Montceau-les-Mines, et internés à Pithiviers. Je suis étonné d'entendre qu'il y avait eu des enfants Juifs ici, au camp, car quand on est venu chercher mes parents on leur a dit « on ne prend pas les enfants ». Quand on pris ma grand-mère, je suis resté tout seul. Ma grand-mère m'a dit en yiddish « Maurice j'ai enterré des pièces d'or ».

Florence CORNILLAUD rappelle qu'en ce qui concerne le fait de savoir si les habitants de Pithiviers connaissaient la présence des Juifs internés au camp, il leur suffisait alors de lire les articles de la presse régionale. Ils sont conservés au musée, comme ceux du 24 mai 1941.

Marcel SZTEJNBERG fait remarquer qu'une photo montre l'arrivée à Pithiviers, des personnes arrêtées lors de la rafle du Vel d'hiv, il y a 2 000 à 3 000 personnes qui traversent la ville. Cela ne passe pas inaperçu. En a-t-on parlé ?

Réponse de Lucien PELLROY : « Ils sont allés de la gare au camp, ils n'ont pas traversé la ville ».

Monique Braoudé,Georges Jacknovitch et Sylvain Braoudé

F.Morgenstern et Salomon et Betty Goldberg qui sont venus de Belgique

B.Hubel et Joyce Malai

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE DU 17 JUILLET 2008 A PITHIVIERS

Bernard HUBEL confirme l'explication, les trains arrivaient à la gare, les internés ne passaient pas par le centre de Pithiviers, ils allaient directement au camp qui se trouvait à la campagne.

Mme HUBEL fait remarquer : « Nous avons eu un droit de visite, ma mère ma sœur et moi pour venir voir mon père au camp de Pithiviers. Lorsque le train nous a laissés, nous étions devant le camp, on ne passait pas par la ville ».

Hélène MOUCHARD-ZAY précise qu'il y avait beaucoup de Juifs qui sortaient du camp et allaient faire des courses dans le centre de Pithiviers, certains allaient chercher le courrier.

Fanny MORGENSTERN suggère qu'il faudrait faire une visite guidée à pieds pour montrer où se trouvait le camp et où était la ville.

Hélène MOUCHARD-ZAY annonce que le CERCIL organise, pour les prochaines journées du patrimoine, un repérage sur les lieux mêmes du camp avec des plans, pour montrer où se trouvaient réellement les baraques d'internement, l'entrée etc.
Concernant l'argent et les bijoux qui ont été enterré, Annette MULLER raconte dans son ouvrage « LA PETITE FILLE DU VEL D'HIV » et dans ses témoignages, qu'à Beaune-La- Rolande, avant d'être déportées, des femmes jetaient ce qu'elles possédaient dans les latrines.
Il a été raconté, qu'après la libération, à Pithiviers, des personnes allaient fouiller dans le camp pour voir s'ils y trouvaient quelque chose.

Lucien PELLOY se souvient très bien que, concernant les fosses septiques, des vidangeurs avaient gagné de l'argent en retrouvant beaucoup de bijoux, lors de leur travail.

En conclusion pour les trajets des convois, **M. PELLOY précise** que pour venir au camp, les convois arrivaient directement de la gare. Pour les départs en déportation, les internés ne repassaient forcément par la gare, les trains attendaient sur les voies, un passage avait été aménagé pour aller directement du camp dans les wagons, sans passer par la gare.

Hélène MOUCHARD-ZAY rappelle que les premiers convois, n° 4, 5 et 6, sont partis de la gare, mais ceux avec les femmes et les enfants, c'était effroyable, sont partis directement face au camp.
Souvent, les convois étaient formés la veille au soir, le convoi 6, par exemple, a été formé la veille au soir, c'est-à-dire, que les internés ont passé la nuit dans le train !!

Daniel WANCIER conclut que le chapitre concernant l'évasion est terminé, et que l'on peut passer au point suivant, relatif à une question qui est souvent posée : les Pithivériens peuvent-ils nous dire si avant 1939, ils avaient connaissance de la présence d'habitants Juifs à Pithiviers ?

Florence CORNILLAUD répond que, malheureusement, sa collègue des Archives Municipales est partie en congé, mais elle possède un inventaire des ces Archives. Il y a quelques petites pièces qui n'ont pas été déposées aux Archives du Loiret.
Il y a trois documents, notamment, l'un fait le recensement des Israélites domiciliés à Pithiviers à la mobilisation en septembre 1939. Il y a un autre document qui recense les magasins Juifs en 1940, et une troisième pièce qui recense les Israélites demeurant en dehors du camp d'internement en 1942.
Les pièces existent. La référence de la pièce aux Archives Municipales est : 9W43.

Daniel WANCIER annonce le thème suivant :
ROLE ET COMPORTEMENT DE L'ENCADREMENT MILITAIRE FRANÇAIS DANS LES CAMPS.

Selon Mrs. VALERY et PELLOY ce comportement n'était pas très strict au début, mais l'est devenu au fil des mois.

Hélène MOUCHARD-ZAY précise : il y avait trois catégories de personnes qui gardaient les camps, il y avait premièrement, des gendarmes venus de la banlieue sud ouest de Paris que l'on avait fait venir à Pithiviers, ce n'était donc pas des locaux ; deuxièmement, il y avait des douaniers venus du sud n'ayant plus rien à y faire et troisièmement, il y avait des gardiens auxiliaires recrutés eux parmi la population.
Les gendarmes s'occupaient, plus particulièrement, de la sécurité extérieure, c'est-à-dire de tout ce qui entourait les camps. Les douaniers s'occupaient plutôt de la sécurité intérieure du camp et les auxiliaires s'occupaient des tâches matérielles.
Le commandant du camp était, en général, un Capitaine de gendarmerie à la retraite qui cumulait retraite et emploi. Beaucoup se sont succédés, en particulier, il y avait un commandant qui a été remercié car considéré comme trop laxiste.

André ZYLBERSZTEJN pose la question : Parmi les auxiliaires y avait-t-il des résidants locaux ?

Florence CORNILLAUD répond : Grâce aux journaux conservés au musée, on a un journal « L'ECHO DE PITHIVIERS » qui date du 7 juin 1941 et dans lequel une annonce est passée pour recruter pour (termes utilisés) « Les camps d'Israélites étrangers de Pithiviers et Beaune-La-Rolande » 200 gardiens. Le recrutement sera davantage favorable aux candidatures de gendarmes retraités ou sous-officiers de l'armée de Terre, de Mer, ou de l'Air qui ont été démobilisés et qui ont 45 ans ou plus. On leur promet logement, nourriture et 930 F par mois plus les allocations familiales s'ils y ont droit.
Etant logés, ils pouvaient venir d'ailleurs.
Guy THION possède les noms de certains héritiers de ces auxiliaires, dont on pourrait peut-être obtenir des témoignages.

Lucien PELLOY raconte que Mr. CHABEAU, qui venait de Romorantin, et qui a probablement connu Madeleine ROLLAND, est arrivé en 1941, muté par la gendarmerie, il avait entendu parler des camps de Pithiviers.
Sa fille a chargé Mr. PELLOY de communiquer ce qu'il avait écrit à ce sujet : « Plusieurs Juifs camouflés à Pithiviers, sur le point d'être arrêtés par la Gestapo ont été avertis et ainsi ont pu échapper à la déportation, telle la famille ZIVI originaire de Strasbourg, la seule dont je me souvienne, et que j'ai pu revoir à son domicile en cette ville pendant mon séjour en occupation en Allemagne en 1945 ».
Cela prouve que certains gendarmes se sont bien comportés.

Hélène MOUCHARD-ZAY précise qu'à la lecture des archives, on s'aperçoit de toutes sortes de comportements, à la fois des gendarmes qui exploitaient complètement la situation, qui, par exemple, faisaient sortir une correspondance clandestine, car les internés n'avaient pas le droit d'écrire en yiddish, ils n'avaient le droit que d'écrire en français dans des conditions bien déterminées. Il y avait toute une correspondance clandestine et des gendarmes ont gagné de l'argent avec cela. Par contre, il y en a eu d'autres qui ont aidé. Il y a toutes les gammes de comportements, de l'exploitation la plus sordide à la solidarité la plus grande. On le voit bien sur les témoignages.
« Lors de l'ébauche du CERCIL, c'était en 1991, j'ai reçu un appel téléphonique d'un gendarme qui m'a dit « J'étais gendarme et je garde un souvenir qui me poursuit •••

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE DU 17 JUILLET 2008 A PITHIVIERS

••• toute ma vie ». Il a raconté, en pleurant au téléphone, avoir assisté à la montée des mères dans le train séparées de leurs enfants. Il était près du train, il avait l'enfant dans les bras, disait-il en pleurant au téléphone.
Il avait laissé ses coordonnées, au CERCIL, j'ai essayé de le contacter une nouvelle fois, mais il n'avait jamais voulu témoigner à nouveau. C'était un gendarme de Pithiviers ».

Marcel SZTEJNBERG signale qu'Annette MULLER dont parlait Hélène MOUCHARD-ZAY était une enfant qui a été internée avec sa mère à Beaune-La-Rolande. Elle a écrit un livre qui s'appelle « LA PETITE FILLE DU VEL D'HIV ». Elle va témoigner, dimanche prochain, au Mémorial de la Shoah avec présentation de son film. Elle a un frère qui s'appelle Michel, c'est lui qui a fait le film.
Quand elle était au camp, elle a été séparée de sa mère à coups de crosse et par des pompiers qui étaient venus en secours pour envoyer de l'eau froide avec leurs lances. (Comme on le voit dans le film de SPIELBERG précise Daniel WANCIER).

Hélène MOUCHARD-ZAY indique que le CERCIL travaille à la réédition de ce livre qui est complètement épuisé.

Une intervenante relate : « Mon père était interné à Pithiviers, il a voulu aller voir sa famille à Orléans, les gendarmes lui ont demandé ses papiers, et les lui ont rendu, ils l'ont laissé sortir. Il est parti avec ses papiers, il est revenu, il a fait cela deux fois. Le fait de lui rendre ses papiers était une incitation à ne pas revenir au camp ».

Un intervenant, Bernard, veut rappeler deux choses : « Premièrement, mon père a eu une permission pour retourner à Paris, il est venu et reparti. Ma mère avait organisé son évasion en zone libre, mais mon père a refusé en disant qu'on l'avait averti, en quittant le camp que s'il n'y retournait pas, il y aurait des représailles sur sa femme et ses enfants.
Deuxièmement, je me suis rendu en octobre ou novembre 1941 à Pithiviers, j'avais 8 ans, on avait le droit à des visites mais pas toujours. Il n'était autorisé que chaque femme ne soit accompagnée que d'un enfant, j'étais donc accompagné d'une femme qui visitait son mari mais qui n'avait pas d'enfant avec elle. Pour une raison que j'ignore, les visites ont été annulées. La personne qui m'accompagnait ne parlait pas bien le français, elle m'a dit de demander à l'officier de garde, la permission de rentrer, venant de Paris, mais ce fût un refus. Je ne sais pas si les visites qui se faisaient à Pithiviers même avaient lieu dans le camp ou dans un camp auxiliaire ».

Une intervenante raconte : « Mon père, interné à Pithiviers, travaillait en permanence comme bûcheron dans la forêt de Chilleurs. Nous lui avons rendu visite avec ma mère, je me souviens, j'étais jeune, c'était loin, nous avons marché très longtemps. Il n'y avait pas de train qui allait là bas. Nous avons vu mon père sur place ».

Marcel SZTEJNBERG rappelle : « Mon père est venu en permission à Paris, ma mère avait organisé une réunion de famille à la maison, et avait même fait venir un avocat, pour le dissuader de retourner au camp. Il avait répondu : Non, j'ai promis. Il y est retourné.
J'ai des photos où je suis sur les épaules de mon père dans le camp de La Matelotte, je ne sais pas qui m'y a emmené ».

Hélène MOUCHARD-ZAY prend la parole, « Concernant les visites dans les fermes de Beaune-La-Rolande, les trois fermes de Sologne, en effet, il y a eu, avec l'aide de la population, des femmes qui sont venues voir leurs maris, plus ou moins clandestinement dans les fermes avoisinantes. Là, elles retrouvaient leurs maris. La surveillance dans ces fermes de Sologne était moins grande. Mais quand il s'est agit de sauver les enfants, à partir de l'été 1942, l'urgence était de sauver les enfants car la mise en œuvre de la Shoah par les nazis était commencée.
Les femmes connaissaient ces fermes où elles avaient été voir leurs maris, elles y connaissaient des personnes, et souvent les enfants ont été cachés dans ces fermes qui avaient accueilli les rencontres entre les hommes et les femmes. Il y avait là, un réseau très peu connu. Nous ne l'avons su que l'année dernière. Très peu connu de la population, car les gens en ont peu parlé ».

En réponse à la question concernant le lieu des visites, Monique BRAOUDE précise que durant la période souple qui a duré six mois, de mai 1941 à octobre 1941, il était possible de sortir du camp pour recevoir une visite.

Hélène MOUCHARD-ZAY précise : premièrement, au début les visites étaient plus facilement accordées, en effet, il fallait une autorisation. Les visites officielles avaient lieu dans le camp ou juste à la bordure du camp, près des barbelés. Puis des autorisations sont devenues de plus en plus rares, il y en a encore eu, mais peu.
Deuxièmement, il y avait des artisans de Pithiviers qui employaient des internés, par exemple un menuisier, ceci favorisait les visites des familles, c'étaient des visites non officielles qui ont continué.

Lucien PELLOY cite Mme ROUAULT qui pendant l'occupation a aidé Albert KHON à recevoir la visite de sa femme.
Mme ROUAULT raconte : « Albert KHON, qui habitait Paris, travaillait à la malterie dont le gardien était très gentil, il permettait aux Juifs d'y rentrer pour travailler. Mon mari y travaillait également et a permis à des femmes de rendre visite à leurs maris. Mon mari s'arrangeait avec un interné pour que son épouse prenne le train arrivant à 21 h. Il lui demandait comment serait habillée sa femme. Il allait à la gare et quand le train arrivait il avançait sur le quai et allait directement à la rencontre de la personne vêtue comme on le lui avait décrit. Il l'embrassait comme si elle faisait partie de sa famille en lui défendant de parler, au cas ou elle ne parlait pas français. Il l'a conduisait à notre maison où elle y couchait.
Le lendemain matin, à 5 h, en allant travailler à la malterie, il emmenait la dame. Elle passait toute la journée avec son mari dans une petite pièce bien cachée.
Cela a duré un moment, chaque semaine il y avait une dame rendant visite à son mari travaillant à la malterie. J'avais peur plus d'une fois, il y avait des gardiens à la gare. Nous étions contents de leur rendre service. Cela a duré tant que les femmes pouvaient venir à Pithiviers et que les internés travaillaient à la malterie ».

Bernard HUBEL raconte : « En 1945 quand on est revenu, j'étais fourreur, personne n'a voulu croire ce qui s'est passé. Un jour, en 1946, un homme est venu disant qu'il voulait que nous lui racontions une journée passée à Auschwitz. Il était prévu de faire cet exposé dans un cinéma bld Sébastopol en quinze séances deux fois par semaine, nous étions une dizaine de copains sur l'estrade. Les personnes se sont trouvées mal, l'organisateur a décidé de ne pas continuer car cela était trop dur, bien que nous étions en liberté depuis un an.
On ne pouvait s'imaginer comment cela se passait là bas en racontant la vie dans le camp.
En 1942, quand je suis arrivé avec le convoi 6, j'ai demandé des nouvelles à celui qui nous inscrivait, cet homme faisait le Rabbin à Beaune-La-Rolande, il m'a dit qu'il y avait 60 % des déportés qui se jetaient sur les fils barbelés pour se suicider. La vie à Birkenau était impossible.
Par exemple, en septembre, à l'appel, c'était un dimanche, les SS ne sont pas venus. Il pleuvait, nous sommes restés

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE DU 17 JUILLET 2008 A PITHIVIERS

Alain RUBIN

A.Zylbersztejn, A.Borycki,D.Wancier lors du pot de l'Amitié avant la Table ronde

Mme Hélène Mouchard-Zay du CERCIL a participé à notre Table Ronde

là sous la pluie jusqu'à 9 h. Nous étions trempés. Le kapo nous a dit de rentrer, de se déshabiller et de se sécher. Quand nous étions secs, on remettait nos vêtements et il fallait courir.
Personne ne voulait croire ce qui se passait à Auschwitz-Birkenau ». (Applaudissements).

Lucien PELLOY pose la question suivante : « Vous êtes parti de Beaune-La-Rolande, rejoindre le convoi 6 à Pithiviers, êtes vous parti la veille de Beaune-La-Rolande ? ».

Réponse de Bernard HUBEL : « 15 jours avant ».
Le convoi 6 ayant été formé la veille, Hélène MOUCHARD-ZAY explique : La composition du convoi 6 est très complexe, certains sont partis de Beaune-La-Rolande trois jours avant. Il s'agissait de vider les camps pour faire place aux personnes venant du Vel d'Hiv . Ils ont vidé les camps de Pithiviers et Beaune-La-Rolande, deux cents internés venaient de ce dernier.
Le contrat, convenu par les accords du 2 juillet 1942, entre Bousquet et les nazis, prévoyait trois convois de 1 000 Juifs par semaine.
Comme la population des camps ne faisait pas assez, ils ont arrêtés d'abord les Juifs d'Orléans, puis aux alentours et cela jusqu'à Belfort. Ces arrestations ont eu lieu le 13 et 14 juillet, certains n'ont passé que quelques heures à Pithiviers.

Marcel SZTEJNBERG indique : « On a répertorié, dans le convoi 6, une centaine de personnes arrêtés le 16 juillet 1942 pour rentrer directement dans le train, d'où la difficulté de trouver des documents les concernant ».

Daniel WANCIER annonce le sujet suivant :
« COMMENT LES CAMPS ETAIENT-ILS RAVITALLES ? »

Florence CORNILLAUD prend la parole : « Le livre de Denis PECHANSKI sur les camps d'internement en France traite le sujet.
J'ai relevé un passage où il parlait de l'organisation administrative du ravitaillement au camp de Pithiviers. C'est le chef du camp de Pithiviers qui, le 7 juillet 1942, décrit cette organisation dans un rapport. Il dit : «Le pain, les légumes secs, les matières grasses, le fromage, les confitures, la viande, les pâtes alimentaires, le charbon étaient attribués au camp par bons d'approvisionnement établis par la Direction Départementale du Ravitaillement Général.
Quant au sucre, au chocolat, au café, et au savon ils étaient perçus contre remise de tickets de la carte semestrielle d'alimentation. Comme ces denrées étaient très rares, les fournisseurs devaient s'adresser à des grossistes habitant d'autres départements pour lesquels les bons d'approvisionnement établis par les services du ravitaillement général n'étaient pas valables.
Si le ravitaillement en pain posait le moindre problème, la demande était répartie entre les divers boulangers de la localité, les allocations de farine leurs étaient accordées contre remise de bons d'approvisionnement établis par le ravitaillement général.
Les quantités de pomme de terre étaient déterminées par le Bureau des pommes de terre du ravitaillement général qui donnait ses instructions avec deux répartiteurs qui les livraient.
Pour les légumes secs, seules les répartitions exceptionnelles étaient organisées par le service du ravitaillement général, mais précisait le chef du camp lui-même : Sur des stocks avariés à consommer d'urgence.
Les rations de sucre et de café étaient perçues chez un grossiste de la localité contre la remise préalable des tickets 2 et 3 de la carte semestrielle d'alimentation.
Pour obtenir des matières grasses, il fallait des bons d'approvisionnement établis par le service compétent du ravitaillement général. Le beurre étant fourni par une laiterie de Pithiviers mais la margarine et l'huile, chez un grossiste désigné par le ravitaillement général.
On se fournissait en savon chez un grossiste de Pithiviers contre remise des tickets des cartes de savon.
La viande était distribuée par l'abattoir municipal d'après une instruction donnée par le groupement des répartitions des viandes.
Il y avait du lait de la Laiterie Coopérative, mais sur présentation des cartes de lait des internés malades.
Le tabac venait de l'entrepôt de Pithiviers mais sur présentation de bons de perception délivrés par le Directeur des Contributions Indirectes, en fonction du nombre d'internés.
Les livraisons de charbon étaient effectuées chaque mois par les commerçants de Pithiviers contre remise d'un bon de déblocage établi par le bureau départemental des charbons ».

Lucien PELLOY ajoute que Mr. REGNIER, qui était dépositaire de journaux, entrait au camp et quand il en repartait il avait plus de paquets qu'en y rentrant. Le courrier passait ainsi. Un jour le charbonnier, qui avait du mal à remonter la vitre de sa voiture, démonte sa portière et y trouve du courrier à l'intérieur. Le laitier, qu'il a bien connu, avait des paquets de lettres entre ses bidons quand il les déchargeait. Lucien lui-même avait son jardin devant la clôture du camp et y retrouvait du courrier lesté d'une pierre.

Hélène MOUCHARD-ZAY indique que d'une façon générale, aux Archives Départementales, il y a un fonds énorme. On n'imagine pas la quantité de papiers qu'a fourni cette administration des camps. Il y a un service qui a été créé spécialement à la Préfecture d'Orléans, qui s'appelait « Le service des camps » dirigé par Mr. PREVOT. La moindre chose était l'objet de notes des chefs de camp. Tout était prétexte pour établir une liste. La quantité de papier est sidérante.

Fanny MORGENSTERN demande : « Que faisait-on dans une malterie ? ».

Réponse : « Du malt pour la bière. Durant la guerre, le malt grillé remplaçait le café ». •••

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE DU 17 JUILLET 2008 A PITHIVIERS

••• **Guy THION ajoute** que la malterie est encore en service, et qu'il n'y a pas si longtemps, elle fournissait un wagon de malt par jour pour le Viêtnam.

Suzanne pose la question : « Que se passait-il à l'infirmerie ? ». Elle ajoute que son père a toujours travaillé à l'infirmerie du camp. Il a été déporté et est revenu. Mais il n'a jamais raconté ce qui s'y passait. Elle a cherché un numéro de baraque, mais elle a su que l'infirmerie était le seul bâtiment qui n'avait pas de numéro.

Hélène MOUCHARD-ZAY indique que c'est le seul bâtiment qui existe encore, il a été transformé en logements sociaux. Elle apporte les précisions suivantes :
Dans le système de santé des camps, il y avait un médecin libéral de Pithiviers qui était affecté au camp, mais il y venait très peu souvent pour des raisons de disponibilité, et donc l'essentiel des soins à l'intérieur des camps étaient assurés par des internés. Il y avait des médecins internés, des infirmiers. On possède des photos de l'infirmerie.
Les médecins internés soignaient les cas les plus courants, avec cependant, une absence de médicaments. Dès qu'il y avait un cas plus grave, qui nécessitait l'hospitalisation, il fallait que le médecin chef (celui de Pithiviers) signe un document et le malade était envoyé à l'hôpital.
On a les registres de l'hôpital de Pithiviers et aussi le cahier de l'hôpital de Beaune-La-Rolande.
Le cahier de l'infirmerie est un simple cahier d'écolier. Il y figure les noms des malades, puis arrivèrent les femmes et les enfants, et l'on voit alors que n'arrivent plus à l'infirmerie que des enfants qui ont entre 2 et 6 ans, dont certains sont morts dans le camp. L'infirmerie est alors complètement débordée, il faut convertir d'autres baraques pour accueillir tous les enfants malades, dont des maladies infantiles qui étaient, à l'époque, dangereuses comme rougeole, diphtérie, scarlatine etc.

Florence CORNILLAUD ajoute : « En parlant de santé, il faut avoir une pensée pour Madeleine ROLLAND, dont un centre porte son nom. C'était une infirmière de la Croix Rouge qui est intervenu dans les deux camps ; elle n'a pas laissé d'écrits. On a retrouvé, dans les archives de la ville, un ou deux petits mots qu'elle avait adressés à des familles, leur disant qu'elle ne pouvait pas donner de nouvelles de personnes internées, n'ayant pas eu de contact avec ces personnes là ».
« Nous possédons son diplôme d'infirmière, membre de la Croix Rouge, et de belles photos. Elle a été à l'origine de beaucoup d'évasions, mais elle l'a fait très discrètement sans laisser de traces ».
Le CERCIL possède aussi quelques courriers.

Lucien PELLOY indique : « L'ancien Conservateur du musée, a eu l'occasion de récupérer quelques documents de Melle ROLLAND, malheureusement, ses héritiers sont venus chercher ce qui avait une valeur, et tous les documents sont partis à la poubelle. Quand il l'a su, c'était un ou deux jours trop tard ».

Hélène MOUCHARD-ZAY indique : « Nous avons, au CERCIL, toute une correspondance d'une jeune stagiaire assistante sociale, Melle BORDEAUX, elle a été envoyée faire son stage dans les camps. Par l'intermédiaire de son fils, on a récupéré les lettres qu'elle envoie du camp de Pithiviers. Ces lettres sont absolument extraordinaires, elle a à peine 20 ans, elle arrive dans ce camp in juillet 1942. Il y a encore les mères mais elles vont être, très vite, séparées de leurs enfants. Nous avons une série de lettres, elle a rédigé des notes dans lesquels elle rapporte ce que disent les enfants. C'est terrible !
Elle reprend tout cela dans ce qui est son rapport de stage que l'on possède en manuscrits.
Son fils nous a appris qu'elle avait signé, après la guerre, pour publier ce rapport de stage. Elle ne s'est jamais remise de ces quelques semaines qu'elle a passé au camp de Pithiviers, sa vision du monde en a été complètement modifiée.
Elle a essayé de publier ces textes dans les années 1960, mais cela n'a intéressé personne ! ».

Une intervenante prend la parole : « J'ai entendu dire qu'il y avait des médecins de la ville qui soignaient à Pithiviers. Or mon père, à la fin de son séjour à Pithiviers, était à l'infirmerie. Y a t-il une liste d'établi des malades qui ont été soignés par des médecins externes ? A-t-on le nom des médecins ? ».

Florence CORNILLAUD répond : « Oui, nous avons le registre de l'hôpital. Il y a un médecin qui a démissionné au début, pendant qu'il n'avait pas les moyens de fonctionner ».

L'intervenante reprend : « Mon père est parti avec trois frères, ils ont été convoqués tous les quatre. A 6 h du matin, ils ont pris rendez-vous et sont allés se présenter dans le 11ème, puis sont partis directement à Pithiviers. Sur les quatre, deux ont été libérés de Pithiviers pour raison de santé et sont revenus à Paris. Pour mon père et son jeune frère, c'était trop tard. C'est pour cette raison que je voulais savoir s'il y avait les noms des médecins ».

Hélène MOUCHARD-ZAY indique que les listes des libérations pour raison de santé (réelles ou fictives), sont dans les archives. Il y avait également des libérations pour raison familiale grave. Une autre raison, qui n'a pas été respectée, était celle concernant les anciens combattants, en particulier les engagés. On retrouve ainsi la liste des personnes qui ont été déportées, mais qui n'auraient pas dû l'être.

Daniel WANCIER annonce le dernier thème à aborder :
L'ENSEIGNEMENT DE LA SHOAH
Il poursuit : « Beaucoup d'entre nous vont dans des écoles, des collèges, des lycées pour aborder ce sujet. Un survivant de la Shoah Bernard HUBEL participe à cet enseignement.
Parmi nous, il y a ceux qui étaient les enfants cachés qui ont suivi des itinéraires « sinueux », mais nous avons vécu cette période et nous pensons de notre devoir, étant parmi les derniers acteurs vivants de cette époque, de témoigner dans les écoles pour respecter les rares déportés qui sont revenus et qui ont dit : « Plus jamais çà ! ».
Il y a beaucoup de travail à faire, mais il faut le faire, c'est à nous les enfants cachés de prendre le relais des déportés survivants.
Le cas de la ville de Pithiviers est spécifique. Votre ancien maire disait à une époque « Il y a des Pithivériens qui se sentent coupables ».
Faut-il, à Pithiviers, aborder les choses différemment. Vous savez qu'il y a eu, il y a deux ans, un voyage à Auschwitz des élèves du lycée, avec les membres de notre association ».

Alexandre BORYCKI prend la parole : « Le professeur qui avait fait ce voyage et qui devait venir en parler est malheureusement malade.
Pour nous, cela nous paraissait important, dans le cadre de notre travail de mémoire que nous menions à Pithiviers, d'organiser ce voyage avec le lycée Duhamel du Monceau qui, entre parenthèses, à des élèves de Pithiviers mais aussi de ses environs, 15 % des élèves de Pithiviers, le reste venant de toute la région.
Nous avons organisés ce voyage en partenariat avec la municipalité de Pithiviers. Nous avons reçu un très bon accueil de l'ancien Proviseur du lycée Duhamel du Monceau

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE DU 17 JUILLET 2008 A PITHIVIERS

qui est Mr. DANEX, qui a tout de suite répondu favorablement à ce projet.
Nous avons préparé ce voyage en montant dans le lycée une exposition sur le convoi 6, permettant à tous les élèves d'avoir accès à tous les documents historiques et personnels des membres de l'association.
Notre survivant Samuel CHIMISZ a participé au voyage et a témoigné.
Un travail préparatoire a été très bien mené par les deux professeurs qui s'occupaient de ce voyage.
C'était important d'emmener les enfants de Pithiviers sur les lieux de déportation.
C'était d'autant plus important, que dans la population Pithivérienne il y a des habitants venant de l'immigration, c'était l'occasion de montrer à ces jeunes à quoi pouvait mener l'antisémitisme, la xénophobie et l'indifférence aussi, à quoi cela avait abouti à l'époque.
En revenant de ce voyage, les élèves ont fait un travail d'écriture et photographique. Ils ont fait, sur le site du lycée, un compte rendu de e voyage. Tout ce travail a été présenté dans le lycée, le Proviseur avait demandé aux parents d'élèves d'assister à cette présentation.
Il était intéressant pour nous de constater comment les enfants ont été sensibilisés par ce voyage, et de voir aussi une certaine retenue des parents, beaucoup de méconnaissance parmi ces personnes, elles n'étaient d'ailleurs pas toutes de Pithiviers. Il y avait un certain malaise, mais aussi une curiosité parmi ces parents qui ont découvert, par l'intermédiaire des enfants, une partie de l'histoire de la ville ».

Un intervenant raconte : « Je suis de Pithiviers, j'ai voyagé en Suisse, en Autriche, j'ai visité Auschwitz et Birkenau, j'ai vu une carte des camps en France sur laquelle Pithiviers apparaissait en grand. J'avais l'impression qu'on était un peu coupables bien que nous soyons de la deuxième ou troisième génération ».

Daniel WANCIER répond : « C'est la raison de notre dialogue avec les habitants de Pithiviers, on ne vous considère pas du tout comme coupables. C'est un fait historique que les trains sont partis de Pithiviers. Nos parents ont vécu leurs dernières années ici, c'est un fait. Il y a des habitants de Pithiviers qui se sont conduits humainement, héroïquement pour certains, d'autres ont été lus lâches comme partout ».

L'intervenant reprend : « Il y avait l'Administration de Vichy à laquelle il fallait obéir, j'ai connu un peu le Secrétaire de Mairie qui s'appelait Mr. LANGER.
Il faut dire que les restes actuels du camp ne permettent pas de s'imaginer ce qu'il était ».

André ZYLBERSZTEJN rappelle que le but de cette table ronde est de réunir les personnes qui habitaient sur place et les membres de l'association qui sont les derniers témoins.

Guy THION indique : « Le défaut de Pithiviers c'est de n'avoir pas eu d'histoire avant le camp. Ca serait Chambord on continuerait à parler du château. Avant le camp il n'y avait rien à Pithiviers.
Dans tous les discours que j'ai entendus, après que le monument ait été érigé, nous étions considérés comme des « Sales crapules » et « C'est nous qui les avions tués ».
J'ai assisté à toutes les réunions préparatoires à la constitution du CERCIL. Certaines n'étaient pas agréables. Un jour j'ai réagi violemment à ce que déclarait un des participants concernant le financement. Il a dit « Vous avez fouillé nos femmes, fouillé nos filles, volé nos bijoux, vous avez volé notre argent. Vous paierez jusqu'à l'éternité ! ».
Vous êtes les premiers avec qui on a pu parler. Ceux avec qui on a pu dire, c'est peut-être pas nous qui les avons tués. Vous nous avez aidé à changer l'esprit, à créer un climat. En venant ici on a pu enfin se parler.
Je n'oublie pas la tête des femmes derrière un grillage un jour où ils ont fait cinquante allers-retours sur les rails entre le cimetière et la gare, le soir il y en avait qui étaient morts dans les wagons.
Quand je voyais un wagon marqué « 40 hommes, 8 chevaux » ce n'est plus le cas maintenant, 65 ans après on ne l'oublie pas !
Je suis content d'être là aujourd'hui, de pouvoir parler avec quelqu'un. Pour les enfants de l'école c'est bien, même s'il n'y en a que deux qui continuent d'y penser ».
Applaudissements nourris.

Lucienne CUKIERMAN raconte : « Lors de notre exposition à la Mairie du 16ème, il y a une dame qui regardait et avait l'air contrarié. Je me suis rapproché d'elle et lui ai demandé si elle voulait un renseignement, elle m'a répondu « Je suis native de Pithiviers, née après la guerre, mon père a envoyé du pain derrière les grilles du camp de Pithiviers. Mais pourquoi ne parle-t-on de que de Pithiviers ? ».
On sentait une sorte de culpabilité en elle. Je lui ai montré qu'il n'y avait pas que Pithiviers, sur la carte où figuraient tous les camps en France. Elle a demandé une photocopie de cette carte, on le lui a fait, elle est partie heureuse et déculpabilisée.
D'où l'importance du dialogue entre nous et les Pithivériens ».

Monique BRAOUDE remarque : « C'est très, très important de former les enfants de la troisième génération, je fais aussi partie de la troisième génération. Je n'avais jamais entendu parler de ces événements dans ma famille, j'ai mis des années pour poser quelques petites questions. C'est important que les enfants sachent ce qui s'est passé ici ».

André ZYLBERSZTEJN pose la question de savoir si à Pithiviers les enfants reçoivent un enseignement un peu plus poussé, concernant les évènements, que celui du cadre habituel. Ceci en dehors des actions spécifiques.

Hélène MOUCHARD-ZAY fait deux remarques : « Premièrement, dans l'exposition fabriquée en 1991, nous avons voulu absolument faire un ou deux panneaux en rappelant, ce qu'avait fait la famille TESSIER en particulier et ce qui avait été fait par d'autres, que nous nommions « Actes de courage », nous en connaissions à l'époque quelques uns, nous en avons découvert d'autres depuis.
Pour nous au CERCIL, c'est une problématique extrêmement importante, il faut toujours rappeler qu'elles ont été les vraies responsabilités.
Deuxièmement, je crois qu'il y a quelque chose à Pithiviers qui a fait beaucoup de dégâts, c'est le livre d'Eric CONAN qui se nomme : « SANS OUBLIER LES ENFANTS ».
Eric CONAN est un journaliste à l'Express, il est venu à Pithiviers fin 1990, a publié en 1991 son article dans l'Express, et le livre en 1992. Eric CONAN s'est installé ici, à Pithiviers, pendant trois mois, à l'hôtel. Il a interviewé un certain nombre de personnes dont des « fouilleuses » ce qui a été répercuté par la presse et qui a fait beaucoup de dégâts aussi. Les « fouilleuses » étaient des jeunes femmes recrutées dans la population pour fouiller les femmes internées. C'est quelque chose qui a existé mais il y a eu un coup de projecteur sur ce cas. Après la publication du livre de CONAN, et surtout après les articles parus dans la presse locale, plus personne ne voulait parler, contrairement à ce qui s'était passé auparavant. Cela a duré plusieurs années ».

Florence CORNILLAUD relate : « J'ai rencontré une institutrice de l'école •••

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE DU 17 JUILLET 2008 A PITHIVIERS

••• Charles de Gaulle, il y a de cela deux ou trois semaines, pour un tout autre sujet, et nous en sommes venues à parler de l'histoire du camp. Elle me disait d'avoir traité l'histoire de la seconde guerre mondiale et celle du camp de Pithiviers avec ses élèves de CM1et CM2. Cela faisait partie des programmes ».

Alexandre BORYCKI prend la parole : « Quand nous sommes venus ici, ce n'était pas évident, ni pour les Pithivériens, ni pour nous familles de déportés, de se rendre sur ces lieux et de parler ensemble. Notre but n'a jamais été de dire que Pithiviers était coupable, loin de là.
Il ne faut surtout pas dire que Pithiviers était coupable, je dirai plutôt que Pithiviers a été victime, d'une autre façon que nous, mais victime d'avoir été choisie pour y installer un camp.
C'est pour cette raison, que notre association, depuis des années, cherche à faire des rencontres avec des personnes avec qui nous avons pu discuter, échanger des souvenirs. Des liens ont été créés, c'est la meilleure façon de faire avancer les choses. Même quand un Pithivérien évoque un souvenir qui lui paraît banal, pour nous c'est un petit morceau de l'histoire de nos parents ou de nos familles, qui n'a pas été transmis.
On peut étudier les archives, c'est un travail d'historien important qu'il faut faire, mais ce que nous voulons, en tant qu'être humain, c'est partager des souvenirs avec d'autres êtres humains que sont les Pithivériens.
Je me souviens, avec Mr. THION, par exemple, la première fois que nous sommes venus ici, cela n'a pas été toujours facile, mais maintenant tout cela est dépassé. Il faut continuer ». Applaudissements.

André ZYLBERSZTEJN pose une question à Mme CORDE : « Vous êtes chargée de la communication avec la Mairie, je pense que les propos qu'on vient de tenir ici vont être rapportés à Mme le Maire et publiés dans le BOD afin que les habitants de Pithiviers connaissent notre démarche, ceci pour ceux qui se posent encore des questions ».

Mme CORDE répond : « J'ai vu Mme le Maire ce matin, elle est consciente du rapprochement qui eu lieu, je lui rapporterai ce qui a été dit, même si ce n'est pas mot à mot ».

Daniel WANCIER repose sa question : « L'enseignement de la Shoah à Pithiviers doit il être plus spécifique, plus appuyé, ou différent de l'enseignement général tel qu'il a lieu dans les autres villes ? ».

Une intervenante remarque : « Concernant l'histoire de la Shoah en général, je pense qu'il y a un sentiment de culpabilité à Pithiviers, et je ne vois pas pourquoi, nous les enfants de déportés serions les consolateurs, mais je pense que le terme « consoler » n'est pas adéquat. Si, à Pithiviers, tout de suite après la guerre, ce travail d'histoire et de recherches avait été fait, nous n'en serions peut-être pas là. On aurait alors découvert des Justes et ce qui a été fait de bien, même des petites choses.
L'enseignement à Pithiviers pourrait être maintenant un modèle, les visites des restes du camp étant moins traumatisantes pour les enfants.
Je demande aux habitants de Pithiviers de rechercher dans leurs souvenirs ou leurs archives ce qui a été fait de bien par la population ».

André ZYLBERSZTEJN répond : « On ne vient pas en consolateurs de la ville de Pithiviers, ce n'est pas notre rôle, nous recherchons une meilleure compréhension ».

Florence CORNILLAUD répond : « Concernant le terme de « consolateurs », je crois qu'il y a un gros travail qui a été entrepris par Mr. BERTHIER, prédécesseur de Mr. PINTAUX, par Mr. PINTAUX aussi, et maintenant par Mme BONNEAU assurément. C'était un travail de dialogue, il y avait en effet un malaise qui a existé et l'idée c'était de pouvoir essayer de communiquer, à un moment donné, avec l'association Convoi 6 qui est arrivée à peu près au même moment où Mr. PINTAUX a été élu. C'était l'idée de se parler pour mettre quelque chose sur la table et essayer simplement d'en discuter et d'avancer petit à petit.
C'est pour cela qu'il y a eu des rencontres, il y a eu un groupe de mémoires qui a été créé avec Mr. THION, Mr. VALERY et Mr. PELLOY pour essayer de recueillir ces témoignages avant que les personnes disparaissent. L'idée n'était pas de se déculpabiliser, c'était de dialoguer ensemble. La réunion d'aujourd'hui en est l'illustration ».

Alexandre BORYCKI précise : « En effet, le terme consolateur n'est pas approprié.
Notre démarche n'a pas été d'arriver là en tant qu'accusateur à charge, ni avocat de la défense, car Pithiviers a été victime de l'histoire. On pourrait alors faire un procès à la gendarmerie, à la police, aux douanes, à la SNCF, à la ville de Drancy et à d'autres. Cela n'avancerait à rien.
Il y a deux formes de transmission de la mémoire, il y a la forme historique et c'est important qu'il y ait des historiens, des personnes qui étudient les archives qui dressent des listes, qui retrouvent des faits historiques, c'est important.
Mais il y a aussi, les témoignages, rien ne remplace le fait de se trouver face à quelqu'un, de le regarder dans les yeux, lui vous raconte des faits et vous également. Cela ne se remplace pas. Malheureusement cela n'a pas été fait, jusqu'à présent, à Pithiviers.
Des personnes sont venues, certaines étaient membres d'associations, en disant : « A Pithiviers, il y a eu ceci, il y a eu cela », un peu en accusateurs, c'est comme cela que cela a été perçu par les Pithivériens. Lorsqu'ils en reparlent, c'est pour dire que l'on les a un peu accusés.
Nous avons eu la démarche inverse, c'était celle d'arriver en disant non, il n'y a pas d'accusés, on discute, on parle et on échange des points de vue, c'est important ».

Monique BRAOUDE reprend : «Dans les familles où on ne parlait pas, les langues se sont déliées, grâce à l'association, des paroles commencent à être émises, c'est très important. C'est extrêmement lourd pour les enfants d'être avec des parents qui ne parlent pas, moi je l'ai vécu.
Ce doit être la même chose, de l'autre côté, en Allemagne, pour les enfants des bourreaux. Il est important de rompre le silence sur tout ce qui s'est passé.
L'Association, Convoi 6 a permis aux habitants de Pithiviers de s'exprimer.
Quant à l'enseignement aux enfants de Pithiviers, qui n'en ont jamais entendu parler chez eux, ils risquent d'avoir un choc en apprenant les évènements. En parlant à leurs enfants, les parents établiront un lien avec ce qui leur est enseigné à l'école ».

Marcel SZTEJNBERG relate : « J'avais entendu le témoignage d'un enfant de 15 ou 16 ans qui allait livrer, avec son père, des pommes de terre dans le camp, le gardien lui avait interdit de rentrer ».

Renée BORYCKI questionne : « Quand nous sommes venus à la réunion qui a suivi le voyage à Auschwitz, j'ai trouvé une réticence de la part des parents. Nous sommes venus à vous, pourquoi, vous qui êtes jeunes, vous ne nous avez pas posé la question sur nos intentions ?
Il me semblait que les parents étaient mal à l'aise. Notre présence était dérangeante. Alors que les enfants étaient décontractés, les parents quant à eux restaient dans leur coin. D'ailleurs, nous avons fait remarquer au Proviseur qu'il était bizarre que les parents ne parlent pas le même langage. N'osiez vous pas dire ce que vous dites aujourd'hui ? ».

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE DU 17 JUILLET 2008 A PITHIVIERS

Un intervenant indique : « Moi je suis né en 1943, nous n'avons jamais parlé des camps avec nos parents ».

Bernard prend la parole : « Une question qui n'a rien a voir avec le débat, mais qui peut intéresser ceux qui se préoccupent des documents que l'on a pu récupérer concernant nos parents.
On lit sur un document « Transfert aux AA », c'est-à-dire aux autorités allemandes le 17 juillet 1942.
Comment ce transfert s'est-il opérer administrativement ? Connaissez-vous quelque chose à ce sujet ? Comment cela s'est passé ? ».

Hélène MOUCHARD-ZAY répond : « Le transfert aux A.O., c'est-à-dire aux autorités d'occupation, ou aux A.A., est le résultat des accords de Bousquet en juillet 1942 par lesquels Laval engage la police a pratiquer des arrestations, puis se sont les policiers qui remettent les internés aux A.O., ils les font monter dans les trains et à partir de là, les trains sont sous le contrôle allemand ».

Un intervenant belge : « J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt cette deuxième série de débats, puisque j'étais venu à la précédente. Il me vient une réflexion aujourd'hui quand je vois le nombre de personnes déportées de Beaune-La-Rolande et de Pithiviers, je fais un parallèle avec la Belgique.
Je suis de Belgique, mes parents ont été déportés de Belgique du camp de rassemblement de Malines qui est un peu l'équivalent de Drancy et de Pithiviers. Le quota des déportées de Belgique est grosso modo de 30 000 personnes dans 25 convois.
Je voulais dire ceci, qui m'a effleuré en fin de réunion, c'est que finalement le modèle de l'association du Convoi 6 devrait être une espèce de « modèle déposé ».
Le drame de Pithiviers, c'est d'avoir eu le camp de la mort qui a provoqué ce qu'on sait.
Quand j'évoque la Belgique, à ma connaissance, je n'ai jamais assisté dans cette ville de Malines à une réunion avec ses habitants, en dehors de tous les pèlerinages officiels où on assiste à un échange, pas de victimes à victimes, mais sur le lieu du crime et cela m'interpelle. Je me dis : comment se fait-il que cela n'a jamais existé ailleurs, je pose la question concernant Drancy, que se passe-t-il là bas ? ».

Daniel WANCIER répond :
« Personnellement, j'ai été interné au camp de Rivesaltes où il y a eu des déportations. J'y étais avec ma mère et ma sœur. J'ai pu m'en échapper, sinon je ne serais pas là bien sûr.
On a essayé à Rivesaltes, de faire ce que l'on a fait ici aujourd'hui, cela n'a pas réussi. Pour les quelques habitants de Rivesaltes que j'ai rencontrés, le problème était que : « en 1942 c'était dur car c'était la sécheresse et nous n'avons pas eu beaucoup de vin ! ».
C'est réel, alors qu'ici nous parlons des problèmes qui nous concernent tous ensemble. C'est la qualité de ces réunions et à ma connaissance, c'est le seul endroit en France où cela se produit ».

Une intervenante ajoute : « Votre interlocuteur précise qu'il est né en 1943, mais moi je suis née en 1938 et un moment après la guerre, la réaction était exactement la même, nous ne savions rien. Les parents de nous parlaient de rien. Nous n'avons appris cela que par nous—mêmes, pour la majorité des évènements, depuis que l'association Convoi 6 organise ces débats ».

Monique BRAOUDE intervient : « Je voulais parler de la transmission, s'il n'y a pas de paroles, on ne transmet pas. Si certains cas ne sont pas exprimés par la parole, ils peuvent être dévoilés, par exemple, la culpabilité est transmise à l'enfant, la lourdeur de l'histoire est transmise sous une forme négative car le parent peut être très malade et peut avoir des troubles.
Quand on peut poser des mots sue ce qui s'est passé, il y a une transmission ce qui est meilleur ».

Alexandre BORYCKI reprend : « Concernant l'enseignement, je pose la question à Mme Hélène MOUCHARD-ZAY. Ne serait-il pas intéressant, ou est-ce prévu par le CERCIL, d'intervenir au niveau départemental du Loiret, à l'Académie, par exemple, afin d'avoir un enseignement plus spécifique à Pithiviers ? ».

Hélène MOUCHARD-ZAY répond : « On a fait beaucoup, nous intervenons énormément, dans la mesure des moyens humains dont on dispose. Nous intervenons énormément dans des classes d'établissements, essentiellement collèges et lycées, du département et de la région. C'est une constante pour nous, c'est une priorité pour nous d'intervenir.
Nous intervenons de la façon suivante : Je suis allée dans beaucoup de classes avec Annette MULLER, car elle a fait un témoignage vraiment extraordinaire, elle sait parler à des enfants. On adopte le principe suivant pour que le témoignage puisse se déployer dans toute sa singularité. Pour répondre à des questions d'enfants qui concernent l'histoire, nous intervenons toujours à deux, un historien et un témoin. Il y a au début un cadrage historique que les élèves doivent connaître et après le témoignage peut se déployer, je vous garantis que ce principe nous le suivons depuis longtemps ».

Alexandre BORYCKI précise : « Je parlais d'une action au niveau de l'Académie, au niveau du Rectorat. Un des buts du CERCIL, un centre important dans le Loiret, est d'intervenir auprès de l'Académie afin d'agir auprès des enseignants ».

Hélène MOUCHARD-ZAY répond : « Le problème ici est que l'on change très souvent de Recteur. A chaque nouveau Recteur, je lui rends visite et lui parle de cette question, de la nécessité de la formation des enseignants, elle est fondamentale. On a commencé, depuis l'année dernière, en liaison avec l'Inspection Académique, à faire des formations des enseignants de l'Académie. En ce qui concerne les voyages des élèves à Auschwitz, c'est bien, mais il serait prioritaire d'emmener d'abord les enseignants ».

Lucienne fait cette réflexion : « La mémoire ce n'est pas le passé, c'est l'histoire, c'est la représentation de soi. On peut garder un secret si on en est le gardien, mais le prisonnier. C'est pour cela qu'on en parle car nous avons besoin de savoir. Nous ne savons pas l'histoire de ce qui s'est passé à Pithiviers. C'est pour cela qu'on est ici. On a besoin de savoir.

Daniel WANCIER conclut : « Je voulais dire deux choses. A ce Monsieur pour le déculpabiliser : j'habite à Nice. De Nice sont partis quatre trains de déportés, dont celui de Simone VEIL et sa famille, nous faisons aussi des commémorations, je fais partie d'une association niçoise qui s'occupe de déposer des plaques pour les enfants déportés. Nous avons essayé de discuter avec des Niçois, des personnes âgées, nous n'avons pas réussi.
Nous sommes heureux de votre venue et de la qualité de nos échanges. Nice ne se sent pas coupable parce que Aloïs BRUNER est venu à Nice, après Drancy, et a organisé des trains de déportés. Les Niçois ne se sentent pas coupables de cela, il n'y a aucune raison pour que les Pithiveriens le soient.
Nous vous remercions tous d'être là et de la qualité de nos échanges. Nous souhaitons vraiment que, l'an prochain, à Pithiviers, on puisse être tous ensemble pour échanger à nouveau.

On vous remercie ».

LA CÉRÉMONIE À PITHIVIERS LE 17 JUILLET 2008

Pithiviers

31, rue de la Couronne. Tél. 02.38.30.22.44 - Fax : 02.38.30.84.11/Publicité : Alliance-Media. Tél. 02.38.30.03.97 - Fax 02.38.30.12.73

Convoi 6 : une commémoration sous le signe de l'émotion et du dialogue

Le 66e anniversaire de la déportation de 928 Juifs, de Pithiviers vers Auschwitz a été célébré hier. L'occasion de contribuer au devoir de mémoire en échangeant sur cette sombre période de l'Histoire.

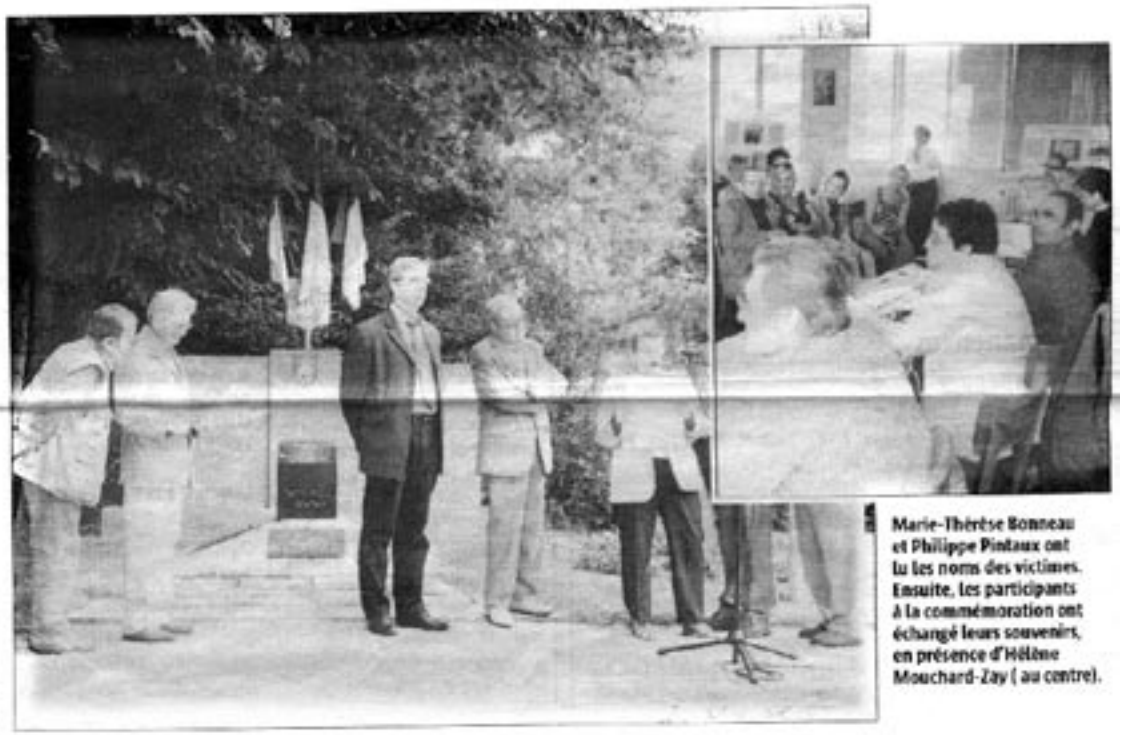

Marie-Thérèse Bonneau et Philippe Pintaux ont lu les noms des victimes. Ensuite, les participants à la commémoration ont échangé leurs souvenirs, en présence d'Hélène Mouchard-Zay (au centre).

Le 17 juillet 1942, les destins de la communauté juive et de Pithiviers se sont liés funestement. Ce jour-là, 928 Juifs, dont une centaine de femmes et 24 enfants, qui furent les premiers mineurs déportés depuis la France, montent dans des wagons à bestiaux, direction le camp de concentration d'Auschwitz (Pologne). Seulement 94 d'entre eux reviendront à la fin de la guerre.

Hier, l'association « Mémoire du convoi 6 », ainsi que les élus, Hélène Mouchard-Zay, vice-présidente du Cercil (centre d'études et de recherche sur les camps d'internement du Loiret et la déportation juive) et une quarantaine de personnes ont participé à la commémoration de ce jour de honte. Alexandre Borycki, le président de l'association, souhaitait que cette journée soit placée sous le signe du dialogue et du partage.

« Tendre la main à la mémoire »

Une volonté exprimée également par Marie-Thérèse Bonneau, le maire de Pithiviers, qui a commencé la lecture des noms des 928 victimes du nazisme, lors de la cérémonie qui s'est déroulée en matinée, au square Max-Jacob, sur l'emplacement du camp d'internement, aujourd'hui disparu.

La minute de silence ainsi que la lecture du Kaddish (la prière aux morts) furent deux moments d'émotion.

Après le partage de la douleur, les membres de l'association « Mémoire du convoi 6 », ainsi qu'Hélène Mouchard-Zay et quelques Pithivériens se sont réunis l'après-midi au centre Madeleine-Roland (résistante qui est venue en aide aux personnes internées dans le camp de Pithiviers).

« Nous avons repris l'idée de la table ronde que nous avions organisée pour la première fois l'an dernier. Il s'agit de tendre la main à la mémoire en écoutant les survivants, les descendants de déportés mais aussi des Pithivériens qui ont vécu cette période », soulignait Alexandre Borycki.

Dans une salle du centre, certains Pithivériens ont raconté leurs souvenirs de ce temps où le camp d'internement se trouvait à deux pas de la sucrerie. Ils ont également écouté les survivants ou leurs proches expliquer les visites à leurs familles, quand le funeste sort réservé aux personnes internées n'était pas encore totalement scellé. Pour que ne s'efface pas la mémoire, les membres de l'association ont déjà le regard tourné vers l'année prochaine et ils espèrent accueillir encore plus de Pithivériens lors du moment de partage du souvenir.

François Lorin

Un espace pour le convoi numéro 6 au musée

La proposition vient d'Alexandre Borycki. Le président de l'association « Mémoire du convoi 6 » a proposé de mettre à la disposition de la ville de Pithiviers des documents appartenant aux survivants de la déportation ou à leurs descendants.

Dans son discours, Marie-Thérèse Bonneau, le maire, a répondu favorablement, franchissant même une étape supplémentaire. Elle a annoncé que dans le futur musée, un espace (ou une salle, en fonction du projet d'aménagement qui sera retenu) sera spécialement dédié au convoi numéro 6 du 17 juillet 1942 ainsi qu'au camp d'internement de Pithiviers.

Le président de l'association a profité de cette journée pour annoncer également qu'un ouvrage contenant des témoignages inédits sur la déportation, sortira en octobre prochain.

Il comportera un chapitre entièrement consacré au convoi numéro 6.

LA CÉRÉMONIE À PITHIVIERS LE 17 JUILLET 2008

Pour ne pas oublier l'horreur de la déportation, le départ du convoi 6 est commémoré aujourd'hui

Comme chaque année, la cérémonie commémorant le départ du convoi 6, le 17 juillet 1942, sera célébrée aujourd'hui, à 10 heures, devant la stèle de l'ancien camp d'internement de Pithiviers. De nombreux officiels sont attendus. Les noms des 928 déportés seront lus pour ne pas oublier l'horreur des jours les plus sombres de l'Histoire.

Après le succès remporté l'année dernière, une table-ronde, organisée conjointement par l'association Mémoires du convoi 6 et les maries de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, débutera à 14 heures, au centre Madeleine-Rolland. Seront abordés la vie de tous les jours à Pithiviers et à Beaune de 1940 à 1943, comment les habitants parlaient des camps, les évasions, le ravitaillement du camp, la garde mobile et bien d'autres thèmes.

Par ailleurs, le président de Mémoires du convoi 6, Alexandre Borycki, annonce la publication d'un second livre rassemblant 70 nouveaux témoignages dont ceux de Pithivériens. La sortie de l'ouvrage est prévue en octobre aux éditions du Cherche midi.

Vincent Pichard.

En plus de la cérémonie officielle programmée le matin, une table-ronde est organisée dans l'après-midi pour mettre en lumière le contexte local et historique dans lequel se sont déroulés les événements de juillet 1942. (Photo d'archives)

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE - JEUDI 17 JUILLET 2008 - I

A Pithiviers le 17 juillet 1942, 928 personnes montaient dans le convoi 6

"Se retrouver et faire tomber cette barrière..."

La liste est interminable, les noms sont énoncés un à un, la voix de l'homme qui les prononce devient comme une lancinante prière à : David, Benjamin, Joseph, Simon... Une liste longue, bien trop longue, de 928 noms, ponctuée de temps à autre par : "c'était mon papa", ou bien "mon grand père", avant de continuer l'appel avec la gorge un peu plus serrée. Les gens qui sont là ont tous plus de soixante ans pour la plupart mais au cours de cet appel des noms des déportés du convoi 6 ils redeviennent de jeunes enfants qui n'ont pas compris pourquoi...

Jeudi 17 juillet 2008, 66 ans après, l'incompréhension reste sans doute intacte. Un vent léger estompe un peu la lourdeur ambiante devant la stèle de l'ancien camp, où chaque année le pèlerinage du convoi 6 amène au partage des émotions. "*Nous avons fait un grand pas pour la mémoire*" souligne Alexandre Borycki, le président de l'association "mémoire du convoi 6", en ajoutant : "*nous sommes les seuls à avoir choisi de parler aux Pithivériens...*" Il y a six ans, les Pithivériens n'étaient pas nombreux à cette cérémonie, l'évolution s'est faite lentement grâce aux élus, grâce à Lucien Pelloy. "*Nous nous sommes écoutés, entendus, parfois compris...*"

La sonnerie aux morts

cette barrière faite de honte et de colère. Se souvenir c'est sans doute aussi tenter de comprendre. C'est dans cet esprit que "Mémoire du convoi 6" a mis en place des tables rondes, organisé des expositions, édité un livre qui sortira en octobre prochain : "ce chapitre scellera ainsi un travail mené en commun". Dans le même esprit, une salle spécifique sera attitrée à cette triste période dans le futur musée. "*Ce partage des émotions très fortes s'inscrit au cœur de l'humanité...*" Un groupe de musiciens de l'Alouette commence "la sonnerie aux morts", la foule se lève, rue de l'ancien camp les souvenirs sont bien présents. Le 17 juillet 1942, il y avait peut-être une brise légère, ce matin là 928 personnes, dont 119 femmes montaient dans le convoi 6, en route vers l'horreur, ils se prénommaient Sarah, Joseph, Benjamin ou Si-

frères qui ont choisi, et c'est là l'essentiel, de ne pas oublier, pour que plus jamais il n'y ait de convoi 6 ■

A.B.

Le convoi

Le train hurle à la mort
Dans la nuit de l'été
Il connaît le transport
De ses wagons plombés

L'enfant n'a que deux ans
malheureux assoiffé
Il pleure en se tordant
Dans la promiscuité

Les wagons à bestiaux
N'ont pas de places assises
Les vivants d'un berceau
De leurs bras en font guise

Déjà juif à deux ans
Donc déjà déporté
Les gendarmes pères d'enfants
Ne l'ont pas épargné

Coups de crosse à l'appui
Les adultes impotents
Eux aussi ont suivi
Tout en serrant les dents

Le voyage a duré
et trois jours et trois nuits
Les rations d'affamés
N'ont pas été suivies

C'est au fond du wagon
Que les morts sont poussés
La chaleur sans pardon
Les vivants assoiffés

Dans une gare inconnue
Le train s'est arrêté
La machine a tout bu
Mais pas les enfermés

De l'eau pour mon enfant
Crie une voix desséchée
Aux quelques rares passants
Qui n'osent pas s'approcher

L'odeur pestilentielle
Sort des wagons plombés
Ce sont des criminels
Qu'il vaut mieux éviter

Le train est reparti
Les souffrances sont restées
encore peu ressenties
Du pire à l'arrivée

Georges Jacknovitz

Georges Jacknovitch

(Novembre 2007)

"Le convoi n°6, parti le 17 juillet 1942, qui emmenait mon père est celui qui, bien entendu, me touche le plus. Mais le convoi n° 25, parti de Drancy le 28 août 1942, m'est également insupportable car il emporte un enfant de deux ans, Albert Warenrach, avec ses frères Henri, 6 ans, Simon, 9 ans et encore bien d'autre petits enfants.

Quel que soit le numéro du convoi où la gare de départ, l'horreur fut la même pour chaque "transport" qu'il parte en hiver ou en été."

ON A PARLÉ DE NOUS

Les suites de la visite à l'école Heral Menahem à Paris en Avril dernier

Dans notre dernier bulletin, nous avons consacré un article sur la visite réalisée par notre Président ; Renée BORYCKI et Elie Braoudé à l'Ecole Heral Menahem à Paris lors du Yom Ashoah. A la suite de cette visite un article sur cette journée et sur notre association a été publié dans Actualité Juive.

Des élèves de CM2 de l'école Sinaï sensibilisés à la Shoah

MÉMOIRE ▮ En mai dernier, l'association « Mémoires du convoi n°6 » s'est rendue dans une classe de CM2 de l'école Sinaï pour parler de la déportation des Juifs pendant la guerre.

Lorsqu'il a découvert des photos de son grand-père dans une exposition organisée par l'association « Mémoires du Convoi N°6 » à la mairie du XVIème arrondissement de Paris, Elie Braoudé a décidé de s'en rapprocher. « Cela a été un choc émotionnel de retrouver des personnes partageant la même histoire », se souvient-il. En effet, la structure réunit des personnes dont un membre ou un ami de la famille a été déporté à Auschwitz-Birkenau par le convoi n°6, le 17 juillet 1942, en partance de Pithiviers. Peu à peu, l'homme qui est aussi vice-président du groupe scolaire Sinaï imagine avec le président de l'association Alexandre Borycki, une rencontre avec une classe de CM2 de son établissement. La journée est un succès. A tel point que A. Borycki participera l'année prochaine à un projet pédagogique avec l'école…

«Cela permet de briser le silence»

Avant la rencontre, une séance de travail a permis aux professeurs et aux membres de l'association d'en élaborer le contenu. « Nous avons fait le choix de faire venir une enfant cachée et non une déportée », indique le président de l'association. C'est par la projection d'un diaporama qu'ont été traités les thèmes des lois antijuives jusqu'à la déportation. « Dans les écoles juives, il existe un véritable partage de la douleur », estime Elie Braoudé. « C'est aussi un partage de génération. La classe de CM2 s'est montrée très intéressée. Une élève lui a demandé comment elle avait pu vivre après tout ça ». « Car cette femme, enfant cachée pendant la guerre, avait l'âge des élèves », remarque A. Borycki.

En fait, la dame qui s'exprima devant la classe était Madame Borycki, la mère d'Alexandre. Elle a retrouvé son père à la fin de la guerre, survivant des camps de la mort, parti pour Auschwitz par le convoi n°6. En répondant à l'annonce, en mars 1999, d'un homme recherchant des informations sur le convoi n°6 par lequel son père fut déporté, elle jette les bases de la création de l'association « Mémoires du convoi n°6 ». Les documents et photos personnels des membres ont permis la publication d'un livre en 2005, ainsi qu'une exposition itinérante dans les mairies de Paris et de Provinces.

L'association réalise un travail de terrain avec la ville de Pithiviers. Comme tous les ans, le 17 juillet prochain, les adhérents commémoreront le départ de ce convoi vers les camps de la mort, sur la stèle qui marque la place de l'ancien camp. Après la lecture des noms des déportés, Alexandre Borycki organisera une table ronde avec les habitants de Pithiviers. « Ce n'est pas évident pour nous comme pour eux, mais cela permet de briser le silence », estime-t-il. ▮

Johanna Issan

« 17 JUILLET 1942-UN TRAIN PARMI TANT D'AUTRES »

Notre nouveau livre bientôt disponible !

Retrouvez le bon de commande en page 4

Comme vous le savez maintenant notre nouveau livre va bientôt paraître en librairie, vraisemblablement fin novembre. Cet ouvrage qui rassemble plus de 70 nouveaux témoignages coordonnés par Antoine Mercier et fait près de 350 pages, et préfacé par Maître Samuel Pisar. L'historien du Mémorial de la Shoah Claude Singer nous a fait l'amitié, comme pour le premier ouvrage, de faire un avant propos historique afin de remettre dans le contexte de l'époque, le départ du Convoi 6. De plus, pour marquer le travail que nous menons au niveau local à Pithiviers, nous avons consacré tout un chapitre pour donner la parole aux pithivériens, ce qui n'a jamais été fait auparavant. C'est ainsi que Florence Cornilleau, Conservatrice du Musée de Pithiviers, a accepté de faire un historique du camp et Mr Philippe Pintaux, ancien Maire de Pithiviers, qui nous a toujours soutenu dans nos démarches et cérémonies, a bien voulu écrire un texte sur le travail mené en commun à Pithiviers. Enfin notre ami Lucien Pelloy qui nous aidé, dès la première année où nous sommes venus faire l'exposition dans la ville, et qui est Président du Souvenir Français local mais avant tout était un petit garçon de 10 ans dont les parents avaient leur maison situé juste à côté du camp, a accepté de raconter ses quelques souvenirs d'enfance du camp de Pithiviers.

Afin de vous faire « profiter » en avant première de cet ouvrage nous ouvrons, dès aujourd'hui une souscription pour l'achat de ce livre.

Grâce au bulletin page 4 que vous pourrez remplir et nous renvoyer accompagné de votre chèque de règlement de 20 euros à l'ordre de l'association, vous pourrez acquérir notre ouvrage que nous vous enverrons dès que les Editions du Cherche Midi nous aurons livré les premiers exemplaires.

De plus nous vous proposons également, pour ceux qui ne l'auraient pas encore acheté, notre premier ouvrage « convoi6-Destination Auschwitz ».

Un événement réussi pour notre association

Dans le cadre du festival des Cultures juives,comme chaque année, était organisée la Journée des Associations Juives par « yiddish sans frontière », à l'initiative du Fond Social Juif Unifié, des Mairies du 3ème et du 4ème Arrondissement de Paris. Cette journée a eu lieu cette année le Dimanche 29 Juin de 12heures à 19heures devant la Mairie du 3ème arrondissement et a rassemblé un public très nombreux et chaleureux.

Notre association, comme elle en a pris l'habitude depuis la création de cette manifestation, avait son stand tenu tout au long de la journée par Renée Borycki, Marcel sztejnberg, Fanny Morgenstern, Léon Bakon et Joseph Pulvermacher. Notre stand a reçu de nombreux visiteurs venus voir les panneaux avec les listes des 928 déportés du Convoi 6, des photos et documents concernant Pithiviers et Beaune la Rolande.

Un ami deporté originaire d'Afrique du Nord et Fanny Morgenstern

Le Président et Marcel Sztejnberg sur le Stand de l'association

Marcel Sztejnberg et Nadia Pulwermacher accueillaient les visiteurs sur notre stand

Noa et Ilana Borycki,filles de notre Président ont commencé à travailler pour l'association. Il n'est jamais trop tôt!!

Renée Borycki, notre trésorière, Racel Hubel, Léon Bakon qui assure comme toujours une présence lors des expositions, Nadia Pulwermacher

COMMEMORATION DE LA RAFLE DU DU VEL D'HIV

16 juillet 2008
Cérémonie des Fils et Filles des Déportés Juifs de France

Comme chaque année, le beau mois de Juillet, est synonyme pour nous, génération de la guerre, de tristesse et de recueillement avec les commémorations de la rafle du Vel d'Hiv. Les membres de l'association ce sont joints aux cérémonies organisées par les FFDJF le jour même de la rafle le 16 juillet, ce qui reste la logique, et à la cérémonie officielle organisée le dimanche suivant devant le monument de Walter Spitzer. Nous vous invitons à lire les discours émouvants de Maître Serge Klarsfeld, de David de Rotschild et de Jean Marie Bockel, Ministre des Anciens Combattants mais surtout à découvrir le panneau qui a été inauguré dans la station de métro Bir Hakeim concernant la rafle du Vel d'Hiv.

La double leçon de l'histoire

Mes chers amis, aujourd'hui, en ce 66ème anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, je prends la parole à la place de Serge, hospitalisé, qui m'a chargé de vous lire ce message.
Il y a 66ans a eu lieu la plus vaste opération policière qu'ait connu Paris depuis la Saint Bartelemy. Décidée par les autorités allemandes, exécutée par les autorités françaises, cette gigantesque rafle ne visait que des innocents coupables d'être nés juifs. Et parmi ces innocents, les plus innocents des innocents, les enfants, des milliers d'enfants. La Police municipale avait sorti du Fichier des Juifs 28000 fiches avec pour objectif 22 000 arrestations d'adultes. 6 000 devaient être dirigés sur Drancy, 6 000 sur Compiègne, 5 000 sur Pithiviers et 5 000 sur Beaune la Rolande. Les résultats de la rafle ont déçu la Gestapo et la Préfecture de Police : 9000 adultes au lieu de 22 000. Mais il y avait aussi 4 000 enfants arrêtés avec leurs parents. La police de vichy a demandé aux Allemands et avec insistance qu'eux aussi soient déportés en invoquant des prétextes humanitaires de ne pas les séparer de leurs parents, alors que les SS ont tout de suite répondu que Berlin n'ayant pas donné le feu vert pour la déportation d'enfants, il était probable que les parents seraient déportés les premiers sans les enfants. Et c'est ce qui s'est passé : les enfants ont été séparés de force de leurs parents dans les camps du Loiret, les enfants ont été transportés à Drancy et mélangés aux Juifs adultes arrêtés par Vichy en zone libre et transférés eux aussi à Drancy.
C'est ici au Vel d'hiv et dans les camps du Loiret qu'a été écrite la page la plus noire de l'histoire de France. Le Gouvernement de Vichy n'était pas obligé de l'écrire, cette page de honte et de déshonneur : en juillet 1942,

Discours de Serge Klarsfeld
Président du FFDJF

il avait encore son Empire, il avait encore sa flotte, il avait la zone libre et la France entière travaillait dans l'ordre maréchaliste pour l'économie de guerre allemande. Vichy pouvait dire « non » à la rafle du Vel d'Hiv exécutée exclusivement par des forces de police française. C'est pourquoi, alors que la mémoire de Vichy était occultée et qu'ici, à la cérémonie du Vel d'Hiv pendant des décennies, on a parlé que de la barbarie nazie, nous, les Fils et filles des Déportés Juifs de France avons décidé dans les années 70 de changer la mémoire de Vichy et d'inscrire dans l'histoire quel fut le rôle réel de pétain, de Laval, de Bousquet, de leur Police et de leur administration préfextorale dans le processus de la Solution Finale.
Mais, parallèlement, et avec la même lucidité historique, nous avons mis en lumière le rôle de la population française dans la protection et la sauvegarde de la population juive et, en particulier des enfants.

C'est cette double leçon de l'histoire que les élèves de France vont apprendre : les 11 400 enfants juifs déportés de France, et les 59 000 qui ne l'ont pas été. Les 11 400 enfants perdus et les 59 000 enfants sauvés.
Ici un Président de la république a été sifflé parce qu'il protégeait Bousquet mais comme conséquence il a fait du 16 juillet « une journée nationale à la mémoire des victimes des persécutions antisémites menées par l'autorité de fait dite « gouvernement de l'Etat Français ».
Ici, un Président de la république a été applaudi parce qu'il a eu le courage de déclarer « ce jour là, le 16 juillet 1942, la France accomplissait l'irréparable ».
Et aujourd'hui un autre Président de la République a décidé que tous les Français, puisque tous passent par l'Ecole, tous les Français se souviendront des enfants juifs déportés de France mais désormais de retour en France dans la mémoire et la conscience publique.

Le rôle des Fils et Filles des Déportés Juifs de France a été décisif dans ce travail de la mémoire dans notre pays et dans le domaine du militantisme. Vous le savez bien et je vous remercie tous pour votre fidèle soutien. Après tant de campagnes mon cœur s'est fatigué mais grâce au Professeur Patrick Nataf qui m'a opéré, je serais bientôt d'attaque et parmi vous. En attendant c'est Beate, grâce à qui tout a été possible, qui prend les commandes.
Merci à vous tous, je vous embrasse et maintenant vous irez sur le quai Métro Bir-Hakeim pour voir le panneau que la RATP nous a installé et dont j'ai rédigé le texte de base.

Un panneau commémorant la rafle du Vél' d'Hiv' installé à la station Bir-Hakeim

En partenariat avec la FMS et son Vice-président Serge Klarsfeld, la RATP a mis en place un panneau à la station de métro Bir Hakeim-Tour Eiffel qui se trouve à quelques mètres de l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'hiver. Nous en reproduisons ici le texte intégral.

Sur le boulevard qui longe cette station de métro s'élevait le Vélodrome d'Hiver. C'est là que s'est déroulée les 16 et 17 juillet 1942 la tragédie appelée « Rafle du Vél d'Hiv » : l'arrestation et la déportation de 13 152 juifs, dont 4115 enfants.
En 1942, le régime hitlérien a en effet décidé d'appliquer aux Juifs de l'Europe de l'Ouest la « Solution finale » de la question juive par l'extermination.
Le programme retenu pour la France concerne dans un premier temps la déportation de 30 000 Juifs de zone occupée et 10 000 de zone libre.
Ce plan a été approuvé après négociation par le Gouvernement français, car le régime autoritaire institué à Vichy par le Maréchal Pétain après la défaite militaire de juin 1940 s'était aligné sur l'idéologie antisémite de l'Allemagne hitlérienne et avait déjà pris l'initiative de nombreuses lois à l'encontre des 320 000 juifs vivant en France.

Le gouvernement dirigé par Pierre Laval souhaite cependant limiter les arrestations aux Juifs étrangers considérés comme « apatrides ». Deux réunions franco-allemandes organisent la gigantesque rafle qui doit se dérouler dans Paris et sa banlieue : 28 000 fiches d'adultes sont retirées du fichier des Juifs constitué par la Préfecture de Police et 22 000 arrestations sont envisagées, qui seront exécutées exclusivement par la police française.
Les résultats de la rafle qui a lieu dès l'aube du jeudi 16 juillet sont décevants pour la Gestapo : 13 152 arrestations dont 9 000 adultes. Les familles sont enfermées au Vél' d'Hiv'. Les célibataires et les couples sans enfants sont internés au camp de Drancy. Ne disposant que de 9 000 adultes, la police française, bien qu'étant prévenue par les SS que les parents partiraient les premiers, insiste alors pour que les enfants, dont la plupart sont français, soient également déportés.

Dans les camps du Loiret, à Beaune-la-Rolande et à Pithiviers, où sont transportés les prisonniers du Vél' d'Hiv', les familles sont séparées de force dans des conditions abominables. Les parents sont déportés vers le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau avec les plus âgés des enfants entre le 31 juillet et le 7 août, par quatre convois de mille déportés chacun. 3 000 enfants en bas âge restent livrés à eux-mêmes. Par la suite, les autorités nazies refusant des trains composés exclusivement d'enfants, ils sont transférés à Drancy et sont déportés à leur tour par six trains entre le 17 et le 28 août, avec des Juifs adultes en provenance des camps de la zone libre.
Aucun des enfants n'est revenu ; moins d'une dizaine de mères ont survécu.
© RATP

Daniel Wancier et son neveu Jeff Wittenberg

M.Sztejnberg avait amené sont appareil photo

Joyce Malai et Noa Borycki devant la gerbe des FFDJF

20 juillet 2008
Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France

Rafle du Vel d'Hiv: Jean-Marie Bockel rend hommage aux Justes de France

Rafle du Vel d'Hiv
L'Etat français rend hommage aux «Justes» de France

Le secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, Jean-Marie Bockel, a rendu hommage dimanche 20 Juillet aux Justes de France "qui se dressèrent face à la volonté meurtrière des nazis et de leurs complices français", lors de la commémoration à Paris de la rafle du Vel d'Hiv en juillet 1942.

"Le 16 juillet 1942, la France de Vichy entrait de plain-pied dans la solution finale, dont elle devint complice", a déclaré M. Bockel en présence notamment du maire de Paris, Bertrand Delanoë, du président du Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France), Richard Prasquier, de David de Rothschild Président de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mr Raphaël Esrail vice président de l'UDA et Mme Simone Veil Présidente d'honneur de l'UDA.

Mais "pour la première fois, des voix s'élevèrent pour protester contre le triste sort fait aux juifs de France", a poursuivi M. Bockel avant de faire part de la "reconnaissance de la nation aux Justes de France" qui "se dressèrent face à la volonté meurtrière des nazis et de leurs complices français".

"A travers les Justes, nous honorons la France qui sut rester fidèle aux traditions d'asile et d'hospitalité de notre pays (...) cette France de l'honneur", a-t-il dit, ajoutant: "Justes de France, en ce jour de deuil et de recueillement, la nation se souvient et honore votre sursaut d'humanité".

M. Bockel a en outre affirmé la "détermination du gouvernement à lutter sans relâche contre toutes les formes contemporaines de l'antisémitisme", au moment où "renaît parfois ici et là la tentation de banaliser la destruction des juifs d'Europe, ou tout simplement de nier la spécificité historique des crimes nazis"

© 2008 AFP (Miguel Medina)

Les complices et les Justes

Message de Jean-Marie Bockel

Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants

Nous célébrons aujourd'hui la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France.
Cette date commémore la grande rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 Juillet 1942, qui vit l'arrestation par la police française, sur ordre de l'Occupant, de pres de 13 000 juifs de France, parmi lesquels 5 802 femmes et 4 051 enfants de moins de 16 ans.
Pour les juifs de France, les rafles de l'ete 1942 furent l'antichambre de la Solution Finale.
Effectuée à Paris et dans sa proche banlieue, la rafle du vel d'Hiv ne fut pas un événement isolé. Dès le printemps de l'année 1941, des rafles avaient été opérées à Paris, visant des juifs de toutes nationalités, y compris des juifs français. Durant l'été 1942, les rafles s'intensifièrent partout en France, jusqu'en zone libre, ou 6 500 juifs devaient également connaître la Déportation.

Exigées par l'Allemagne nazie, les rafles de l'année 1942 furent la conséquence et l'aboutissement d'une politique d'exclusion contre les juifs entamés dès l'instauration du régime de Vichy, avec notamment le statut des juifs du 3 octobre 1940, portant exclusion des juifs Français de la Nation et celui du 4 octobre 1940 qui autorisa l'internement des juifs étrangers et apatrides réfugiés en France.
Avec cette politique de persécution raciale, l'Etat français de Vichy devint complice des criminels nazis.
Au total, 76 000 juifs de France ne revinrent jamais de la Déportation.
Par de tels actes, la France renonçait soudain à toutes ses traditions. La politique anti-juive systématiquement conduite par le gouvernement de Vichy renouait avec les heures sombres de la persécution des juifs au Moyen-âge.
Mais en cet été 1942, au milieu de l'horreur, s'éleva également au sein de la population Française un vent de protestation et d'indignation contre le sort réservé aux juifs. Parmi ces voix qui s'élevèrent alors contre l'intolérable, nous honorons aujourd'hui en particulier les « Justes » de France.

Nous honorons le courage de ces 2 646 Justes de France dont le noms et gravé dans la pierre du mémorial de la Shoah de Yad Veshem et sur le mur des « Justes » du mémorial de la Shoah.
Ces noms, qui sont l'honneur et la conscience de notre pays, rappelant que les actes isolés de la population française contribuèrent à sauver les deux tiers des juifs de France.
N'oublions pas, enfin, le sort tragique réservé aux gens du voyage, surveillés, internés et parfois déportés.
Souvenons-nous de ces heures sombres de notre histoire.
N'oublions pas le sort tragique des juifs de France, nés ici ou réfugiés de fraîche date, soudain livrés à la barbarie nazie par un régime servile, qui choisit de trahir les idéaux de la France.

Discours de David de Rothschild

Président de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Mon émotion à m'exprimer en ce lieu est profonde. Imaginer les milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, de petits enfants, qui, il y a soixante six ans, ont été amenés ici par la police française, dans des conditions de terreur et d'humiliation, est insupportable. Penser à ce qu'ils ont vécu ensuite, leur déportation et la mort, l'est encore davantage. Je sais que certains d'entre vous, présents avec nous aujourd'hui, avez vécu ces arrestations et la déportation, avec un retour à la vie que certains appellent la vie normale, mais dont je sais qu'elle ne fut, en fait, jamais normale, mais marquée d'abord, par la Shoah, ensuite par l'inquiétude qu'un jour, on oublie, on minimise, on banalise car vous ne pensiez pas alors qu'on puisse nier que cela ait existé.
Alors, à vous d'abord, je veux dire que la Fondation que j'ai aujourd'hui l'honneur de présider après Simone Veil, est et sera, avec le Mémorial de la Shoah, le gardien de la mémoire et de l'Histoire, et la sentinelle vigilante devant les formes traditionnelles et nouvelles de l'antisémitisme, de la haine d'Israël, du racisme et de la xénophobie. Les jeunes chercheurs en France et dans le monde dont nous soutenons les travaux constituent de façon concrète le vivier des futurs grands historiens, qui, à l'exemple de leurs illustres ainés, formeront la génération des professeurs et des élèves de demain.
De même, les milliers d'élèves français qui, accompagnés de leurs professeurs, sont accueillis au Mémorial de •••

COMMERATION DU VEL D'HIV - COMMÉMORATION OFFICIELLE LE 20 JUILLET 2008

••• la Shoah et vont à Auschwitz-Birkenau, garderont en mémoire, j'en suis convaincu, le souvenir d'une confrontation avec des lieux de mort qui, je l'espère, les amènera à réfléchir sur la capacité des hommes à se conduire comme des barbares ou comme des hommes.

Car des hommes, il y en eut aussi. A Jérusalem, mais aussi à Paris, l'allée des Justes et le Panthéon leur rendent hommage. Leur exemple doit, en effet, toujours aussi être rappelé. Leur conduite illustre, en effet, les valeurs de fraternité et de solidarité. Elle montre que l'Histoire est constituée d'une longue chaîne de responsabilités, individuelles et collectives, et que chacun de nous en est un maillon précieux. Il n'est jamais trop tôt pour expliquer cela aux enfants.

Enfin, désormais, tous ceux qui demain, descendront à la station du métro Bir Hakeim / Tour Eiffel, apprendront non seulement qu'en juin 1942, dans le désert de Lybie, le Général Koenig mena une résistance acharnée bloquant pendant quatorze jours la route du Canal de Suez aux blindés de Rommel, mais ils liront aussi l'histoire tragique de la Rafle du Vel d'Hiv de juillet 1942, pour que l'histoire de la Shoah, l'histoire des crimes commis, demeurent à jamais gravées dans notre mémoire collective.

Je suis né en1942. Si j'évoque cette date personnelle, c'est que, lorsque nous parlons de la Shoah, nous percevons toujours ce fil personnel qui nous relie à ceux et celles qui furent emportés dans l'enfer des camps et des massacres. Et pour ce qui me concerne, j'ai toujours su, dès que je suis parvenu à l'âge de la réflexion, que, comme tous ceux de ma génération, nous étions des survivants.

En effet, même si près d'un million et demi de Juifs avaient déjà été assassinés en Union Soviétique, et en Pologne, cette année terrible de 1942, inaugurée par la Conférence de Wannsee qui décida de « la Solution finale de la question juive », fut certainement l'une des plus noires de l'histoire de la Shoah dans toute l'Europe. Elle marqua également le début des grandes déportations de France et ces 16 et 17 juillet, ce fut, pour la première fois en France, les rafles des femmes et des enfants. La mémoire de la Shoah, Mesdames et Messieurs, n'est pas seulement une mémoire juive ; elle est aussi française, et les cérémonies d'aujourd'hui, qui, comme chaque année, se déroulent ici et dans de nombreuses villes de notre pays, nous le prouvent. La France se souvient que devançant même les exigences de l'occupant, elle livra les enfants juifs à la mort et contribua à la réalisation du projet génocidaire nazi.

Mais cette histoire est aussi européenne. Au milieu des combats de la Seconde Guerre mondiale où les morts se comptèrent par millions, 6 millions d'hommes, de femmes et d'enfants furent assassinés simplement pour être nés « juifs » : assassinés dans des conditions dont nous ne pensions pas l'humanité capable ; partout sur notre continent, les Juifs furent traqués et persécutés, des bords de la Baltique aux confins des plus petites îles grecques, le projet d'anéantissement nazi ne connaissait pas de frontières. Cela fait partie de notre histoire et de notre identité européenne commune. Et, à l'heure où la France assure la présidence de l'Union européenne, il me semblait important de rappeler que l'Europe qui soulève aujourd'hui tant de débats, fut construite sur les ruines des chambres à gaz et des champs de bataille, par des bâtisseurs animés par une foi profonde : ne plus jamais permettre de tels crimes. Car l'Europe n'est pas seulement un regroupement économique ; elle est le fruit d'une volonté commune de paix, construite sur les cendres d'un continent dévasté.

« la Solution finale de la question juive », fut certainement l'une des plus noires de l'histoire de la Shoah dans toute l'Europe.

La France est fidèle à cet engagement et nous lui faisons confiance pour qu'elle emporte l'adhésion de tous.

Mais l'Europe a un autre rôle à jouer dans le rapprochement entre les cultures et les peuples et la création de l'Union pour la Méditerranée porte nos espoirs de dialogue, de respect mutuel et de fraternité avec le monde arabo-musulman. Aussi, je formule le voeu que ce dialogue de paix soit l'occasion d'éradiquer les discours antisémites et négationnistes qui blessent les consciences de toutes les femmes et de tous les hommes intègres, quelles que soient leur religion ou leur nationalité. Et nous sommes prêts à y contribuer.

L'absence et l'ombre de ces millions de Juifs, affamés, humiliés, fusillés ou gazés accompagnent aujourd'hui nos pensées. Puissent-t-elles également guider les pas de tous ceux et celles, qui, aux responsabilités qui sont les leurs, souhaitent construire un monde de paix et de justice pour tous.

Henry Bulawko, Président de l'UDA, initiateur dès le retour des camps d'une cérémonie en souvenir de la Rafle du Vel' d'Hiv', est dans l'impossibilité de partager ce moment avec nous.

Nos pensées l'accompagnent.

66 ans après la rafle du 16 juillet 1942, opération cruellement dénommée « vent printanier », comment pouvons-nous relire cette époque qui habite encore notre vie ? Ceux et celles qui l'ont vécu voudraient inciter tout un chacun à méditer sur le poids des indifférences et des impuissances.

Ces hommes et ces femmes qui ont vécu le pire, s'interrogent aussi sur l'avenir de la transmission de ce passé, alors que s'annonce la fin de l'ère du Témoin.

A l'aube du 16 juillet 1942, sans qu'un seul occupant allemand ne participe à l'opération, 7000 agents des forces de Vichy commencèrent l'arrestation de 13 152 Juifs étrangers de Paris et d'Ile-de-France. Parmi eux, 4 051 enfants, dont 3 000 auraient du être français par le droit du sol.

Les couples sans enfant sont dirigés sur Drancy, les enfants en bas âge et leur mère vers Pithiviers et Beaune la Rolande. Dans ces camps, des scènes déchirantes et indescriptibles ont marqué la séparation forcée des familles lorsque les gardiens arrachaient les enfants des bras des mères folles de douleur. Terrifiant mépris de la personne et de la vie humaine ! Au Conseil des Ministres du 2 juillet 1942, Pierre Laval annonce les rafles en préparation.

Philippe Pétain prend alors la parole pour considérer en une phrase que ces mesures sont «justes» que l'opinion comprendra très bien la livraison de Juifs étrangers pour sauver les Juifs français. Ainsi ce jour-là, la vie d'hommes étrangers fut décrétée de moindre valeur que celles d'autres hommes, parce que nationaux. Pourquoi le nier, la dimension xénophobe donnée à l'arrestation des Juifs a masqué son caractère tout simplement raciste et antisémite. La Saint Barthélémv n'est pas une nuit. disait l'historien MICHELET, c'est une saison. Cette rafle parisienne, la plus importante de l'Histoire de la France occupée, ne doit pas occulter les autres rafles car la même tragédie s'est répétée sur tout le territoire.

Dans la zone Sud, du 6 août au 15

COMMÉMORATION DU VEL D'HIV - COMMÉMORATION OFFICIELLE LE 20 JUILLET 2008

Allocution de Raphaël Esrail

Secrétaire Général de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz et des camps de Haute Silésie.

septembre 1942, près de 10 000 personnes furent déportées de ce territoire vers les centres de mise à mort sans qu'un seul soldat allemand ne soit présent, un cas unique à travers l'Europe entière. A coté de l'indifférence ou de l'impuissance, de nombreuses actions individuelles de sauvetage existèrent, il y eut aussi celles d'institutions religieuses chrétiennes et de mouvements juifs.
Dans la quasi-totalité des cas, les 76 000 Juifs de France déportés l'ont été à Auschwitz. Ceux qui entrèrent dans les camps devinrent alors des « stuk », c'est-à-dire des pièces, une marchandise que la SS pouvait à son gré utiliser jusqu'à l'épuisement, vendre ou détruire et dont le sort était inexorablement scellé : la mort. Au retour, en 1945, les quelque 3% de rescapés avaient autour de 20 ans ; la plupart étaient orphelins, avaient perdu leurs racines familiales et souvent tous leurs biens. Pourtant, ils durent se reconstruire. Je pense à Léa, nous avons tous deux été déportés par le convoi du 3 février 1944. J'étais seul tandis que Léa était avec son père, sa mère et 10 de ses frères et soeurs. A la libération des camps, seules Léa et sa soeur aînée revinrent.

Comment donner à ces nouveaux professeurs les moyens d'enseigner les jeunes esprits à cette histoire, celle d'un génocide ?

Léa est aujourd'hui parmi nous ainsi que quelques autres rescapés ; les derniers témoins d'une époque que nous pensions à jamais révolue. Pourtant, de par le monde, une odeur nauséabonde envahit encore l'espace. Sous nos yeux se poursuit le développement du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance.
Il n'est pas acceptable que jusqu'en France même, certains fassent des Juifs les responsables de tous les maux de la terre, depuis l'esclavage de jadis aux tensions mondiales d'aujourd'hui.
Il n'est pas admissible qu'en France même, ça et là, heureusement rarement, dans certaines institutions scolaires, on n'ose plus faire venir des survivants de la Shoah. Qu'en sera-t-il demain si le monde se tait ?

Nos consciences silencieuses se demandent que faire avec ce passé et comment en parler.
Il ne s'agit évidemment pas de transmettre aux jeunes générations de la douleur ou des larmes, mais de la clairvoyance et de l'intelligence.
Cette histoire, notre histoire, doit servir à former à la citoyenneté et à la responsabilité politique. Conscients de l'importance de la transmission de leur mémoire, les anciens déportés qui conservent à jamais l'image de l'horreur des camps crient : aucun Homme, quel qu'il soit, jamais ne doit revive ce passé.
L'Union des Déportés d'Auschwitz contribue au mieux de ses forces à faire connaître l'histoire de la Shoah, et essaye de transmettre aux nouvelles générations les leçons d'Auschwitz.
Chaque année nous témoignons devant des milliers de jeunes dans les établissements d'enseignement et organisons depuis 16 ans des voyages d'étude sur les lieux de mémoire en Pologne pour les professeurs et les élèves.
Notre entente, indispensable et fructueuse, avec les historiens nous a permis d'initier avec eux le Cercle d'Etudes de la Déportation et de la Shoah - Amicale d'Auschwitz -, aujourd'hui débordant d'activités.
Nos rapports étroits et harmonieux au plus haut niveau de l'Education Nationale contribuent au développement du travail de mémoire et de transmission de l'histoire de la déportation et de la Shoah. Les professeurs qui dispensent cet enseignement le font sans mesurer ni leur temps ni leur peine pour former les futurs citoyens dans le cadre des valeurs démocratiques universelles.
Au cours des cinq prochaines années, alors que les derniers témoins disparaissent, plusieurs milliers de professeurs d'Histoire remplaceront leurs aînés qui partent à la retraite.
Comment donner à ces nouveaux professeurs les moyens d'enseigner les jeunes esprits à cette histoire, celle d'un génocide ? Comment les aider à faire naître la réflexion sur les crimes contre l'HUMANITE, qui concernent également les Tziganes, les témoins de Jéhovah, les homosexuels, et les autres crimes nés de la barbarie du XXe siècle ? Nous espérons que l'Université et le Ministère de l'Education Nationale apporteront les réponses qui conviennent.
Quant aux anciens déportés, taraudés par l'angoisse d'une possible perte de sens de ce lieu qu'est Auschwitz-Birkenau, ils ont réalisé un important travail audiovisuel de conservation de leur mémoire.
L'union des Déportés enregistre depuis plusieurs années ses témoins et a, de surcroît, organisé une collecte de témoignages en Pologne dans les deux camps d'Auschwitz et de Birkenau, sur les lieux même de leur martyr.

Ce vaste projet à vocation pédagogique, soutenu par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et la Ville de Paris s'achève ces jours prochains. Il a pour nom «MEMOIRE DEMAIN». Mais il on reste tant à faire. Bien après nous autres, les derniers témoins, et pour des générations, il faudra encore des films, des documentaires, des expositions, des sites internet, des fictions littéraires ou théâtrales. La victoire de la mémoire est toujours fragile.
Contribuer à former la jeunesse, l'aider à apprendre, lui donner les armes de l'esprit, pour mieux affronter le monde complexe de notre temps, telle est bien notre mission primordiale pour que chacun comprenne ce qui s'est passé ici.
La rafle du « Vel d'hiv », voici 66 ans aujourd'hui, n'a pas été la tragédie d'une seule communauté d'hommes. Depuis ce jour-là, elle est l'affaire de tous les hommes.

Le Passage amplifié
Une œuvre sonore installée en mémoire des enfants juifs déportés

L'œuvre de Miriam Bäckström et Carsten Höller a été inauguré le 23 septembre dernier à 11h15, en présence de Bertrand Delanoë, maire de Paris, Catherine Vieu-Charier, adjointe chargée de la Mémoire et du Monde Combattant, Christophe Girard, adjoint chargé de la Culture, Dominique Bertinotti, maire du 4e arrondissement, Eric de Rothschild, président du Mémorial de la Shoah, et des artistes.

Le président du COMEDJ entouré de B.Delanoe,E. de Rothschild,C.Vieu-Charier et Christophe Girard

B.Delanöe a découvert la plaque expliquant l'oeuvre

L'artiste Carsten Höller a pris la parole pour expliquer son oeuvre

Bertrand Delanöe a trouvé les mots justes pour exprimer l'émotion du moment

Eric de Rotschild, Président du Mémorial de la Shoah a prononcé un discours

Pour faire suite à la demande en novembre 2006 du Conseil national pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés (COMEJD) d'ériger un mémorial en souvenir des 11 400 enfants juifs - dont 6 100 petits parisiens - déportés de France vers les camps d'extermination nazis avec la complicité active du régime de Vichy entre 1942 et 1944, la Ville de Paris a souhaité faire appel à un artiste par le biais d'une commande publique. Le Comité de l'Art dans la Ville a ainsi été saisi d'une proposition d'adaptation d'une œuvre sonore des artistes Miriam Bäckström et Carsten Höller, présentée lors de l'édition 2005 de la Biennale de Venise au Pavillon nordique.
C'est par une approche artistique symbolique, qui renforce les sons et présences, et leurs corollaires, le silence et l'absence, que les artistes tentent, par leur œuvre sonore, de participer le plus justement et sensiblement possible au maintien de la mémoire vivante de ces milliers d'enfants auprès des passants, tout en tenant compte de l'extrême sensibilité du sujet.
L'œuvre sonore installée Allée des Justes, use de techniques pointues mais éprouvées qui consistent en une série de hauts parleurs (dissimulés sous une coque à 6 mètres de hauteur et sur 27 mètres le long de la façade du collège François Couperin), de micros, d'amplificateurs de sons et d'un système d'effet sonore. Les sons captés par les micros sont amplifiés et isolés par le système d'effets acoustiques qui modifie légèrement les sonorités, en les rendant plus aiguës et en allongeant leur durée. Ce matériau sonore est alors diffusé - sans être enregistré -, avec un léger décalage temporel, par des hauts parleurs de type "line array". Ceux-ci ont pour particularité la production de

Les élèves de la classe de théâtre du College François Couperin ont lu des textes émouvants d'enfants juifs

sons semblant venir de nulle part, tels des voix venant de l'intérieur même des cerveaux, des corps des passants. Les sons extérieurs sont quant à eux amplifiés. L'oeuvre produit ainsi une sensation de conscience augmentée.
L'Allée des Justes est située entre la rue Geoffroy l'Asnier et la rue du Pont Louis-Philippe. La présence, sur le mur opposé au collège François Couperin, des 37 plaques gravées des 2700 noms des Justes de France, reconnus par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem (sur un total d'environ 11 000 dans le monde entier) détermine fortement le lieu, tout comme le Mémorial de la Shoah dont ce mur est l'enceinte.
Des actions de médiation autour de l'œuvre seront menées en direction des collégiens de l'établissement scolaire François Couperin tout proche, en partenariat avec l'association Promenons-nous dans les arts. Cette œuvre vient compléter les actions de commémoration mises en place depuis 1997 : apposition de plaques dans les établissements scolaires parisiens et à leurs abords, organisation d'actions pédagogiques avec les associations de mémoire, etc.

Les hauts Parleurs du passage amplifié

Hugues Auffray a chanté sa chanson «Le petit Simon»

Petit Simon,
Tu es un grand garçon
Viens, donne-moi la main
La nuit est belle
Allons dans le jardin
Voir les étoiles dans le ciel
Petit Simon,
Tu vois tout là-haut
Comme le monde semble beau
Mais tu verras lorsque tu grandiras
Un jour, tu comprendras

{Refrain:}
Les étoiles ne sont pas toujours belles
Elles ne portent pas toujours bonheur
Les étoiles ne sont pas toujours belles
Quand on les accroche sur le coeur

Petit Simon,
Dans ta récitation
Ce soir tu m'as parlé
Du chant nocturne
Sous un ciel étoilé
De Pierrot rêvant à la lune
Petit Simon,
C'est vrai qu'elles sont jolies
Les étoiles de ta poésie
Mais tu verras lorsque tu grandiras
Un jour, tu comprendras

{au Refrain}

Petit Simon,
Apprends bien ma chanson
Et ne l'oublie jamais
Il y a longtemps
Quand je te ressemblais
Parfois les hommes étaient méchants
Petit Simon,
Tu es encore petit
Pour bien le comprendre aujourd'hui
Mais tu verras lorsque tu grandiras
Un jour, tu comprendras

{au Refrain}

Les étoiles ne sont pas toujours belles
Quand on les accroche sur le coeur

Miriam Bäckström et Carsten Höller, des artistes confirmés

Née en 1967 à Stockholm (Suède), Miriam Bäckström vit et travaille à côté de Stockholm. Elle est une photographe et vidéaste très concernée par les questions de l'identité, de la condition humaine, du moi. Ses travaux sont montrés dans le monde entier, dans les musées, les galeries d'art et les festivals de films.
Né en 1961 à Bruxelles (Belgique), Carsten Höller vit et travaille à côté de Stockholm. Il mène une carrière d'envergure internationale, largement estimée et appréciée. La participation du spectateur est une des clés importantes de sa démarche artistique, ses travaux étant fréquemment consacrés à l'analyse des émotions humaines et s'appuient souvent sur les connaissances scientifiques de l'artiste.
Les deux artistes travaillent ensemble régulièrement, comme en 2005 pour le livre *The Last Image*.

LES CHRONQUES D'ALAIN RUBIN

Comme il en a pris l'habitude dans chaque numéro, notre ami Alain RUBIN nous a fait parvenir deux réflexions qui cette fois-ci concernent les dernières agressions dont ont été victime des juifs à Paris.

Antisémitisme, pas antisémitisme ?

Depuis hier soir, radios, télévisions, tout le petit monde de Don Camillo des médias parisiens bruisse et enquête.
Le jeune homme de 17 ans, qui se trouvait encore dans un état critique ce matin, a-t-il été roué de coups par un groupe d'une quinzaine d'autres jeunes parce qu'il portait une kippa, signe ostentatoire de son appartenance au peuple juif, ou parce qu'il a été victime de « représailles » ?
Nos Hercule Poireau ont sillonné le quartier autour de la rue Petit et de la porte Chaumont. C'est ainsi qu'on a pu entendre une boulangère dire à un reporter que : samedi, après une bagarre entre deux groupes de jeunes gens, les uns Juifs et les autres Africains, il y a eu d'abord dispersion des protagonistes, puis nouveau regroupement des Africains qui sont tombés à bras raccourci sur un jeune homme qui n'avait rien à voir avec la bagarre.
Selon ce témoin, entendu sur RTL ce matin, la victime de ces violences sans retenue serait ensuite venue vers elle, le visage en sang, et lui aurait dit : « je suis Juif, je n'ai pas le droit de vivre ? »
Les commentaires médiatiques vont bon train, reprochant aux politiques leur dénonciation hâtive et « opportuniste » de l'antisémitisme qui ne serait pas prouvé.
Prouvé ou pas prouvé l'antisémitisme, le fait est là. Par deux fois, dans la même journée du 21 juin 2008, deux jeunes gens, juifs de surcroît, ont été passés à tabac par une (ou deux ?) bandes de jeunes « africains » (?).
Quand bien même des rivalités se feraient jour, et des affrontements auraient-ils eu lieu, entre bandes de jeunes Juifs et de jeunes Africains, massacrer une personne seule à coups de pieds, de battes de base ball et de béquilles, même si elle-même est membre d'une bande de jeunes Juifs avec laquelle on a eu à se « fritter », régler son compte à un autre jeune homme n'ayant rien eu à voir avec l'affrontement qui venait de se produire entre les deux bandes, c'est introduire dans ce pays des mœurs de guerre claniques, moeurs dont on a vu les effets terribles récemment au Nigeria et plus récemment encore en république sud africaine.
Hier soir la télévision interrogeait une personne du quartier, un Africain ayant entre 30 et 35 ans. Ses paroles avaient quelque chose d'inquiétant.
Elles devraient faire réfléchir nos Sherlock Holmes des médias. Comme explication à ces violences ayant peut être l'antisémitisme comme toile de fond, notre homme expliqua au reporter de la télévision : « qu'on vit bien en France, mais qu'il y a aussi des inégalités qui ne sont pas normales. » le reporter n'a pas demandé à l'homme par quel miracle fracasser la tête d'un jeune Juif ferait disparaître ces inégalités.
Pour dire les choses autrement, et rapporté aux événements à cause desquels on interrogeait cet homme, si nous comprenons bien le message : ça irait sûrement mieux si les Juifs ne vivaient pas mieux que les Africains.
Une raison sûrement pour tomber à bras raccourci sur deux Juifs isolés ou s'affronter en bandes avec eux ?

Le journaliste ne posa donc pas la question. Ou si elle fut posée, on ne nous a pas donné à l'entendre, non plus que la réponse donnée par l'interviewé.
Depuis hier soir, nos médias soupèsent, au nano gramme près, si l'on a ou non affaire à une bouffée de violence (deux bouffées en l'occurrence ce samedi 21 juin 2008 dans le 19ème arrondissement près de la rue Petit) dont le ressort principal serait à rechercher du côté de l'antisémitisme, de l'antisémitisme « populaire » ou d'un autre : résurgences de préjugés séculaires devenant haineux et activement violents, préjugés qui ont, dans le passé, produit la psychologie nécessaire au matériau humain sans lequel les pogromes et la Shoah n'auraient pas été possible, sans parler du kidnapping, des rois semaines d'humiliations et de tortures, s'achevant par la mise à mort de Ilan Halimi.
« Socialisme » et « anti impérialisme des imbéciles et des fous »* sont-ils derrière ces agressions? Hostilité religieuse nourrie par l'islamisme ? Identification au peuple palestinien, présenté chaque jour comme étant victime des Juifs ? Tout cela à la fois ?
Je peux comprendre la prudence de Gilles Bernheim ce matin sur RTL. Mais il faut regarder les choses en face.
Et derrière l'apparent souci d'exactitude de physicien atomiste de nos médias, quoi ?

Ce dernier week end fut aussi celui pendant lequel on aura pu entendre de nombreux commentaires au sujet du voyage de Nicolas Sarkozy en Israël : « Nicolas Sarkozy premier président de la cinquième république aussi proche d'Israël ». Empathie du Président mise en évidence dans ces commentaires, comme étant une hérésie sous la cinquième, à tout le moins comme une faute politique quel que soit le numéro de la République.

—Alain Rubin

Notes
* à la fin du 19ème siècle Friedrich Engels, cofondateur du socialisme scientifique avec Karl Marx, qualifiait de socialisme des fous ou de socialisme des imbéciles, l'antisémitisme qui voulait voir dans la personne des Juifs la cause des dérèglements économiques et des injustices sociales. En ce début de 21ème siècle, la façon dont, après 1948, ont cristallisés en nation les peuples arabophones (Arabes palestiniens ou Syriens, Egyptiens, descendants d'esclaves noirs, Circassiens, Tchétchènes, Algériens, Bosniaques, Turcs, Albanais) de l'ex Palestine du mandat britannique, a fait apparaître une variante de cet antisémitisme, une de celles que l'on pourrait qualifier d'anti impérialisme des fous et des imbéciles.

Antisémitisme pas antisémitisme suite (24juin)

Les limiers de RTL poursuivent leur enquête. Rassurez vous bonnes gens, les coups qui ont failli envoyer ad patres Rudy, le jeune Juif tombé entre les mains d'une quinzaine de jeunes, ces coups n'ont pas été causé par l'antisémitisme. Non ! Nous avons enquêté, nous avons interrogé des témoins dignes de foi, la victime n'était pas une oie blanche. La victime ne valait guère mieux que ceux qui lui ont porté des coups qui pouvaient la tuer…
La victime, nous dit-on sur toutes les chaînes TV et les antennes radio, faisait partie d'une bande de jeunes Juifs qui ne rechignaient quand il s'agissait d'aller en découdre avec ceux qui l'ont agressé pour lui faire avaler son bulletin de naissance, alors, il n'est pas possible de parler d'antisémitisme dans cette affaire… en d'autres termes, on a eu affaire, simplement, à des représailles un peu viriles, rien de vraiment inquiétant justifiant une mobilisation de l'opinion.
Depuis la journée de lundi, plus personne n'évoque le témoignage de la boulangère interviewée par un reporter de RTL, ni d'ailleurs la seconde victime venue dire à la boulangère après l'agression dont elle a été l'objet, je la cites d'après les propos tenus devant le micro du reporter (RTL lundi 24 juin) : « je suis Juif, je n'ai pas le droit de vivre ? »
Depuis dimanche soir, avant même que les enquêteurs de la police officielle aient remis au juge les protocoles et procès verbaux d'interrogatoires, nos inspecteurs gadget de RTL ont bouclé l'affaire.
Ecoutons les : Rien dans ce déchaînement de violence qui puisse justifier l'émotion initiale des hommes politiques, rien qui motiverait que la France descende dans la rue pour condamner la violence raciste provoquant, dans les rues parisiennes, de fréquentes vendettas pouvant devenir meurtrières. D'ailleurs, n'est ce pas, en Alabama, quand « négro » était l'injure passe- partout, est-ce que l'on parlait de racisme ? D'ailleurs, plus intelligents que les gros bras du Klan, les afro américains se donnaient eux-mêmes, et se donnent toujours, du « négro »… Dormez sur vos deux oreilles bonnes gens, RTL et ses semblables ont enquêté, aucun antisémitisme, ou si peu, dans ces violences de rue. Ils nous le disent, alors nous devons les croire.
Que des jeunes juifs soient quotidiennement insultés, que le mot juif soit devenu l'injure banale dans le quartier de la rue Petit et de la porte Chaumont, rien qui puisse inquiéter bonnes gens.
Que Juif soit devenu synonyme de : « jeune protégé, trop protégé »,-équivalent à « bolos » injure grossière et disqualifiant celui qui en est affublé dans nos collèges garderie de la réforme Haby-, et cause d'antipathie, rien de grave donc selon nos augures, rien qui permette de parler d'antisémitisme, rien qui exige de tirer la sonnette d'alarme, rien qui impose de sortir dans la rue en masse défendre le pacte républicain.
Rassurez vous, RTL a enquêté. RTL et ses témoins ne vous disent pas formellement que le jeune Rudy l'a bien cherché, mais, on n'en est pas très loin. Alors rassurons nous. Dormez bien bonnes gens !

—Alain Rubin

Rue Petit, suite mais pas fin…

Nouvelle agression rue Petit titrait lundi matin le quotidien « métro ».

Dans mon carnet, j'ai résumé la position de ce média et de quelques autres en deux mots : « antisémite, pas antisémite ? »
Pour certains « reporter » et enquêteur de police, les agressions à répétition de la rue Petit, comme par hasard avec chaque fois des victimes juives, c'est le sexe des anges.
Comme pour la précédente agression médiatisée, celle contre Rudy Haddad, nos quotidiens gratuits et payants sont d'une « prudence » digne d'un chimiste maniant un peu d'un explosif plus puissant que l'énergie thermonucléaire.
Ecoutons-les nos moyens d'information du bon peuple :
Est-on certain que les trois jeunes Juifs portant kippa en se rendant à la synagogue ce samedi passé ont bien été roués de coups parce qu'ils étaient Juifs ? La police ne relève pas de propos raciste antisémite dans la bouche des agresseurs, vous voyez bien.
Même endroit, même violence exacerbée. Pure coïncidence !?
Mon œil, aurait dit Zazie !
En matière de crime antisémite, si on se laisse conduire par nos enquêteurs, il va falloir refaire les comptes des victimes de la shoah. Il y aura les Juifs déportés et gazés après avoir été agonis d'injures les qualifiant de « youpins, de « youtres » et autres délicatesses verbales, ceux là, on pourra les décompter comme victime du racisme antisémite hitlérien. Ceux qui auront été arrêtés, jetés dans des trains à bestiaux, sélectionnés et gazés sans avoir été traités de sales Juifs, ceux là ne seront pas pris en considération ; On les aura déportés comme ça, par hasard, parce que leurs assassins avaient à fournir un quota de victimes ou qu'ils ont été mû par une pulsion qu'ils ne s'expliquaient pas eux mêmes, et qu'ils auraient tout aussi bien pu arrêter et déporter des non Juifs…
Qui conteste aujourd'hui que Rudy Haddad a été frappé par une bande de près d'une vingtaine d'individus, alors qu'il était seul ? Personne ne nie que son principal bourreau, l'homme qui l'a frappé à coup de béquille et laissé pour mort, n'était pas un « jeune de cité » au sang chaud et incapable de se maîtriser devant un jeune homme qui ne lui disait rien, mais un militaire professionnel, un homme de 26 ans qui n'habitait pas,ou n'habitait plus, le quartier et n'avait donc pu en découdre avec lui dans le cadre d'un affrontement entre un groupe de jeunes Juifs et un autre groupe formé de jeunes d'origine africaine et nord africaine ; par conséquent, il faut trouver d'autres mobiles, plus profonds, chez un homme qui travaille dans une institution de l'Etat, et dans un corps exigeant sur ses recrues.

Les Sherlock Holmes des médias ont enquêté et contre enquêté : Est-ce que les politiques ne s'emballaient pas trop vite en qualifiant de violences pogromistes l'agression contre Rudy Haddad ?
Mais oui, d'ailleurs en faisant leur déclaration dénonçant l'antisémitisme, ils oubliaient ou ignoraient que quelques •••

LES CHRONIQUES DE ALAIN RUBIN

••• mois plus tôt le jeune Rudy aurait participé à une bagarre entre des jeunes Juifs et des jeunes originaires d'Afrique noire et d'Afrique du nord.
Au passage, nos scrupuleux médias, scrupuleux, faut-il le constater, à sens unique, mettaient un signe égal entre une bagarre entre deux groupes de jeunes de forces équivalente et un guet-apens, manifestement à volonté meurtrière, de tout une bande contre un seul. Des jeunes Juifs du 19ème arrondissement ont-ils jamais organisé un traquenard contre de jeunes originaires d'Afrique noire et Afrique du nord ?
Quelle leçon sourd de ces tristes exploits d'une couche de la jeunesse de ces quartiers ?
Que pour nos Rouletabille de médias, par ailleurs foncièrement hostiles à Israël, il est toujours trop tôt et toujours imprudent de demander au peuple français d'affirmer son rejet de la bête fasciste néo hitlérienne, bête immonde dont le ventre est toujours fécond, qui s'abrite aujourd'hui, non sous les casques noires et les casquettes sombres de la SS et des SA mais sous les keffieh de l'islamisme ou du « soutien » « à la cause palestinienne », ou sous ceux de l'anticapitalisme des imbéciles (August Bebel) ; cet « anticapitalisme » dont les groupements fascistes ont toujours été bien pourvu ; fascistes « anticapitalistes » qui détestent l'employeur lorsqu'il est Juif et seulement s'il est Juif mais le respecte et aspire à devenir comme lui s'il n'est pas Juif.
La tentative de mise à mort de Rudy Haddad, les violences de samedi dernier ne suffisent pas ?
Seuls les jeunes de l'UMP ont pris position, ceux du MJS, de la LCR, des JC, n'ont pas trouvé utile de se prononcer.
Quant à la princesse endormie, on la croyait tirée de ses songes depuis sa rencontre avec le Dalaï Lama, mais ce n'était finalement pas le cas. A moins que sa sympathie aille vers les agresseurs ?
Un sondage récent ne dit-il pas que 75% des musulmans de France ont le cœur qui balance vers le PS. Ceci n'expliquerait-il pas cela ? Simple question bien sûr.
Réveillez vous !!
Faut-il un second Ilan Halimi pour que tous ceux qui veulent effectivement défendre la Démocratie dans ce pays appellent à descendre dans la rue ?
Doit-on paraphraser les Tchèques qui, en 1968-1969, étant soumis à la normalisation adossée aux canons des milliers de chars T34, invoquaient les mânes de Lénine face à Gustav Husak et son armée de normalisateurs, et dire aujourd'hui : « réveillez vous Jaurès, réveillez vous Zola, réveillez vous Clemenceau, ils sont devenus fous ». « Réveillez vous, il prennent le fanatisme et la haine pour des pêchers véniels et inévitables compatibles avec la République et la Démocratie, surtout quand ce fanatisme et cette haine furieuse s'abattent sur des Juifs ; leur silence veut-il dire autre chose que ceci : Ces agressions à répétition c'est un fanatisme et une haine que l'on doit tolérer, par « respect » de la diversité, chez certaines populations qui refusent aujourd'hui, dans les faits sinon dans les mots et agressivement, le pacte de la République française »*.

—Alain Rubin

Note
* La République française née en 1789-1792 a pris sa physionomie définitive avec les lois et décrets de 1905 : lois et décrets contre l'emprise des églises sur l'Etat et la vie sociale, lois et décrets contre l'esclavage négrier toujours prédominant en Afrique noire et restant l'objet d'un trafic au Maroc et au Soudan à l'époque.

LES SURVIVANTS DE LA SHOAH ENFIN ENTENDUS EN ISRAËL

37.000 survivants handicapés de la shoah bénéficieront d'une allocation majorée

Après des mois de lutte pour faire valoir leurs droits, les survivants de la Shoah ont, semble t-il, enfin été entendus par le gouvernement Israélien. Le ministère des Finances devrait débloquer plus tôt que prévu (d'aucuns affirment dès demain) aux 37.000 survivants handicapés de l'holocauste une allocation majorée leur permettant de se préparer décemment pour les fêtes juives de la nouvelle année qui débutent la semaine prochaine.
Conséquences des atermoiements du gouvernement d'Ehoud Olmert concernant les allocations à verser à ces survivants de l'enfer des camps nazis, nombre d'entre eux se sont retrouvés dans une situation financière très difficile ces derniers mois, certains ayant même plongé sous le seuil de pauvreté.
Cependant lorsque le Trésor israélien s'efforce de trouver des solutions rapides, il semblerait qu'il y parvienne, déjouant même la fastidieuse bureaucratie israélienne.
Coût de cette augmentation des allocations pour le Trésor : 230 millions de Shekels. Cette mesure devrait entrer en vigueur dans le cadre de l'application des recommandations de la commission d'enquête parlementaire, mise en place par la juge Dalia Dorner et chargée d'étudier le cas des survivants de la Shoah.
Les rescapés dont l'handicap est estimé à 25% (ce qui constitue la majeure partie des survivants) percevront une indemnité mensuelle de 1.662 shekels contre 1.046 actuellement. Il s'agit d'une augmentation de 59% (616 shekels).
Ces derniers recevront par ailleurs 4.832 shekels de manière rétroactive, pour les mois de janvier à août 2008.
La catégorie de survivants à mobilité réduite (dont le handicap est de 25%) percevra donc à la veille du nouvel an juif la somme de 6.521 shekels - env. 1200 €.
Un rescapé atteint d'un handicap estimé à 40% recevra pour sa part, un supplément mensuel de 397 shekels et un versement unique d'un montant de 4.334 shekels.
Le ministre des Finances Rony Bar-On a souligné que le souci et l'émotion ressentis pour les survivants a conduit le Trésor à appliquer « le plus vite possible » les conclusions du rapport Dorner en « abrégeant les procédures bureaucratiques ».
De plus, le directeur du Bureau du 'rétablissement des survivants de l'holocauste' Rafi Pinto a déclaré que son organisation s'était donnée pour mission d'améliorer « le mieux possible » les conditions de vie et le service dus aux survivants.
« Je suis heureux de constater que les fonds seront transférés aux rescapés avant le début des fêtes » a déclaré Rafi Pinto.
Noah Paloug, Président du 'centre des organisations des rescapés de la Shoah' a affirmé dans un communiqué « qu'il était très important que le gouvernement, qui a pris une décision historique, l'applique en collaboration avec la commission des finances qui a voté comme un seul homme les budgets nécessaires à son application ».
A noter que ces organisations ont été très surprises de la rapidité de cette décision, laissant place au scepticisme pour certains d'entre eux.
« Le Trésor m'a indiqué que les rescapés recevront leurs allocations dès jeudi afin qu'ils disposent de temps pour se préparer aux fêtes, si tel est vraiment le cas, nous nous en félicitons » a conclu Noah Paloug.

Guysen News

THÉÂTRE

« Du cristal à la fumée »: la pièce d'Attali fait débat

Nous tenions à porter à votre connaissance un article très intéressant de la brillante journaliste Judith Sibony sur le site internet rue 89 sur la pièce de théâtre écrite par Jacques Attali. Cette pièce, qui a été jouée au théâtre du Rond Point (Paris), jusqu'au dimanche 28 septembre, retrace une réunion nazie, organisée quelques jours après la Nuit de Cristal (novembre 1938 qui serait à l'origine de la mise en place de la solution finale. La Shoah selon Attali (dans cette pièce) n'aurait été organisé que pour éviter au IIIème Reich d'avoir à rembourser toutes les victimes de cette tragique nuit. Et c'est bien là que ce situe le malaise : plusieurs historiens et chercheurs au CNRS reprochent à Attali cette interprétation erronée de l'Histoire. Elisabeth de Fontenay, présidente de la commission Enseignement au Mémorial de la Shoah résume sa pensée : "Pour traiter un tel sujet, il faut être soit un grand écrivain, soit un historien. Attali n'est ni l'un ni l'autre."

La mise en scène de Daniel Mesguich s'est adaptée à ce sujet controversée : ni de salut ni d'applaudissement à la fin de la pièce…

Etes vous allé voir cette pièce ? Comment avez vous ressenti cette pièce ? Que pensez vous de cette polémique ? La parole est à vous…..

Attali prend des libertés avec l'histoire du nazisme

Dans la pièce « Du cristal à la fumée », l'interprétation par Jacques Attali d'une réunion nazie en 1938 indigne les historiens spécialistes de la Shoah.

Depuis sa création le 12 septembre, et jusqu'à la dernière ce dimanche, la « pièce » de Jacques Attali, « Du cristal à la fumée », éditée chez Fayard et présentée au Théâtre du Rond Point (Paris) aura affiché complet tous les soirs. Il faut dire que son auteur y promet rien moins qu'une révélation historique sur l'origine de la Shoah. Vaste programme, qui mérite qu'on s'y penche de près.

Jadis conseiller de Mitterrand, aujourd'hui expert économique pour Sarkozy, auteur d'une cinquantaine de livres en tous genres (dont une « Histoire du temps » qui l'a fait condamner pour plagiat), le très médiatique président de PlaNet Finance vient donc d'endosser un nouveau rôle : celui d'historien dramaturge.

Ainsi, sa pièce revient-elle sur une réunion nazie organisée deux jours après le pogrom antisémite de la Nuit de Cristal (novembre 1938). Sous l'égide de Goering, la rencontre avait pour objet d'éviter, malgré l'engagement des assurances, de rembourser les juifs victimes des incendies, destructions et pillages.

Tout au long de la discussion, les dirigeants du IIIe Reich ressassèrent l'idée que, trop riches, les juifs volés coûteraient trop cher à dédommager. D'où un décret les excluant de toute activité économique et de toute vie sociale.

« Au plus près de la réalité historique » ? Voire...

Or Jacques Attali ne fait pas que reprendre « à 95% » (comme il dit) le procès verbal de cette réunion. Il croit aussi pouvoir mettre au jour la vérité secrète de cette séance : « C'est d'elle qu'est sortie la décision de la solution finale », va-t-il jusqu'à affirmer dans sa préface, tout en assurant parler « au plus près de la réalité historique ».

Pourtant, quiconque se rend au Centre de documentation du judaïsme contemporain pour consulter l'archive peut constater qu'il y est question de spoliation, de ghettoïsation, d'expulsions, mais pas encore d'extermination. De fait, toute la communauté scientifique s'accorde à situer la décision du génocide à la fin de l'année 1941.

Voilà pourquoi la prétendue découverte d'Attali fait bondir les historiens. « C'est une contrevérité historique de plus qui circulera en toute impunité », s'indigne l'historienne de la shoah Annette Wieviorka.

En outre, laisser entendre que la décision d'exterminer les juifs découle d'une question d'assurance implique un « dangereux glissement », comme le souligne le meilleur spécialiste français de la période, Florent Brayard, chercheur au CNRS et auteur de « La Solution finale de la question juive » (Fayard, 2004) :

« C'est faire comme si le projet d'exterminer les juifs pouvait être le fruit d'une rationalité : un calcul rigoureux, en vue d'un bénéfice matériel tangible. Or la « 'solution finale" est au contraire purement idéologique : Hitler avait décrété que la mort du "juif » était la condition de sa victoire. »

« Sur un tel sujet, il faut être soit un grand écrivain, soit un historien »

Sous couvert de vérité historique, la fiction d'Attali (qui n'a pas souhaité répondre à Rue89) s'avère donc plus que tendancieuse, comme le souligne également la philosophe Elisabeth de Fontenay, présidente de la commission Enseignement au Mémorial de la Shoah :

« Pour traiter un tel sujet, il faut être soit un grand écrivain, soit un historien. Attali n'est ni l'un ni l'autre, et le mélange qu'il propose ici est catastrophique : il ouvre la porte à toutes les dérives, et témoigne d'un grand manque de respect pour les morts. »

De ce malaise, la mise en scène témoigne à son tour, presque malgré elle. Daniel Mesguich, qui nous émerveille d'habitude par son grand sens des mots et des images, a bien senti que « théâtralement, un tel objet ne peut pas être abordé comme les autres », comme il l'explique dans un entretien.

C'est, pense-t-il, « parce qu'il s'agit d'une « situation réelle » ». Mais on a surtout l'impression que son spectacle ne s'assume pas, comme s'il avait conscience de la distorsion historique qui le traverse.

Les croix gammées arborées sur scène sont timidement barrées de ratures claires ; les acteurs, pourtant en costume très réaliste, gardent à la main le texte du rôle qu'ils interprètent ; et à la fin, ils ne viennent pas saluer.

Au moins l'homme de théâtre laisse-t-il ainsi entendre, à sa manière, que le spectacle ne saurait appeler des applaudissements.

—Judith Sibony

MUSIQUE

Les violons de l'espoir

L'histoire exceptionnelle des violons

Le 24 septembre dernier, quelques jours avant Rosh Hashana, le violon de Motele s'est, pour la première fois, après plus de 60 ans de silence, remis à jouer. Il a joué la Hatikva au pied même des murailles millénaires de Jérusalem, illuminées de mille feux et lumières, et tout cela, dans les mains fragiles d'un jeune violoniste israélien de 12 ans, l'âge qu'avait Motel et l'âge qu'il aura pour toujours.
Durant le concert, les solistes et les musiciens du grand orchestre joueront avec des violons hors du commun, qui ont partagé leur destin avec celui du Peuple Juif.
Ces violons ont été retrouvés presque entièrement détruits, dans le silence de l'enfer, dans les camps libérés et les ghettos vides, à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale.
Un par un, ces violons ont été rendus à la vie par le luthier Amnon Weinstein et pour la première fois, après un silence de plus de 60 ans, ils se remettront à jouer sous le ciel de Jérusalem.

L'histoire du violon de Motelé

Imaginez un violon serré dans les bras d'un enfant endormi quelque part au pied d'un grand chêne, à la lisière d'une forêt. Voilà une image si paisible que l'on oublie presque que nous sommes en 1944 et que cette forêt est située à la frontière entre l'Ukraine et la Biélorussie. Les partisans qui trouvent l'enfant endormi apprennent qu'il est le seul survivant d'une rafle organisée par les allemands dans son quartier. Il se nomme « MOTELE ». Avec son violon, il s'était caché puis enfui vers la forêt. La folie du destin voulut que dans cette forêt, se cacha un groupe de partisans juifs du nom de « les groupes juifs de l'oncle Misha ». Sous le commandement d'un dénommé Moshe Gildenman, ce groupe allait bientôt compter un membre de plus : le jeune Motele.
Un jour, Gildenman décide d'envoyer Motele dans la ville située en bas, sur l'autre rive de la rivière « Vrouzt ». Sa mission : se mêler à la foule, le jour du nouvel an et noter les allers et venues des soldats allemands. C'était en effet le seul jour où l'on pouvait circuler librement sans contrôle de papiers. En fait, le rêve complètement fou de Gildenman était de reprendre la ville aux allemands afin de la remettre à l'Armée Rouge dont les canons commençaient déjà à résonner.
Et voilà que le gosse, vêtu de haillons, se retrouve à même la pierre usée du parvis de l'église. Là, mêlé aux mendiants qui viennent quêter l'aumône d'un jour de fête, il joue de son violon. On dirait qu'il rêve les yeux ouverts. Il rêve qu'il est dans le plus beaux des palais, il rêve qu'il est sur la plus prestigieuse des scènes, drapée de ces majestueux rideaux rouges qui fascinent tous les enfants qui vont au théâtre pour la première fois de leur vie.
Soudain, il aperçoit dans la foule qui l'écoute, un officier allemand. Avec son bâton, l'officier lui fait signe de le suivre. Motele se lève et le suit sans dire un mot. Ils arrivent dans une grande bâtisse.

Motele comprend bien vite que c'est là que les officiers allemands se réunissent en allant ou en revenant du front qui se rapproche de jour en jour.
« Tu joueras ici tous les soirs, et voilà le pianiste qui t'accompagnera », lui dit l'officier.
Chaque soir après sa prestation, Motele reçoit une gamelle de soupe dans la cuisine qui se situe dans la cave. Dans le dédale des couloirs qui y mènent, Motele remarque une espèce d'entrepôt vide, en mauvais état, avec quelques fissures aux murs qui ne demandent qu'à s'ouvrir…
« Il faut absolument que je sorte de là

et que j'en parle à mes amis dans la forêt », se dit Motele et c'est sous des cordages nauséabonds entassés dans une charrette, que Motele atteint la rivière. Il la traverse pour rejoindre son groupe et parle des fissures qui parcourent les murs de cette cave.

La suite, vous pouvez sûrement l'imaginer. Mais… peut-être pas tout à fait encore… À partir de ce jour, Motele entre et sort du club des officiers avec sous son bras, le violon dans son étui.
Seulement voilà, dans l'étui, il n'y a pas de violon. Le violon, Motele l'a caché dans le vieil entrepôt désaffecté. L'étui, quant à lui, est rempli d'explosifs nécessaires à l'élargissement définitif de ces fissures qui courent par grand bonheur, du bas en haut des murs.
Ce soir, les officiers ont bu plus que d'habitude. Motele en profite pour céder sa place à un violoniste allemand un peu saoul lui aussi et personne ne remarque ce manège. Avec empressement, Motele descend à la cuisine où il doit recevoir sa gamelle. La cuisine est fermée. C'est normal, l'heure est tardive. Le cœur de Motele bat si vite qu'il pourrait battre le rythme de la mazurka qu'il vient de jouer. Le chemin est libre.
Motele dispose les explosifs tels que les partisans lui ont enseigné, allume la mèche et se met à courir non sans avoir pris son violon qu'il avait failli oublier. Dès que l'explosion retentit, Motele court vers le lieu de rencontre, au bout de la grande rue. Dans la pagaille, on ne remarque pas un gosse qui court. Le vacarme des explosions se mêle aux hurlements des sirènes et aux tirs aveugles des soldats allemands. Motele a déjà atteint la rivière qu'il traverse en compagnie de ses amis partisans. Dans ses bras, il serre fort son violon et avant de s'endormir ce soir-là, Motele prend soin d'essuyer la poussière et les cendres sur son bois afin qu'il soit aussi reluisant que d'habitude.

Quelques semaines plus tard, les Allemands battent en retraite et les Russes les poursuivent jusque dans la forêt des partisans. Ce soir, avant de dormir, Motele n'aura pas le temps d'essuyer et de briquer son violon.
Ce soir, il s'endort trop tôt et pour toujours dans une clairière qu'il traverse au mauvais moment pour prévenir un officier russe qui n'avait pas vu les soldats allemands embusqués.
Gildenman, le commandant des partisans, ramasse alors le violon de Motele. Il ne l'essuiera plus et ne le fera plus briller. Après la guerre, c'est avec le violon de Motele que Gildenman rejoint Israël. Bien plus tard, il le donnera à son fils qui à son tour le donnera à son fils. Durant des dizaines d'années, ce violon au bois usé par le froid et la pluie se retrouve enroulé entre vêtements et couvertures dans la vieille armoire que toutes nos grands-mères semblent avoir achetée au même endroit. Et pourtant, il y a quelques années à peine, par un hasard qui n'arrive peut-être pas par hasard, notre Maître luthier, Amnon Weinstein rencontre le petit-fils de Gildenman et découvre, avec une émotion partagée de tristesse et d'émerveillement, le violon caché dans l'armoire.

Il va falloir des années pour reconstruire le violon de Motele, pour retrouver le même bois, trouver les cordes qui vont avec ce bois. Aujourd'hui, au moment où vous lisez ces quelques lignes, le violon de Motele est en train de revivre et il peut de nouveau jouer. En fait, le violon de Motele est à l'image de tout un peuple. Il a beau être fragile, il vibre encore et il ne s'arrête pas de naître et de renaître...
Si nous pouvions encore parler à Motele, nous lui dirions peut-être ces quelques mots :
« Souvent, tu aimais jouer en fermant les yeux. Tu rêvais alors que tu étais sur une grande scène, quelque part dans une grande capitale d'Europe ou d'Amérique. Et bien sache que ton violon va bientôt jouer sur la plus belle des scènes. Ensemble avec d'autres violons qui, eux aussi, ont survécu à l'enfer, il a joué une grande symphonie, comme celle que tu rêvais d'interpréter un jour, dans les mains d'un des plus grands violonistes au monde, Shlomo Mintz. Il a été accompagné par un grand orchestre philharmonique au pied des murailles de Jérusalem. Ce concert était le couronnement du 60ème Anniversaire de l'État d'Israël. Oui, Israël existe depuis 60 ans et pour tout dire, tu y es pour quelque chose » ...
«les violons dans les familles de musiciens,des armes chez des résistants a travers les siècles,du courage chez les soldats du monde entier,ainsi que chez les musiciens et les résistants de tous temps; mais la musique juive qui renaît de ses cendres,nous fait penser a la Tora qui continue et se développe dans le monde entier,et qui n'est particulier qu'au peuple juif .»

Amnon Weinstein, Maître Luthier

«Nous essayons tous de comprendre le futur et pourtant, dans le même temps, nous fouillons le passé. Les historiens cherchent les preuves du passé, les écrivains cherchent des histoires et les musiciens recherchent les musiques oubliées.
En tant que luthier, je cherche des violons sur lesquels des Juifs ont joué pendant des mariages et d'autres réjouissances. Après tout, il n'y a rien de plus beau qu'un «violon Juif» jouant de la musique «Klezmer»!
Après la Shoah, depuis qu'une grande partie du monde culturel Juif fut effacé, je cherche des lambeaux de culture, des violons poussiéreux et en mille morceaux – et j'essaye de les rendre à la vie, de les recoller, de les réparer afin qu'ils puissent encore une fois se remettre à jouer des mélodies. Ainsi, en cherchant, je trouve des violons marqués d'une ou de plusieurs «Etoiles de David» gravées en marqueterie et immédiatement, montent à mes oreilles, les mélodies de mon enfance. Même si les musiciens qui jouaient sur ces violons ont disparu, j'essaye de leur promettre que leur musique renaîtra et sera de nouveau jouée».

Un Mémorial de la Shoah à Toulouse

Nous avons le plaisir de vous informer de l'inauguration du Mémorial de la Shoah à Toulouse qui aura lieu le dimanche 9 novembre 2008 à 11h30, à l'occasion du 70ème anniversaire de la Nuit de Cristal.
Il y est prévu l'intervention d'un jeune violoniste prodige israélien avec «un violon de la Shoah» spécialement prêté par le luthier Amnon Weinstein.

L' affiche du «Convoi 6»,

un poster unique réalisé à partir des photos et documents de notre exposition.

Une référence pour vos enfants et petits enfants.

En couleur, 85 cm x 60 cm

Prix de vente : 30 euros. Contacter l'association pour commander

Taille réelle de la mosaïque ci-contre